



Les GREAF

Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 94, Vol.1

" Réfléchir à changer "

Octobre – Décembre 2025



Rapport d'enquête emploi auprès des ménages

Table des matières

Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	iv
Liste des figures.....	v
Sigles et abréviations.....	1
Résumé exécutif.....	2
Introduction.....	4
1. Formes de travail.....	5
1.1. Travail, formes de travail et système de comptabilité nationale.....	5
1.2. Participation de la population aux principales formes de travail.....	8
1.2.1. Travail de production pour la consommation personnelle.....	8
1.2.2. Emploi.....	9
1.2.3. Travail en formation non rémunéré.....	11
1.2.4. Travail bénévole.....	12
1.2.5. Autres activités productives.....	13
1.3. Exercice combiné de formes de travail.....	14
2. Travail domestique et de soins non rémunéré.....	16
2.1. Participation au travail domestique et de soins non rémunéré.....	16
2.2. Durée du travail domestique et de soins non rémunéré.....	17
2.3. Valuation du travail domestique et de soins non rémunéré.....	18
3. Répartition de la population en âge de travailler.....	24
3.1. Limites d'âge et structure générale de la population en âge de travailler.....	24
3.2.1. Population en emploi.....	26
3.2.2. Population au chômage.....	29
3.3. Population hors main-d'œuvre.....	34
3.3.1. Poids de la population hors main-d'œuvre.....	34
3.3.2. Main-d'œuvre potentielle.....	35
3.3.3. Autre population hors main-d'œuvre.....	36
3.3.4. Population au travail mais pas en emploi.....	36
3.3.5. Population (25-54 ans) ni en emploi ni au chômage.....	37
4. Sous-utilisation de la main-d'œuvre et déficit d'emploi.....	38
4.1. Sous-utilisation de la main-d'œuvre.....	38
4.1.1. Taux de chômage.....	38
4.1.2. Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail.....	39
4.1.3. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle.....	39
4.1.4. Taux combiné du chômage, du sous-emploi et de la main-d'œuvre potentielle.....	40
4.2. Taux de déficit d'emploi.....	41
5. Mesure du travail décent.....	43
5.1. Contexte économique et social du travail décent.....	43
5.1.1. Taux de non scolarisation des enfants 6-12 ans.....	43
5.1.2. Productivité du travail rémunéré et son taux de croissance.....	44
5.1.3. Taux d'inflation.....	44
5.1.4. Inégalités de revenu.....	45
5.1.5. Emploi par secteur.....	46
5.1.6. Niveau d'instruction de la population adulte.....	47
5.2. Possibilités d'emploi.....	48
5.2.1. Taux d'activité.....	48
5.2.2. Jeunes ni en emploi ni dans le système éducatif.....	49
5.2.3. Taux d'emploi informel.....	50
5.2.4. Taux d'emploi vulnérable.....	51
5.2.5. Travailleurs indépendants et familiaux dans la population occupée.....	51
5.3. Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir.....	52
5.3.1. Travail des enfants.....	52
5.3.2. Part des enfants économiquement occupés.....	53
5.4. Gains adéquats et emploi productif.....	54
5.4.1. Revenu du ménage et déciles de bien-être.....	54
5.4.2. Revenu d'emploi.....	55

5.4.3.	Taux de travailleurs pauvres.....	55
5.4.4.	Taux de rémunération horaire moyenne.....	56
5.4.5.	Taux de bas salaire	57
5.4.6.	Taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu	57
5.5.	Horaires décents.....	58
5.5.1.	Durée excessive de travail.....	58
5.5.2.	Taux de sous-emploi lié à la durée du travail.....	59
5.6.	Stabilité et sécurité du travail.....	59
5.6.1.	Ancienneté dans l'emploi	59
5.6.2.	Travail temporaire dans le travail salarié	60
5.6.3.	Taux d'emploi précaire.....	61
5.6.4.	Salaire moyen des travailleurs occasionnels	61
5.7.	Capacité de concilier travail et vie de famille	62
5.7.1.	Taux d'emploi des femmes (20-49 ans).....	62
5.7.2.	Congé de maternité	63
5.7.3.	Travailleurs de soins non rémunérés sans emploi	64
5.8.	Egalité de chances et de traitement dans l'emploi.....	65
5.8.1.	Ségrégation professionnelle des femmes.....	65
5.8.2.	Proportion de femmes salariées dans l'emploi non agricole.....	66
5.8.3.	Proportion de femmes dans les postes d'encadrement et de gestion.....	67
5.8.4.	Rapport entre gains des femmes et gains des hommes.....	67
5.8.5.	Ecart de salaire entre hommes et femmes	68
5.9.	Sécurité du milieu du travail	68
5.9.1.	Pénibilité du travail.....	69
5.9.2.	Risques de lésions professionnelles.....	69
5.9.3.	Harcèlement sexuel	70
5.9.4.	Discrimination	71
5.10.	Sécurité sociale	71
5.10.1.	Pourcentage de la population (65+ ans) bénéficiant de pension.....	71
5.10.2.	Pourcentage de population participant à un régime de sécurité sociale	72
5.10.3.	Dépenses de soins de santé non directement à la charge des ménages.....	73
5.11.	Dialogue social et représentation des travailleurs	73
5.11.1.	Taux de syndicalisation	74
5.11.2.	Proportion d'entreprises avec syndicat ou comité d'entreprise	75
	Conclusions.....	76
	Références bibliographiques	78

Liste des tableaux

Tableau 1. Population en travail de production pour la consommation personnelle (en %)	9
Tableau 2. Répartition de la population en travail de production pour la consommation personnelle.....	9
Tableau 3. Taux d'emploi de la population en âge de travailler (en %)	10
Tableau 4. Répartition de la population en emploi	10
Tableau 5. Population au travail en formation non rémunéré (en %).....	11
Tableau 6. Répartition de la population au travail en formation non rémunéré	11
Tableau 7. Population au travail bénévole (en %).....	12
Tableau 8. Répartition de la population au travail bénévole	13
Tableau 9. Population en autres activités productives (en %).....	13
Tableau 10. Répartition de la population en autres activités productives	14
Tableau 11. Répartition de l'exercice combiné de formes de travail (en % PAT)	15
Tableau 12. Population au travail domestique et de soins non rémunéré (en %).....	16
Tableau 13. Répartition de la population au travail domestique et de soins non rémunéré	17
Tableau 14. Durée hebdomadaire moyenne d'activités domestiques (en heures par semaine)	18
Tableau 15. Valeur des activités domestiques selon la méthode de mesure (en millions fcfa).....	19
Tableau 16. Répartition de la valeur des activités domestiques au coût d'opportunité (en %)	20
Tableau 17. Répartition de la valeur des activités domestiques au taux du manœuvre (en %)	21
Tableau 18. Répartition de la valeur des activités domestiques au taux du domestique (en %)	22
Tableau 19. Répartition de la valeur des activités domestiques au taux du SMIG (en %).....	23
Tableau 20. Répartition de la population en âge de travailler	24
Tableau 21. Structure de la population en âge de travailler (en %).....	25
Tableau 22. Répartition de la population en emploi au travail.....	26
Tableau 23. Répartition de la population en emploi mais pas au travail.....	27
Tableau 24. Motifs de "pas au travail" de la population en emploi (en %)	27
Tableau 25. Taux d'emploi de la population en âge de travailler (en %).....	28
Tableau 26. Taux de pluriactivité de la population en emploi (en %).....	28
Tableau 27. Durée hebdomadaire et annuelle de travail de la population en emploi	29
Tableau 28. Population en emploi par durée hebdomadaire de travail (en %)	29
Tableau 29. Répartition de la population au chômage	30
Tableau 30. Répartition des chômeurs par type de chômage (en %)	30
Tableau 31. Durée annuelle moyenne de chômage des chômeurs (en années)	31
Tableau 32. Répartition des chômeurs par type d'emploi recherché (en %).....	31
Tableau 33. Répartition des chômeurs par nature d'emploi recherché (en %).....	32
Tableau 34. Répartition des chômeurs par type de métier recherché (en %)	32
Tableau 35. Répartition des chômeurs par type d'employeur recherché (en %).....	33
Tableau 36. Répartition des chômeurs par principal moyen de recherche d'emploi (en %)	34
Tableau 37. Répartition de la population hors main-d'œuvre	34
Tableau 38. Structure de la population hors main-d'œuvre (en %).....	35
Tableau 39. Répartition de la main-d'œuvre potentielle	36
Tableau 40. Répartition d'autre population hors main-d'œuvre	36
Tableau 41. Répartition de la population au travail mais pas en emploi.....	37
Tableau 42. Répartition de la population (25-54 ans) ni en emploi ni au chômage	37
Tableau 43. Taux de chômage (SU1 en %).....	39
Tableau 44. Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2 en %).....	39
Tableau 45. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3) en %	40
Tableau 46. Taux combiné chômage, sous-emploi et main-d'œuvre potentielle (SU4 en %)	41
Tableau 47. Taux de déficit d'emploi (en %).....	42
Tableau 48. Taux de non scolarisation des enfants (en %)	44
Tableau 49. Evolution du PIB, de l'emploi et de la productivité du travail.....	44
Tableau 50. Répartition du revenu total par source et décile de revenu (en milliards fcfa)	45
Tableau 51. Répartition du revenu moyen par source et décile de revenu (en mille fcfa)	46
Tableau 52. Répartition des emplois par secteur d'activités économiques (en %).....	47
Tableau 53. Taux d'alphabétisation des adultes (en %).....	47
Tableau 54. Taux d'obtention de diplôme d'études secondaires (en %).....	48
Tableau 55. Taux d'activités (en %)	48
Tableau 56. Jeunes de (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEEF en %).....	50
Tableau 57. Taux d'emploi informel (en %).....	51
Tableau 58. Taux d'emploi vulnérable (en %).....	51

Tableau 59. Travailleurs indépendants et familiaux dans la population occupée (en %)	52
Tableau 60. Répartition des enfants en emploi scolarisés et non scolarisés (en %)	53
Tableau 61. Répartition des enfants économiquement occupés (en %)	54
Tableau 62. Revenu annuel total du ménage par décile de revenu (en milliards fcfa et %)	55
Tableau 63. Revenu annuel total d'emploi du ménage (en milliards fcfa et %)	55
Tableau 64. Taux de travailleurs pauvres (en %)	56
Tableau 65. Taux de rémunération horaire moyen (en %)	57
Tableau 66. Travailleurs avec moins de la moitié de la rémunération médiane (en %)	57
Tableau 67. Taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu (en %)	58
Tableau 68. Répartition des employés par durée hebdomadaire de travail (en %)	59
Tableau 69. Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (en %)	59
Tableau 70. Répartition de l'ancienneté dans l'emploi (en %)	60
Tableau 71. Proportion de salarié en emploi temporaire (en %)	61
Tableau 72. Taux d'emploi précaire (en %)	61
Tableau 73. Taux de rémunération horaire moyen des travailleurs occasionnels (en fcfa)	62
Tableau 74. Personnes en emploi bénéficiant de congés de maternité (en %)	64
Tableau 75. Répartition des travailleurs de soins non rémunérés sans emploi	65
Tableau 76. Pourcentage de salariés dans l'emploi non agricole (en %)	66
Tableau 77. Proportion de femmes dans les postes d'encadrement et de gestion (en %)	67
Tableau 78. Rapport entre gains des femmes et gains des hommes	68
Tableau 79. Personnes en emploi avec une quelconque pénibilité au lieu du travail (en %)	69
Tableau 80. Répartition des personnes en emploi par type de lésion professionnelle (en % et individus)	70
Tableau 81. Personnes en emploi ayant subi un harcèlement sexuel au lieu du travail (en %)	70
Tableau 82. Répartition des personnes en emploi par type de discrimination subie au lieu du travail (en %)	71
Tableau 83. Population des plus de 64 ans bénéficiant de pension (en %)	72
Tableau 84. Main-d'œuvre participant à un système de protection sociale (en %)	73
Tableau 85. Répartition des dépenses annuelles de santé par tête (en millions fcfa)	73
Tableau 86. Taux global de syndicalisation (en %)	74
Tableau 87. Taux de syndicalisation des salariés (en %)	75
Tableau 88. Entreprise avec syndicat ou comité d'entreprise (en %)	75

Liste des figures

Figure 1. Formes de travail et système de comptabilité nationale	8
Figure 2. Evolution du taux annuel moyen d'inflation (en %)	45
Figure 3. Taux d'emploi des femmes (20-49 ans) (en %)	63
Figure 4. Répartition de l'activité principale par catégorie socioprofessionnelle (en %)	66
Figure 5. Ecart de rémunération horaire hommes-femmes (en fcfa)	68

Sigles et abréviations

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APEJ	Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes
BIT	Bureau international du travail
BPP	Bureau privé de placement
CEDEAO	Communauté économiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
ENEM	Enquête nationale sur l'emploi auprès des ménages
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
INSTAT	Institut national de la statistique
NEEF	Ni en emploi ni en éducation ni en formation
OIT	Organisation internationale du travail
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
PAT	Population en âge de travailler
PEJ	Programme emploi jeunes
PIB	Produit intérieur brut
RASAMT	Rapport annuel sur le marché du travail
RNEM	Rapport national sur l'emploi auprès des ménages
SCN	Système de comptabilité nationale
SU	Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre
SU1	Taux de chômage
SU2	Taux de chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail
SU3	Taux de chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle
SU4	Taux de chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail et à la main-d'œuvre potentielle
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé exécutif

Un double critère distingue les formes de travail, la destination prévue de la production (usage final propre ou utilisation par des tiers) et la nature des transactions (les transactions monétaires ou non monétaires et les transferts). Cinq formes en résultent, à savoir le travail de production pour la consommation personnelle, l'emploi, le travail en formation non rémunéré, le travail bénévole et les autres formes de travail.

Les données EMOP 2024 permettent de mesurer et d'analyser les multiples indicateurs rattachés à ces formes de travail. La participation de la population en âge de travailler (15 ans et plus) au travail de production pour la consommation personnelle est plus féminine que masculine, plus juvénile aussi. A l'opposé, le taux d'emploi est davantage masculin et peu juvénile, mais aussi plus rural et moins qualifié. Les hommes et surtout les jeunes 15-24 ans dominent le marché du travail en formation non rémunéré. Le travail bénévole, sous forme d'activités sociales et associatives est plus urbain que rural, éduqué et d'âge mûr. Les données montrent que peu d'individus s'engagent dans plusieurs formes de travail à la fois, 13% des femmes à deux formes simultanément contre moins de 4% des hommes.

Le travail domestique et de soins non rémunéré repose pour une large part sur les femmes, quel que soit l'âge ou le niveau d'éducation, en ville comme à la campagne, pour une durée hebdomadaire moyenne de 26 heures contre moins de 6 heures aux hommes. Evalué à des coûts de main-d'œuvre, ces activités domestiques et de soins non rémunérés vaudraient 467 milliards fcfa au coût d'opportunité des participants dont la plus grande part reviendrait aux femmes surtout pour des tâches d'entretien de la maison, de préparation de repas, de corvée d'eau et de garde des enfants.

La population en âge de travailler se répartit pour 53% de femmes contre 47% d'hommes, deux-tiers rurale contre un tiers urbaine, 60% d'analphabètes, 57% de jeunes (15-35 ans). Elle se décompose également en 62% de main-d'œuvre et pour 38% de population hors main-d'œuvre. Le taux d'emploi est de 59%, à raison de 78% pour les hommes et de 42% les femmes, pour une durée hebdomadaire moyenne de travail de 42 heures, à raison de 45 heures les hommes et de 38 heures les femmes. L'EMOP a dénombré 325 149 chômeurs dont 59% de femmes et la durée moyenne du chômage est estimée à 2.3 ans quel que soit le sexe.

Le taux de chômage est estimé à 4.5%, 3% pour les hommes et 6.7% les femmes, 2.5% en milieu rural contre 9% au milieu urbain. Il diminue avec l'âge mais augmente avec le niveau d'éducation. Le chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle grimpe au taux SU2 de 6.4%, pour 9.6% les femmes contre 4.4% les hommes, deux fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Le taux de déficit d'emploi est de 7.5%, moins élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, 5.5% contre 12.4%. Il est de 11.8% chez les femmes contre 4.7% les hommes. Lui aussi, il diminue avec l'âge mais augmente avec le niveau d'éducation

Le contexte économique et social du travail décent au Mali est caractérisé par (i) un fort taux de non scolarisation des enfants 6-12 ans, 42% avec 51% en milieu rural pour 21% ceux au milieu urbain, (ii) des taux d'inflation relativement élevés en 2021 et 2022, 9.8% et 9.7% mais avec un ralentissement depuis 2023, (iii) un revenu des ménages estimé à près de 10 000 milliards de fcfa dont 79% en revenu du travail, inégalement réparti, une personne du décile des plus riches gagnant en moyenne 8 fois plus qu'une autre personne du décile des plus

pauvres, (iii) un emploi à dominance agricole et de services laissant à l'industrie la portion congrue, (iv) un taux d'alphabétisation des adultes de 31% mais de 25% pour les femmes, couplé à 6.8% des personnes en emploi détentrices de diplôme secondaire.

Près d'un tiers des jeunes 15-35 ans sont ni en emploi, ni en formation ni dans le système éducatif, 11% des garçons et 48.5% des filles. L'emploi est principalement informel, 96% de l'emploi total avec 91% de l'emploi urbain. Il en résulte un taux d'emploi vulnérable élevé (57%), un taux de travailleurs pauvres tout aussi élevé (42%), un taux de bas salaire de près de 22% et un taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu de 48%.

Il faut ajouter un taux d'emploi précaire de 37.5% des personnes en emploi, un faible pourcentage de femmes en emploi bénéficiant de congés de maternité (16.8%) et une aussi faible proportion de la population de 65 ans et plus bénéficiaires d'une pension (5.7%).

En ce qui concerne le dialogue social, il faut savoir que le taux de syndicalisation des travailleurs est de seulement 5% et celui des salariés 15% dans un environnement où 8% des unités économiques ont un syndicat ou comité d'entreprise

Pour ce qui est spécifiquement des jeunes 15-35 ans, leur participation aux différentes formes de travail donnent 69% au travail de soins non rémunéré, 54% en emploi comme au travail en formation non rémunéré, 9%) au travail bénévole. Leur taux de participation en emploi en cours de formation est de 2.5%. Deux jeunes sur cinq sont en auto-emploi

Le taux de chômage des jeunes est estimé à 7.4% de la main-d'œuvre juvénile, à raison de 5.3% des garçons contre 10.2% des filles, 4.1% en milieu rural à 14.8% en milieu urbain. Le chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle est de 10%ⁿ de 4% les analphabètes, ce taux passe à 13.8% dès le primaire, puis à 19.6% au secondaire pour finir à 29% au supérieur. Le déficit d'emploi des jeunes est de 11.5% et leur taux d'emploi inadéquat par rapport à leurs qualifications est de 3.4%.

Sur le marché du travail, 9.3% des jeunes sont à la recherche d'emploi et disponibles, 0.1% demandeurs d'emploi non disponibles, 3.6% pas à la recherche d'emploi mais disponibles, 2.1% pas à la recherche d'emploi ni disponibles

Introduction

Selon les résolutions I et II de l'OIT (2023), les objectifs du système de statistiques du travail sont de quatre ordres:

- ✓ surveiller les marchés du travail et la sous-utilisation de la main-d'œuvre, y compris le chômage, pour concevoir, appliquer et évaluer des politiques et des programmes économiques et sociaux en matière de création d'emploi et de revenus, de développement des compétences, y compris les programmes de formation professionnelle et d'éducation, et des politiques relatives au travail décent
- ✓ fournir une mesure complète de la participation à toutes les formes de travail afin d'estimer le volume du facteur travail dans la comptabilité nationale de la production, en incluant les comptes "satellites" existants, et la contribution de toutes les formes de travail au développement économique, aux moyens d'existence des ménages et au bien-être des personnes et de la société
- ✓ évaluer la participation aux différentes formes de travail des groupes de population comme les femmes et les hommes, les jeunes, les enfants, les migrants et d'autres groupes ciblés par des politiques spécifiques
- ✓ étudier les liens entre les différentes formes de travail et leurs résultats économiques et sociaux.

Pour l'atteinte de ces objectifs, trois groupes d'indicateurs sont calculés pour rendre compte des performances du marché du travail. Ce sont (i) le dénombrement des personnes dans la main-d'œuvre, des personnes hors de la main-d'œuvre, des personnes en emploi, des personnes en sous-emploi lié au temps de travail, des personnes au chômage, de la main-d'œuvre potentielle et des producteurs pour la consommation finale personnelle, (ii) les taux calculés par rapport à la population en âge de travailler, et (iii) les mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui nécessitent plusieurs indicateurs phares afin de refléter la nature de la sous-utilisation dans différents contextes socioéconomiques.

Le présent rapport rend compte de tout cela. Aussi, s'articule-t-il autour 6 thématiques centrales, à savoir (i) les formes de travail la participation de la population aux dites formes, (ii) le travail domestique et de soins non rémunéré, (iii) la répartition de la population en âge de travailler entre main-d'œuvre et population hors main-d'œuvre, (iv) la sous-utilisation de la main-d'œuvre et le déficit d'emploi, (v) les principaux indicateurs de mesure du travail décent, et (vi) la participation des jeunes au marché du travail. Le calcul et l'analyse d'autant de statistiques du marché du travail se font à l'aide des bases de données de l'EMOP 2024, notamment ses modules emploi et pauvreté. Le premier module constitue véritablement l'enquête emploi auprès des ménages. Recours est fait au second pour des besoins de mesure du revenu des ménages hors revenu d'emploi et d'intégration de la dimension pauvreté dans les caractéristiques sociodémographiques des participants au marché du travail.

1. Formes de travail

Avant d'analyser la répartition de la population entre les différentes formes de travail, celles-ci devraient être préalablement présentées en termes de concepts et de définitions succinctes. Dans la littérature (OIT, 2023), un double critère permet de distinguer les formes de travail, à savoir (i) la destination prévue de la production (i.e. pour usage final propre, ou pour utilisation par des tiers en termes d'autres unités économiques) et (ii) la nature des transactions (les transactions monétaires ou non monétaires et les transferts).

1.1. Travail, formes de travail et système de comptabilité nationale

Tout d'abord, il faut savoir que pour qu'une personne soit considérée comme engagée dans une forme donnée de travail, il faut qu'elle ait effectué cette forme de travail pendant au moins une heure durant la courte période de référence pertinente, généralement la semaine. Il est supposé que cette durée minimale est suffisante pour assurer la couverture de toutes les activités productives effectuées, qu'elles soient effectuées à temps partiel, de façon temporaire, occasionnelle ou sporadique, et à produire une mesure complète de tous les apports de travail à la production. Cela signifie qu'une activité menée en moins d'une heure hebdomadaire n'est pas du travail. Le travail a pour finalité la production de biens ou la fourniture de services destinés à la consommation par des tiers ou à sa consommation personnelle. Ainsi, il exclut les activités qui ne produisent pas de biens ou ne fournissent pas de services comme la mendicité ou le vol. Il exclut en outre les activités ne pouvant être réalisées par une autre personne que par soi-même à l'instar de dormir, d'apprendre ou de mener toute activité de loisirs tout comme le fait de prendre soin de soi en termes de toilette personnelle et d'hygiène.

La Résolution II amendant la résolution I¹ concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, issue de la 21^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 11-20 octobre 2023), distingue 5 formes de travail que sont le travail de production pour la consommation personnelle, l'emploi, le travail en formation non rémunéré, le travail bénévole et les autres formes de travail. A celles-ci s'ajoutent les activités non productives. La résolution I précisait 5 formes de travail s'excluant mutuellement selon la destination prévue de la production (usage final propre ou utilisation par des tiers) et sur la nature des transactions (transactions monétaires ou non monétaires et transferts).

Le travail de production pour la consommation personnelle consiste à produire des biens et services pour usage final propre. La production de biens comprend (i) la production et/ou la transformation, en vue du stockage, de produits issus des activités d'agriculture, pêche, chasse et cueillette, (ii) l'extraction et/ou la transformation, en vue du stockage, de produits de la mine ou de la forêt, y compris le bois à brûler et autres combustibles, (iii) la collecte d'eau de sources, (iv) la fabrication de produits pour le ménage (meubles, textiles, habillement et chaussures, poterie ou autres produits durables), et (v) la construction ou les réparations majeures de sa propre habitation ou ferme, etc. Quant à la fourniture de services pour la consommation personnelle, la Résolution I énumère (i) la comptabilité/gestion du ménage comme l'achat/transport de biens, (ii) la préparation de repas, (iii) le nettoyage, la décoration et l'entretien de la maison et des biens durables du ménage, y compris jardiner, évacuer les

¹ Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, issue de la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 2-11 octobre 2013)

déchets du ménage et les recycler, prendre soin des animaux domestiques ou de compagnie, et (iv) l'éducation et le soin aux enfants, aux membres âgés et dépendants (malades et personnes vivant avec un handicap) du ménage.

L'emploi est cette forme de travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Une personne en emploi peut être soit au travail et ayant travaillé au moins une heure soit ne pas être au travail en raison d'absence temporaire du poste de travail ou d'aménagements du temps de travail tels que la rotation par équipe, les horaires flexibles ou le repos compensatoire des heures supplémentaires. L'absence du poste de travail doit maintenir le lien du travailleur avec le poste de travail. Elle peut résulter de congé maladie, de jours fériés, vacances ou congé annuel ou de périodes de congé de maternité/paternité déterminées par la législation nationale. Les personnes en emploi incluent:

- ✓ les personnes travaillant en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des activités de formation ou de développement des compétences requises pour son poste de travail ou pour un autre poste de travail dans la même unité économique
- ✓ les apprentis, stagiaires et personnes en formation travaillant en échange d'une rémunération en espèces ou en nature
- ✓ les personnes engagées, en échange d'une rémunération ou d'un profit, dans des programmes de promotion de l'emploi
- ✓ les personnes travaillant dans leurs propres unités économiques pour produire des biens principalement destinés à la vente ou au troc, même si une partie de la production est destinée à la consommation du ménage
- ✓ les travailleurs saisonniers durant la basse saison, s'ils continuent d'accomplir des tâches et fonctions de leur poste de travail, à l'exception des obligations légales ou administratives comme le règlement des impôts, indépendamment de la perception ou non d'une rémunération
- ✓ les personnes qui travaillent en échange d'une rémunération ou d'un profit payable au ménage dans des unités du marché exploitées par un membre du ménage ou qui accomplissent des tâches ou des fonctions correspondant à un poste de travail de salarié détenu par un membre du ménage
- ✓ les membres réguliers des forces armées, conscrits et personnes effectuant le service civil en échange d'une rémunération en espèces ou en nature.

Enfin, la Résolution I sus-citée exclut du décompte des personnes en emploi (i) les apprentis, stagiaires, et personnes en formation qui travaillent sans rémunération, (ii) les participants à des dispositifs de formation de compétences ou de reconversion dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, lorsqu'ils ne sont pas engagés dans le processus de production d'une unité économique, (iii) les personnes qui sont obligées d'effectuer un travail pour continuer à bénéficier de prestations sociales publiques comme les indemnités de chômage, (iv) les personnes qui reçoivent des transferts sociaux en espèces ou en nature, non liés à l'emploi, (v) les personnes qui ont un poste de travail saisonnier durant la basse saison, si elles ont cessé d'accomplir les tâches et les fonctions de ce poste de travail, (vi) les personnes qui conservent un droit de retourner dans la même unité économique mais qui en étaient absentes, lorsque la durée totale de l'absence est supérieure au seuil spécifié² et/ou si le test de la perception continue d'une rémunération n'est pas rempli, et (vii) les personnes mises à pied pour une durée indéterminée qui n'ont pas l'assurance de retourner en emploi dans la même unité économique.

² Aussi, à des fins d'analyse est-il utile de collecter des informations sur la durée totale de l'absence, ses motifs, les prestations perçues, etc.

La forme de travail en formation non rémunéré est du travail accompli pour des tiers sans rémunération en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences sur le lieu de travail. Il peut s'agir, soit de formation, apprentissage, stage ou tout autre programme d'engagement non rémunéré dans le processus de production de l'unité économique, soit de dispositifs d'acquisition de compétences ou de reconversion non rémunérés dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi. Ne sont pas comptabilisés dans le travail en formation non rémunéré (i) les périodes d'essai associées avec le début d'un poste de travail, (ii) l'acquisition générale de connaissances ou l'apprentissage tout au long de la vie durant l'emploi, (iii) l'orientation et l'apprentissage durant le travail bénévole, et (iv) l'apprentissage durant le travail de production pour la consommation personnelle.

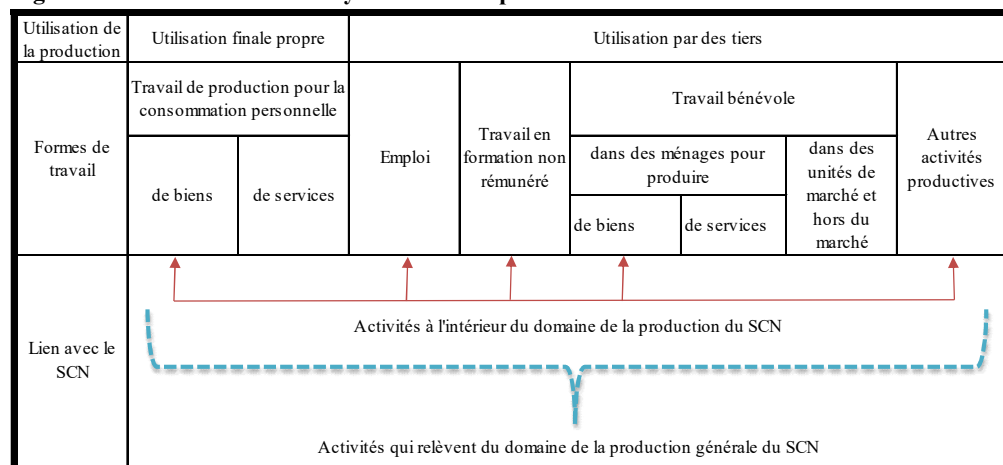
La quatrième forme de travail, à savoir le travail bénévole est du travail non obligatoire et non rémunéré, réalisé pour des tiers. Son caractère "non obligatoire" tient au fait que le travail est effectué sans aucune obligation civile, légale ou administrative, à ne pas confondre avec l'accomplissement de responsabilités sociales, communautaires ou religieuses. Il est non rémunéré en ce sens qu'il n'y a pas de rémunération en espèces ou en nature pour le travail accompli ou les heures effectuées. Enfin, la qualité de production "pour des tiers" du travail bénévole fait référence au travail accompli (i) dans le cadre d'une organisation qu'il s'agisse de groupes d'entraide, d'assistance mutuelle ou de groupes communautaires dont le bénévole est membre, et (ii) pour des ménages différents de celui du bénévole ou plus largement de ceux des membres de sa famille.

Le travailleur bénévole est cette personne en âge de travailler qui réalise toute activité non rémunérée et non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers. Il peut cependant recevoir une forme réduite de soutien ou d'allocation en espèces, soit pour couvrir les dépenses qu'il engage soit pour celles engendrées par l'activité, ou encore une compensation en nature du genre repas, transport ou cadeaux symboliques. Sont exclues des activités de bénévolat (i) le service à la communauté et le travail réalisé par des prisonniers lorsque ordonnés par le tribunal ou une autorité semblable, le service militaire et le service civil obligatoires, (ii) le travail non rémunéré exigé dans le cadre de programmes d'enseignement ou de formation, (iii) le travail pour autrui accompli pendant le temps de travail associé à l'emploi, ou dans le cadre d'un congé payé accordé par l'employeur.

Enfin la dernière forme de travail, celle des autres activités productives non définies dans la présente résolution comprend le service communautaire non rémunéré ou le travail non rémunéré réalisé par des prisonniers et les services militaire ou civil non rémunérés.

De toutes ces formes de travail, l'emploi est celle qui détermine la portée des activités comprises dans les statistiques de la main-d'œuvre i.e. de d'offre de travail en un temps donné pour la production de biens et services en échange de rémunération ou de profit. Il importer de lier les formes de travail au système de comptabilité nationale, actuellement le SCN 2008.

Figure 1. Formes de travail et système de comptabilité nationale



1.2. Participation de la population aux principales formes de travail

La participation de la population au marché du travail s'analyse par forme de travail telle que présentée précédemment. Pour chaque forme, des effectifs et pourcentages de la population sont calculés et analysés. La population en question est celle en âge de travailler, soit les 15 ans et plus, estimée par l'EMOP 2024 à environ 11.5 millions de personnes sur une population totale d'un peu plus de 23 millions d'habitants.

1.2.1. Travail de production pour la consommation personnelle

La proportion de la population en âge de travailler participant au travail de production pour la consommation personnelle est de 40%, à raison de 20% des hommes et 57% des femmes. La participation à cette forme particulière de travail est davantage féminine que masculine, dans un rapport de 1 à 2.8 indiquant que les femmes participent 2.8 fois plus au travail de production pour la consommation finale personnelle que les hommes. Le rapport est encore beaucoup plus élevé chez les personnes de 25-54 ans mais faible pour les autres tranches d'âge ainsi que pour le niveau secondaire d'éducation. Le plus fort taux de participation est détenu par les jeunes 15-24 ans, 54% et d'ailleurs la participation diminue avec l'âge jusqu'à 54 ans pour remonter au-delà. Le taux des hommes est également le plus élevé dans cette tranche d'âge des 15-24 ans contrairement aux femmes qui l'ont à 55 ans et plus. On notera que la participation est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural, aussi bien dans l'ensemble que par sexe. Les hommes participent à peine à cette forme de travail entre 25 et 54 ans, moins de 7% les 25-35 ans et à peine 3% les 36-54 ans, ces chiffres sont tirés par les hommes d'aucun niveau formel d'éducation, moins de 15% de participation contre 23% et plus les personnes avec éducation formelle.

Tableau 1. Population en travail de production pour la consommation personnelle (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	26,4	64,4	46,2
	Bamako	26,0	62,8	45,1
	Autre urbain	26,9	66,2	47,5
	Rural	17,4	53,9	37,0
Classe d'âge	15-24 ans	39,7	67,0	54,2
	25-35 ans	6,6	53,4	34,7
	36-54 ans	3,2	44,1	23,9
	55+ ans	32,4	69,4	49,3
Education	Aucun	14,7	53,9	37,7
	Primaire	23,0	61,5	41,1
	Secondaire	38,4	70,2	52,4
	Supérieur	26,9	66,7	39,4
Total		20,4	57,3	40,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

En termes d'effectifs absolus, ce sont au total 4.7 millions de personnes qui participent à cette forme de travail, à raison de 76% de femmes et 24% d'hommes. Ces personnes vivent majoritairement en milieu rural, 62.5% avec aucun niveau d'éducation formelle, 57%. Très peu ont atteint le niveau secondaire d'éducation ou ont dépassé l'âge de 35 ans. Les travailleurs de production pour la consommation personnelle sont majoritairement des femmes, davantage jeunes et analphabètes. Les hommes y participant sont à 60% des jeunes 15-24 ans contre 36.5% chez les femmes. Les hommes sont sous-représentés chez les 25-35 ans et chez les 36-54 ans ainsi qu'au niveau supérieur d'éducation. Les femmes ne le sont qu'au niveau secondaire et supérieur d'instruction mais leur poids diminue nettement avec l'âge à la différence des hommes où les 55 ans et plus surclassent les 25-54 ans.

Tableau 2. Répartition de la population en travail de production pour la consommation personnelle

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	483 925	42,9	1 284 181	35,8	1 768 106	37,5
	Bamako	256 346	22,7	668 020	18,6	924 367	19,6
	Autre urbain	227 578	20,2	616 161	17,2	843 739	17,9
	Rural	643 445	57,1	2 301 925	64,2	2 945 370	62,5
Classe d'âge	15-24 ans	679 646	60,3	1 308 375	36,5	1 988 022	42,2
	25-35 ans	80 982	7,2	984 986	27,5	1 065 968	22,6
	36-54 ans	51 485	4,6	728 800	20,3	780 285	16,6
	55+ ans	315 256	28,0	563 944	15,7	879 201	18,7
Education	Aucun	431 643	38,3	2 234 118	62,3	2 665 761	56,6
	Primaire	396 342	35,2	941 805	26,3	1 338 146	28,4
	Secondaire	229 736	20,4	330 641	9,2	560 377	11,9
	Supérieur	69 650	6,2	79 542	2,2	149 192	3,2
Total		1 127 370	23,9	3 586 106	76,1	4 713 476	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

1.2.2. Emploi

La population en emploi est estimée en 2024 à 59% de la population en âge de travailler. Ce taux d'emploi est inégalement réparti entre sexes, par milieu de résidence, selon l'âge et le niveau d'éducation. Il est de 78% chez les hommes contre 42% chez les femmes, près du simple au double en faveur des hommes. Il est plus élevé en milieu rural qu'urbain, 63% contre 52% dans l'ensemble, soit 11 points de pourcentage de moins chez les femmes sur les

hommes avec presque autant d'écart pour chacun des deux sexes. Les 25-54 ans sont proportionnellement plus en emploi que les autres classes d'âges, aussi bien dans l'ensemble que pour chacun des deux sexes. Il en est de même des travailleurs sans instruction formelle. Aussi, l'emploi est-il davantage rural au Mali, masculin et peu qualifié. Il faut observer que le niveau secondaire d'éducation a le plus faible taux d'emploi, 45% au total pour 29% chez les femmes et 57,5% les hommes. Un jeune qui arrive au niveau secondaire devrait poursuivre ses études pour accroître ses chances d'avoir un emploi.

Tableau 3. Taux d'emploi de la population en âge de travailler (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	70,4	34,8	51,8
	Bamako	70,2	36,5	52,7
	Autre urbain	70,5	32,7	50,8
	Rural	82,2	45,9	62,8
Classe d'âge	15-24 ans	57,5	32,7	44,3
	25-35 ans	93,0	46,5	65,1
	36-54 ans	96,5	55,7	75,8
	55+ ans	66,1	29,2	49,3
Education	Aucun	84,7	45,7	61,9
	Primaire	75,8	38,0	58,0
	Secondaire	57,5	29,4	45,1
	Supérieur	70,9	33,1	59,0
Total		78,3	42,4	59,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Elles sont près de 7 millions de personnes en âge de travailler à occuper un emploi et dont 62% sont des hommes contre 38% de femmes. Ce sont majoritairement des ruraux et des analphabètes, âgés tout aussi majoritairement de 25-54 ans. Les urbains représentent 28% de l'effectif avec davantage à Bamako que dans d'autres agglomérations urbaines. Sans doute, comme dans la population totale du pays, les niveaux secondaire et supérieur sont sous-représentés dans l'emploi un peu comme les 55 ans et plus. Il y a proportionnellement plus de femmes rurales en emploi que d'hommes et plus âgées de 25-35 ans ou encore analphabètes. Pour toutes les autres modalités sociodémographiques, les hommes dominent proportionnellement.

Tableau 4. Répartition de la population en emploi

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	1 288 680	29,8	693 276	26,1	1 981 956	28,4
	Bamako	691 622	16,0	388 579	14,6	1 080 202	15,5
	Autre urbain	597 058	13,8	304 696	11,5	901 754	12,9
	Rural	3 032 684	70,2	1 960 301	73,9	4 992 985	71,6
Classe d'âge	15-24 ans	983 871	22,8	639 186	24,1	1 623 056	23,3
	25-35 ans	1 141 331	26,4	857 424	32,3	1 998 754	28,7
	36-54 ans	1 553 362	35,9	919 366	34,6	2 472 729	35,5
	55+ ans	642 800	14,9	237 601	9,0	880 401	12,6
Education	Aucun	2 487 340	57,6	1 893 993	71,4	4 381 333	62,8
	Primaire	1 306 056	30,2	581 763	21,9	1 887 819	27,1
	Secondaire	344 240	8,0	138 356	5,2	482 596	6,9
	Supérieur	183 728	4,3	39 465	1,5	223 192	3,2
Total		4 321 364	62,0	2 653 576	38,0	6 974 941	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

1.2.3. Travail en formation non rémunéré

Dans la base de données EMOP 2024, il y a très peu de personnes occupées au travail en formation non rémunéré, à peine 4 mille personnes. Aussi, le taux est-il faible, 0.2% ou 2% de la population en âge de travailler. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes et le sont pour toutes les caractéristiques sociodémographiques sauf chez les personnes de niveau secondaire d'éducation. Au-delà de 35 ans, il y a encore moins d'hommes participant au travail en formation non rémunéré mais il n'y a pas de femme du tout. Le milieu urbain est surreprésenté dans cette forme de travail. Les jeunes 15-24 ans le sont également comme on pouvait s'y attendre car il s'agit d'apprentis non rémunérés par leurs patrons.

Tableau 5. Population au travail en formation non rémunéré (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	0,5	0,1	0,3
	Bamako	0,3	0,1	0,2
	Autre urbain	0,7	0,1	0,4
	Rural	0,1	0,0	0,1
Classe d'âge	15-24 ans	0,7	0,1	0,4
	25-35 ans	0,1	0,1	0,1
	36-54 ans	0,0	0,0	0,0
	55+ ans	0,0	0,0	0,0
Education	Aucun	0,1	0,0	0,0
	Primaire	0,6	0,1	0,4
	Secondaire	0,1	0,2	0,1
	Supérieur	0,1	0,0	0,1
Total		0,3	0,1	0,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Les un peu plus de 4 mille personnes au travail en formation non rémunéré sont à 77% des hommes contre 23% de femmes. Ce sont majoritairement des jeunes de 15-24 ans (80% à raison de 88% des hommes et 55% des femmes), des urbains (64% respectivement 65% et 59%) et des personnes de niveau primaire d'éducation (73% respectivement 80% et 51%). Si le milieu urbain pour les femmes est davantage concentré à Bamako (36% des 59%), celui des hommes l'est hors de la capitale (43% des 65%). Il est enfin à noter qu'il y a plus de femmes de niveau secondaire dans cette forme de travail que de femmes sans aucun niveau d'instruction (25% contre 23%) à l'exact opposé des hommes (2% contre 15.5%).

Tableau 6. Répartition de la population au travail en formation non rémunéré

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	9 089	65,3	2 475	59,3	11 563	63,9
	Bamako	3 161	22,7	1 497	35,9	4 658	25,7
	Autre urbain	5 927	42,6	978	23,4	6 905	38,2
	Rural	4 833	34,7	1 697	40,7	6 530	36,1
Classe d'âge	15-24 ans	12 224	87,8	2 309	55,4	14 533	80,3
	25-35 ans	1 076	7,7	1 863	44,6	2 939	16,2
	36-54 ans	173	1,2	0	0,0	173	1,0
	55+ ans	449	3,2	0	0,0	449	2,5
Education	Aucun	2 153	15,5	957	22,9	3 110	17,2
	Primaire	11 145	80,1	2 137	51,2	13 281	73,4
	Secondaire	323	2,3	1 044	25,0	1 367	7,6
	Supérieur	300	2,2	35	0,8	335	1,9
Total		13 921	76,9	4 172	23,1	18 094	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

1.2.4. Travail bénévole

Dans la base de données EMOP 2024, il a été assimilé au travail bénévole, qui n'y figure pas autrement, les activités sociales et associatives dans lesquelles sont engagées près d'un million d'individus en âge de travailler. Le taux de participation est de 8%, à raison de 3% des hommes contre 13% des femmes. Dans l'ensemble, le milieu urbain participe proportionnellement plus à cette forme de travail que le milieu rural, 13.5% (près de 17% à Bamako et 10% en autre milieu urbain) contre 6%, plus de personnes de 55 ans et plus que toute autre classe d'âge et plus de niveau secondaire et plus que tout autre niveau d'instruction. Il en est de même chez les hommes, un peu comme chez les femmes sauf pour l'âge où ce sont plutôt les 25-35 ans qui sont les plus proportionnellement représentées pour cette forme de travail.

Tableau 7. Population au travail bénévole (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	6,1	20,3	13,5
	Bamako	7,6	24,9	16,6
	Autre urbain	4,3	15,1	10,0
	Rural	2,1	9,3	5,9
Classe d'âge	15-24 ans	5,0	12,1	8,8
	25-35 ans	1,1	14,4	9,1
	36-54 ans	0,4	11,4	6,0
	55+ ans	8,4	13,6	10,7
Education	Aucun	2,5	11,2	7,6
	Primaire	3,3	14,4	8,5
	Secondaire	6,0	18,3	11,4
	Supérieur	7,9	24,4	13,1
Total		3,4	12,8	8,4

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Aussi bien le taux de participation des femmes est plus élevé que celui des hommes, aussi l'est leur poids dans la population en âge de travailler travaillant bénévolement, 81% contre 19%. Le milieu urbain renferme le plus de bénévoles, 52% (4% à Bamako et 18% ailleurs) contre 48%, ce qui est absolument contraire à la répartition spatiale de la population totale comme de la population en âge de travailler du pays. Les participants masculins sont concentrés sur les 15-24 ans et les 55 ans et plus tandis que les participantes féminines sont éparpillées entre toutes les tranches d'âge. A l'opposé, les femmes sont concentrées dans le niveau primaire au plus alors que les hommes sont à tous les niveaux dans d'importantes proportions.

Tableau 8. Répartition de la population au travail bénévole

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	111 206	59,3	516 052	51,6	516 052	52,3
	Bamako	74 581	39,8	264 590	33,1	339 171	34,4
	Autre urbain	36 625	19,5	140 256	17,5	176 881	17,9
	Rural	76 369	40,7	394 960	49,4	471 329	47,7
Classe d'âge	15-24 ans	85 344	45,5	236 034	29,5	321 378	32,5
	25-35 ans	13 545	7,2	265 397	33,2	278 942	28,3
	36-54 ans	7 130	3,8	188 066	23,5	195 196	19,8
	55+ ans	81 556	43,5	110 309	13,8	191 865	19,4
Education	Aucun	74 649	39,8	464 303	58,1	538 952	54,6
	Primaire	56 283	30,0	220 261	27,5	276 544	28,0
	Secondaire	36 222	19,3	86 149	10,8	122 371	12,4
	Supérieur	20 421	10,9	29 094	3,6	49 515	5,0
Total		187 575	19,0	799 806	81,0	987 381	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

1.2.5. Autres activités productives

Comme le travail en formation non rémunéré, les autres activités productives occupent peu de personnes en âge de travailler, un peu plus de 0.2%, cette fois avec une participation féminine plus importante que masculine, 0.3% contre 0.2%. Le taux de participation à cette forme de travail décroît avec l'âge, aussi bien dans l'ensemble que par sexe. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, 0.3% contre 0.2% avec 0.4% contre 0.1% chez les hommes mais quasiment à égalité chez les femmes. Il croît avec le niveau d'éducation, de 0.2% chez les analphabètes à 1% chez les personnes de niveau supérieur, et 0.3% les autres niveaux d'éducation. Cet accroissement s'estompe chez les femmes au niveau primaire pour reprendre au supérieur les femmes enregistrant les plus faibles taux de participation au niveau secondaire d'instruction. Il faut rappeler que les autres activités productives sont constituées, dans la base de données EMOP 2024, des autres activités domestiques non spécifiées.

Tableau 9. Population en autres activités productives (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	0,4	0,3	0,3
	Bamako	0,6	0,4	0,5
	Autre urbain	0,1	0,2	0,1
	Rural	0,1	0,3	0,2
Classe d'âge	15-24 ans	0,5	0,4	0,4
	25-35 ans	0,2	0,3	0,3
	36-54 ans	0,0	0,2	0,1
	55+ ans	0,0	0,2	0,1
Education	Aucun	0,0	0,3	0,2
	Primaire	0,3	0,3	0,3
	Secondaire	0,4	0,1	0,3
	Supérieur	1,3	0,5	1,0
Total		0,2	0,3	0,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

On a dénombré plus de 28 mille personnes engagées dans d'autres activités productives comme forme de travail. Elles sont réparties à 39% respectivement 61% entre hommes et femmes. Les femmes sont plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain à l'opposé des hommes. La majorité des participants masculins à cette forme de travail sont de 15-24 ans,

78.5% tandis que les femmes de 15-35 ans font à peine 72%. De l'autre côté, la majorité des femmes participantes n'ont aucun niveau d'instruction, 64% contre 6.5% des hommes et donc 53% des hommes ont le niveau secondaire et plus contre 6% des femmes.

Tableau 10. Répartition de la population en autres activités productives

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	6 885	61,9	6 220	36,2	13 104	46,3
	Bamako	5 877	52,9	4 706	27,4	10 583	37,4
	Autre urbain	1 007	9,1	1 514	8,8	2 521	8,9
	Rural	4 235	38,1	10 952	63,8	15 187	53,7
Classe d'âge	15-24 ans	8 732	78,5	6 977	40,6	15 709	55,5
	25-35 ans	2 271	20,4	5 453	31,8	7 724	27,3
	36-54 ans	0	0,0	3 055	17,8	3 055	10,8
	55+ ans	117	1,0	1 687	9,8	1 803	6,4
Education	Aucun	723	6,5	10 968	63,9	11 691	41,3
	Primaire	4 482	40,3	5 110	29,8	9 592	33,9
	Secondaire	2 543	22,9	551	3,2	3 094	10,9
	Supérieur	3 372	30,3	542	3,2	3 914	13,8
Total		11 120	39,3	17 171	60,7	28 291	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

1.3. Exercice combiné de formes de travail

On sait que les personnes en âge de travailler peuvent participer simultanément à plusieurs formes de travail voire ne participer à aucune. De l'analyse des données, il ressort que l'écrasante majorité participe à une seule forme de travail, 91% pour 95% des hommes contre 87% des femmes, 8 points de pourcentage d'écart. En conséquence, les femmes participent proportionnellement plus que les hommes à 2 ou 3 formes de travail à la fois. Ainsi, 13% des femmes participent simultanément à deux formes de travail contre 3.5% des hommes. Les femmes sont encore plus impliquées dans cette position en milieu urbain, 20% des femmes urbaines dont 25% de celles de Bamako autant qu'au niveau supérieur d'éducation. La spécialisation à une seule forme de travail est plus prononcée chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la caractéristique sociodémographique. La participation à aucune forme de travail est à dominance masculine, 1% des hommes contre à peine 0.3% des femmes. Les femmes "oisives" se rencontrent proportionnellement plus en milieu urbain hors de Bamako et dans la tranche d'âge des 55 ans et plus. Les hommes dans cette situations sont mieux représentés dans tout le milieu urbain, chez les jeunes 15-24 ans (une jeunesse désœuvrée) surtout de niveau secondaire d'éducation, 4% d'entre eux.

Tableau 11. Répartition de l'exercice combiné de formes de travail (en % PAT)

		Aucune forme de travail			Une seule forme de travail			Deux formes de travail			Trois formes de travail		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	2,5	0,7	1,6	91,2	78,8	84,8	6,2	20,3	13,5	0,1	0,2	0,1
	Bamako	2,6	0,5	1,5	90,0	74,5	81,9	7,3	24,8	16,4	0,1	0,2	0,1
	Autre urbain	2,4	1,0	1,7	92,6	83,8	88,0	4,9	15,1	10,2	0,1	0,1	0,1
	Rural	0,3	0,1	0,2	97,4	90,4	93,6	2,2	9,5	6,1	0,0	0,0	0,0
Classe d'âge	15-24 ans	2,3	0,3	1,2	92,0	87,2	89,4	5,6	12,5	9,3	0,1	0,0	0,0
	25-35 ans	0,3	0,1	0,2	98,4	85,3	90,5	1,2	14,5	9,2	0,1	0,1	0,1
	36-54 ans	0,2	0,2	0,2	99,5	88,3	93,8	0,4	11,5	6,0	0,0	0,0	0,0
	55+ ans	1,1	1,2	1,2	90,7	85,4	88,3	8,2	13,3	10,5	0,0	0,1	0,1
Education	Aucun	0,5	0,3	0,4	97,0	88,3	91,9	2,5	11,3	7,7	0,0	0,1	0,0
	Primaire	0,9	0,4	0,7	95,2	84,9	90,4	3,8	14,6	8,9	0,0	0,1	0,1
	Secondaire	3,8	0,4	2,3	90,2	81,0	86,1	5,9	18,6	11,5	0,1	0,0	0,1
	Supérieur	1,8	0,2	1,3	89,6	74,9	85,0	8,4	24,9	13,6	0,2	0,0	0,1
Total		1,1	0,3	0,7	95,4	86,7	90,8	3,5	12,9	8,5	0,0	0,1	0,1

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

2. Travail domestique et de soins non rémunéré

Dans l'analyse du travail domestique et de soins non rémunéré, l'on s'intéresse successivement à la participation de la population en âge de travailler à cette forme de travail, à la durée, hebdomadaire et annuelle, d'exercice de ces activités et enfin à la valuation au coût de production. Les coûts généralement utilisés dans ce genre d'analyse sont ceux du manœuvre, du domestique, le coût d'opportunité ou encore le SMIG comme étalon de rémunération.

2.1. Participation au travail domestique et de soins non rémunéré

Plus de 7 adultes (15 ans et plus) sur 10 (71%) participent au travail domestique et de soins non rémunéré, 50% des hommes pour 89% des femmes. Quelle que soit la catégorie sociodémographique, les femmes y participent majoritairement jusqu'à 59% de celles âgées de 55 ans et plus, le plus faible taux de participation avec un maximum de 96% les 25-35 ans. A contrario, il n'y a pas de caractéristique sociodémographique où il n'y a pas de minorité masculine pour au moins une modalité, comme 49% des hommes sans éducation formelle, 44.5% des hommes de 55 ans et plus et moins de 50% de ceux du milieu urbain autre que Bamako. Le plus de participation des hommes revient à ceux de niveau supérieur d'éducation, 53%, davantage les 36-54 ans que les 15-24 ans.

Tableau 12. Population au travail domestique et de soins non rémunéré (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	50,4	90,3	71,2
	Bamako	50,8	92,4	72,4
	Autre urbain	49,9	87,9	69,8
	Rural	50,4	87,8	70,5
Classe d'âge	15-24 ans	51,9	90,5	72,4
	25-35 ans	50,5	95,6	77,6
	36-54 ans	52,3	92,9	72,9
	55+ ans	44,5	59,4	51,3
Education	Aucun	49,2	87,2	71,5
	Primaire	51,8	91,5	70,4
	Secondaire	51,0	91,0	68,6
	Supérieur	53,4	89,3	64,7
Total		50,4	88,6	70,7

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Les participants au travail domestique et de soins non rémunéré sont plus de 8 millions de personnes en âge de travailler avec un tiers d'hommes et deux tiers de femmes, les milieux urbains et ruraux étant dans le même rapport d'un tiers contre deux tiers. La majorité des participants sont du milieu rural, pour chacun des sexes ainsi que d'aucun niveau d'éducation, 52% des hommes contre 65% des femmes. La part des femmes de 55 ans et plus est marginal, moins de 9% comme celle des femmes de niveau secondaire encore moins supérieur, 8% respectivement 2%. Le niveau supérieur est également marginal chez les hommes, 5%, même quelque peu moins au niveau secondaire, 11% contre 8% chez les femmes tout aussi moins dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, 16% contre 9% des femmes. Les jeunes garçons et les jeunes filles, 15-24 ans, ont un égal poids dans la participation à cette forme de travail, 32%, le plus fort poids de toutes les tranches d'âge.

Tableau 13. Répartition de la population au travail domestique et de soins non rémunéré

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	922 675	33,2	1 800 649	32,5	2 723 324	32,7
	Bamako	500 409	18,0	983 187	17,7	1 483 596	17,8
	Autre urbain	422 266	15,2	817 462	14,7	1 239 728	14,9
	Rural	1 860 457	66,8	3 746 203	67,5	5 606 660	67,3
Classe d'âge	15-24 ans	888 072	31,9	1 766 802	31,9	2 654 874	31,9
	25-35 ans	620 043	22,3	1 763 831	31,8	2 383 874	28,6
	36-54 ans	842 106	30,3	1 533 100	27,6	2 375 206	28,5
	55+ ans	432 911	15,6	483 119	8,7	916 030	11,0
Education	Aucun	1 446 819	52,0	3 612 409	65,1	5 059 228	60,7
	Primaire	892 318	32,1	1 399 680	25,2	2 291 998	27,5
	Secondaire	305 646	11,0	428 336	7,7	733 983	8,8
	Supérieur	138 349	5,0	106 427	1,9	244 775	2,9
Total		2 783 132	33,4	5 546 852	66,6	8 329 984	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

2.2. Durée du travail domestique et de soins non rémunéré

La durée hebdomadaire du travail domestique et de soins non rémunéré varie en fonction de l'activité domestique et de soins en question ainsi que du sexe. Elle est de 16 heures pour l'ensemble des activités, à raison de 26 heures les femmes et 5.5 heures les hommes, les femmes y consacrant ainsi plus de 4 fois plus de temps qu'y consacrent les hommes. Dans cette moyenne nationale, plus de temps y sont consacré à Bamako, 17 heures au total pour 28 heures les femmes contre 5 heures les hommes, le plus par les 25-35 ans, à raison de 21.5 heures avec 32 heures les femmes contre toujours 5 heures les hommes.

Les activités qui consacrent le plus de temps de travail sont la préparation de repas, 7 heures hebdomadaires en moyenne jusqu'à 12 heures pour les femmes contre 0.1 heure pour les hommes, et la garde des enfants, 3 heures en moyenne avec 5.5 heures les femmes et 1 heure les hommes. Ces deux activités sont suivies de l'entretien du ménage, 2 heures en moyenne jusqu'à 3 heures pour les femmes. On notera que les hommes consacrent plus de temps que les femmes aux études, à la réparation de la maison, aux activités sociales et associatives.

Tableau 14. Durée hebdomadaire moyenne d'activités domestiques (en heures par semaine)

		Milieu de résidence				Classe d'âge				Education				Total
		Urbain	Bamako	Autre urbain	Rural	15-24 ans	25-35 ans	36-54 ans	55+ ans	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Ensemble	Homme	4,8	5,0	4,7	5,8	6,3	5,3	5,7	3,9	5,4	5,2	6,5	5,8	5,5
	Femme	26,5	28,3	24,5	25,6	25,3	32,3	26,5	11,4	25,8	26,4	25,0	28,0	25,9
	Total	16,2	17,1	15,0	16,4	16,4	21,5	16,2	7,3	17,3	15,2	14,6	12,8	16,3
Etudes	Homme	1,6	2,3	0,7	0,6	2,7	0,2	0,1	0,1	0,2	1,4	3,0	1,4	0,9
	Femme	1,2	1,7	0,5	0,4	1,9	0,0	0,1	0,1	0,1	1,2	3,0	2,2	0,6
	Total	1,4	2,0	0,6	0,5	2,3	0,1	0,1	0,1	0,1	1,3	3,0	1,7	0,8
Entretien du ménage	Homme	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
	Femme	3,0	2,6	3,4	3,1	3,3	3,7	3,1	1,0	3,0	3,2	2,9	2,9	3,1
	Total	1,7	1,5	1,9	1,7	1,9	2,3	1,6	0,5	1,8	1,6	1,4	1,0	1,7
Préparation de repas	Homme	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Femme	13,1	13,8	12,3	11,9	11,3	15,8	13,6	4,0	12,3	12,3	11,5	12,3	12,3
	Total	6,9	7,2	6,5	6,4	6,1	9,6	6,9	1,9	7,3	5,9	5,1	4,0	6,6
Coupe/ramassage de bois	Homme	0,1	0,0	0,2	0,9	0,9	0,7	0,5	0,2	0,7	0,7	0,2	0,1	0,6
	Femme	0,2	0,0	0,3	1,6	1,1	1,4	1,4	0,4	1,4	0,9	0,2	0,1	1,1
	Total	0,1	0,0	0,3	1,3	1,0	1,1	0,9	0,3	1,1	0,8	0,2	0,1	0,9
Corvée d'eau	Homme	0,2	0,1	0,2	0,3	0,5	0,3	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,0	0,3
	Femme	0,7	0,4	1,0	1,8	1,6	1,8	1,5	0,3	1,6	1,4	0,7	0,5	1,5
	Total	0,4	0,2	0,7	1,1	1,1	1,2	0,8	0,2	1,1	0,8	0,4	0,2	0,9
Garde des enfants	Homme	0,8	0,6	1,0	1,3	0,5	1,2	1,7	1,2	1,4	0,7	0,8	1,2	1,1
	Femme	6,4	7,5	5,1	5,0	4,7	7,5	4,9	3,8	5,4	5,7	4,7	6,6	5,5
	Total	3,7	4,2	3,2	3,3	2,7	5,0	3,3	2,4	3,8	3,1	2,5	2,9	3,4
Soins à d'autres	Homme	0,3	0,1	0,4	0,6	0,2	0,6	0,7	0,4	0,6	0,3	0,3	0,5	0,5
	Femme	0,4	0,3	0,6	0,7	0,5	0,6	0,8	0,8	0,7	0,5	0,5	1,0	0,6
	Total	0,4	0,2	0,5	0,7	0,4	0,6	0,7	0,6	0,7	0,4	0,4	0,6	0,6
Réparation de maison	Homme	0,3	0,1	0,5	0,5	0,3	0,5	0,6	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,5
	Femme	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
	Total	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3
Activités sociales	Homme	1,2	1,3	1,1	1,0	0,6	1,2	1,5	1,3	1,2	0,9	1,0	1,5	1,1
	Femme	1,5	1,9	1,0	0,8	0,8	1,2	1,2	0,9	1,0	1,0	1,2	2,4	1,0
	Total	1,3	1,6	1,0	0,9	0,7	1,2	1,3	1,1	1,1	0,9	1,1	1,8	1,0
Activités associatives	Homme	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2
	Femme	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
	Total	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1
Autres activités domestiques	Homme	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0
	Femme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0

2.3. Valuation du travail domestique et de soins non rémunéré

La valuation du temps de travail domestique et de soins non rémunéré donne différents résultats selon la méthode de valuation. Les chiffres varient de 2 milliards fcfa au taux du domestique à plus de 2120 milliards au taux du manœuvre en passant par 467 milliards fcfa au coût d'opportunité et 944 milliards au taux du SMIG. Quelle que soit l'activité domestique, la valuation au taux du manœuvre donne les résultats les plus élevés, compris entre un minimum de 12 milliards de fcfa (la réparation du logement) et un maximum de 2120 milliards fcfa (la préparation de repas). A l'inverse, l'utilisation du taux du domestique comme mesure de la valeur du temps de travail domestique et de soins non rémunéré aboutit aux plus faibles montants, de 2 milliards fcfa à 402 milliards fcfa.

Tableau 15. Valeur des activités domestiques selon la méthode de mesure (en millions fcfa)

		Coût d'opportunité	Taux du manœuvre	Taux du domestique	Taux du SMIG
Entretien	Homme	14 305	24 261	4 598	10 805
	Femme	109 679	524 415	99 385	233 547
	Total	123 984	548 676	103 982	244 351
Repas	Homme	13 000	19 965	3 784	8 891
	Femme	453 922	2 100 468	398 070	935 438
	Total	466 923	2 120 432	401 854	944 329
Ramassage de bois	Homme	49 148	96 704	18 327	43 067
	Femme	47 104	196 385	37 218	87 459
	Total	96 252	293 089	55 545	130 526
Corvée d'eau	Homme	19 023	42 052	7 969	18 728
	Femme	48 171	252 289	47 813	112 356
	Total	67 194	294 340	55 782	131 084
Garde des enfants	Homme	129 201	168 647	31 961	75 106
	Femme	149 224	935 419	177 276	416 586
	Total	278 425	1 104 066	209 237	491 693
Soins aux autres	Homme	75 735	70 434	13 348	31 368
	Femme	25 144	110 760	20 991	49 327
	Total	100 879	181 194	34 339	80 694
Réparation logement	Homme	72 993	69 403	13 153	30 909
	Femme	2 814	11 934	2 262	5 315
	Total	75 807	81 337	15 415	36 223

Au coût d'opportunité, la majeure partie de la somme irait aux femmes pour 4 des 7 activités listées contre 3 aux hommes. Pour les femmes, ce sont l'entretien de la maison (88.5% du montant), la préparation de repas (97%), la corvée d'eau (72%) et la garde des enfants (54%). Les activités à dominance monétaire masculine sont le ramassage de bois (51%), les soins aux autres (75%) et la réparation du logement (96%). Quelle que soit l'activité domestique, les "compensations" iraient majoritairement au milieu rural, tout sexe confondu, entre 59% (la part des femmes dans la garde des enfants) et 96% (leur part dans le ramassage de bois). Par classe d'âge, la plus grande part de la valeur du travail domestique et de soins non rémunéré reviendrait aux 36-54 ans, entre 31% et 54.5%. Quelques exceptions sont à signaler au profit des 25-35 ans pour la préparation de repas par les hommes (42%), la corvée d'eau pour les deux sexes (36% aux hommes et 38% aux femmes) et la garde des enfants (45% aux femmes). A l'inverse, les parts minimales reviennent aux 55 ans et plus, exception faite en défaveur des 15-24 ans en ce qui concerne la garde des enfants par les hommes (3%), des soins aux autres (5% toujours les hommes) et la réparation du logement (8% encore aux hommes). Ces exceptions montrent que les hommes un peu plus âgés s'occupent plus de ces activités que leurs cadets. Par niveau d'éducation, les personnes de niveau supérieur d'éducation encaisseraient les parts les plus faibles, entre 0 et 14%, toute activité confondue. Seuls les hommes de niveau secondaire feraient exception à cette règle s'agissant de la garde des enfants, 11.5% contre 14% au supérieur.

Tableau 16. Répartition de la valeur des activités domestiques au coût d'opportunité (en %)

		Milieu de résidence				Classe d'âge				Education				Total
		Urbain	Bamako	Autre urbain	Rural	15-24 ans	25-35 ans	36-54 ans	55+ ans	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Entretien	Homme	37.2	17.3	19.9	62.8	18.3	24.8	45.5	11.5	50.4	32.4	9.6	7.6	11.5
	Femme	29.9	15.2	14.7	70.1	18.0	37.9	38.8	5.3	63.0	22.1	10.1	4.7	88.5
	Total	30.8	15.4	15.3	69.2	18.1	36.4	39.6	6.0	61.6	23.3	10.1	5.1	100.0
Repas	Homme	37.1	6.2	30.8	62.9	15.3	42.0	30.6	12.1	50.7	30.1	9.6	9.6	2.8
	Femme	33.9	19.1	14.8	66.1	14.3	38.5	41.1	6.1	62.3	22.6	10.2	4.9	97.2
	Total	34.0	18.7	15.2	66.0	14.4	38.6	40.8	6.3	61.9	22.8	10.2	5.0	100.0
Ramassage de bois	Homme	10.7	0.0	10.7	89.3	17.8	38.0	36.0	8.2	66.1	30.9	2.3	0.6	51.1
	Femme	4.0	0.5	3.6	96.0	19.4	36.0	39.2	5.4	78.5	20.3	1.3	0.0	48.9
	Total	7.4	0.2	7.2	92.6	18.6	37.0	37.6	6.9	72.2	25.7	1.8	0.3	100.0
Corvée d'eau	Homme	33.0	1.9	31.1	67.0	19.9	35.7	35.1	9.3	67.0	28.1	3.7	1.2	28.3
	Femme	13.7	4.8	9.0	86.3	22.0	38.3	35.5	4.2	71.4	22.4	3.9	2.2	71.7
	Total	19.2	4.0	15.2	80.8	21.4	37.6	35.4	5.6	70.2	24.0	3.9	1.9	100.0
Garde des enfants	Homme	31.3	12.5	18.7	68.7	2.6	24.8	54.0	18.6	56.4	17.9	11.5	14.2	46.4
	Femme	40.6	25.2	15.4	59.4	15.3	44.6	33.9	6.1	57.7	24.1	11.1	7.1	53.6
	Total	36.3	19.3	17.0	63.7	9.4	35.4	43.3	11.9	57.1	21.2	11.3	10.4	100.0
Soins aux autres	Homme	21.6	7.7	13.8	78.4	5.2	27.8	54.5	12.5	49.6	28.8	11.8	9.8	75.1
	Femme	26.1	11.9	14.2	73.9	16.2	33.5	39.9	10.4	64.0	14.5	14.3	7.1	24.9
	Total	22.7	8.8	13.9	77.3	8.0	29.2	50.8	12.0	53.2	25.2	12.4	9.2	100.0
Réparation logement	Homme	20.4	4.7	15.6	79.6	7.7	23.6	48.4	20.4	59.0	29.1	6.6	5.4	96.3
	Femme	32.3	15.4	16.9	67.7	23.9	27.0	34.8	14.3	72.7	21.3	5.2	0.9	3.7
	Total	20.8	5.1	15.7	79.2	8.3	23.7	47.9	20.2	59.5	28.8	6.5	5.2	100.0

S'il existe jusqu'à trois activités où les hommes gagneraient plus que les femmes à la valuation au coût d'opportunité³, il ne subsiste plus que la réparation du logement pour que les hommes gagnent plus que les femmes au taux du manœuvre. Pour toutes les autres activités, entre 61% (soins aux autres) et 99% (préparation de repas) des valeurs reviendraient aux femmes. Ici aussi, le milieu rural gagnerait bien plus que le milieu urbain, de 59.5% à 95% contre 5 à 40.5%. Les jeunes 15-24 ans empocheraient entre 13 et 59% des sommes selon les activités, suivis des 36-54 ans, 15 à 44%, ensuite les 25-35 ans, 19 à 40.5% et enfin les 55 ans et plus fermeraient la marche, 3 à 19%. Cette dernière classe d'âge aurait les plus faibles parts pour toutes les activités domestiques excepté la garde des enfants dont elle s'en occuperait plus que les 15-24 ans, 19% contre 13% du montant. Au taux du manœuvre, il n'y a aucune exception à ce que le niveau supérieur d'éducation gagne moins d'argent que tous les autres niveaux, de près de 0 à 5%. Les analphabètes gagnent par contre le plus gros lot, entre 44 et 78.5%.

³ Au coût d'opportunité, les femmes gagneraient moins parce que leur taux d'emploi est plus faible et leurs emplois sont également moins bien rémunérés

Tableau 17. Répartition de la valeur des activités domestiques au taux du manœuvre (en %)

		Milieu de résidence				Classe d'âge				Education				Total
		Urbain	Bamako	Autre urbain	Rural	15-24 ans	25-35 ans	36-54 ans	55+ ans	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Entretien	Homme	40.5	22.3	18.1	59.5	52.8	19.4	22.1	5.7	44.1	37.8	14.6	3.5	4.4
	Femme	31.0	14.5	16.6	69.0	33.9	35.4	26.6	4.1	65.7	25.4	7.2	1.8	95.6
	Total	31.4	14.8	16.6	68.6	34.7	34.7	26.4	4.1	64.7	25.9	7.5	1.8	100.0
Repas	Homme	39.3	16.8	22.5	60.7	43.3	29.3	22.7	4.7	53.3	30.7	11.0	5.1	0.9
	Femme	33.9	19.1	14.9	66.1	28.7	37.9	29.2	4.3	66.5	24.6	7.1	1.9	99.1
	Total	34.0	19.1	14.9	66.0	28.8	37.8	29.1	4.3	66.4	24.6	7.1	1.9	100.0
Ramassage de bois	Homme	5.5	0.0	5.5	94.5	45.0	25.6	24.0	5.4	61.7	34.0	3.9	0.4	33.0
	Femme	4.6	0.2	4.4	95.4	29.2	35.7	31.0	4.0	78.5	19.7	1.6	0.2	67.0
	Total	4.9	0.2	4.8	95.1	34.4	32.4	28.7	4.5	73.0	24.4	2.4	0.2	100.0
Corvée d'eau	Homme	18.1	5.4	12.7	81.9	59.0	22.4	15.2	3.4	54.0	37.1	8.0	0.8	14.3
	Femme	14.9	4.5	10.5	85.1	34.0	36.6	26.5	3.0	73.0	22.8	3.6	0.6	85.7
	Total	15.4	4.6	10.8	84.6	37.6	34.6	24.9	3.0	70.3	24.9	4.3	0.6	100.0
Garde des enfants	Homme	22.9	9.2	13.6	77.1	12.8	24.5	43.8	18.9	66.6	20.8	7.4	5.2	15.3
	Femme	37.1	23.2	14.0	62.9	26.8	40.5	23.5	9.1	65.7	25.6	6.5	2.3	84.7
	Total	35.0	21.1	13.9	65.0	24.7	38.1	26.6	10.6	65.8	24.8	6.6	2.7	100.0
Soins aux autres	Homme	18.0	5.5	12.5	82.0	14.9	28.5	42.9	13.7	64.4	22.7	7.9	4.9	38.9
	Femme	21.6	8.0	13.6	78.4	23.1	29.1	32.0	15.8	73.3	18.3	5.6	2.8	61.1
	Total	20.2	7.0	13.2	79.8	19.9	28.9	36.2	15.0	69.8	20.0	6.5	3.6	100.0
Réparation logement	Homme	20.8	5.1	15.7	79.2	22.9	24.1	37.4	15.7	61.9	27.3	8.2	2.6	85.3
	Femme	33.6	14.3	19.3	66.4	41.2	29.5	14.7	14.6	72.8	20.1	5.9	1.2	14.7
	Total	22.7	6.4	16.2	77.3	25.6	24.9	34.0	15.5	63.5	26.2	7.9	2.4	100.0

Au taux du domestique, l'argent irait au milieu rural pour un minimum de 59.5% (entretien de la maison par les hommes) et un maximum de 95% (ramassage de bois par les femmes). Comme au taux du manœuvre, ici aussi les hommes ne gagneraient plus que les femmes que pour la réparation du logement, 85% contre 15% des 15 milliards de fcfa. Partout ailleurs, les femmes gageraient entre 61% (en soins aux autres) et 95% (en préparation de repas). Au taux du domestique, les jeunes de 15-24 ans semblent avoir les parts de rémunération les plus importantes, entre 13 et 59% mais avec des exceptions au profit des 25-35 ans où les femmes gagneraient 35% de la valeur de l'entretien de la maison contre 34% aux 15-24 ans, 38% contre 29% de celle de la réparation de repas, 36% contre 29% en ramassage de bois et en garde des enfants, 40.5% contre 27%, toujours pour ce qui revient aux femmes. Les deux exceptions en faveur des hommes concernent la garde des enfants, 44% les 36-54 ans contre 13% les 15-24 ans, les soins aux autres, 43% contre 15% et la réparation du logement, 37% contre 23%. Ici aussi, l'essentiel des rémunérations irait aux personnes sans instruction formelle, 44 à 78.5% et la part congrue au niveau supérieur, sans exception, entre 0 et 5%.

Tableau 18. Répartition de la valeur des activités domestiques au taux du domestique (en %)

		Milieu de résidence				Classe d'âge				Education				Total
		Urbain	Bamako	Autre urbain	Rural	15-24 ans	25-35 ans	36-54 ans	55+ ans	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Entretien	Homme	40.5	22.3	18.1	59.5	52.8	19.4	22.1	5.7	44.1	37.8	14.6	3.5	4.4
	Femme	31.0	14.5	16.5	69.0	33.9	35.4	26.6	4.1	65.7	25.4	7.2	1.8	95.6
	Total	31.4	14.8	16.6	68.6	34.7	34.7	26.4	4.1	64.7	25.9	7.5	1.8	100.0
Repas	Homme	39.3	16.8	22.5	60.7	43.3	29.3	22.7	4.7	53.3	30.7	11.0	5.1	0.9
	Femme	33.9	19.1	14.9	66.1	28.7	37.9	29.2	4.3	66.5	24.6	7.1	1.9	99.1
	Total	34.0	19.1	14.9	66.0	28.8	37.8	29.1	4.3	66.4	24.6	7.1	1.9	100.0
Ramassage de bois	Homme	5.5	0.0	5.5	94.5	45.0	25.6	24.1	5.4	61.7	34.0	3.9	0.4	33.0
	Femme	4.6	0.2	4.4	95.4	29.2	35.7	31.0	4.0	78.5	19.7	1.6	0.2	67.0
	Total	4.9	0.2	4.8	95.1	34.4	32.4	28.7	4.5	73.0	24.4	2.4	0.2	100.0
Corvée d'eau	Homme	18.1	5.4	12.7	81.9	59.0	22.4	15.2	3.4	54.0	37.1	8.0	0.8	14.3
	Femme	14.9	4.5	10.5	85.1	34.0	36.6	26.5	3.0	73.0	22.8	3.6	0.6	85.7
	Total	15.4	4.6	10.8	84.6	37.6	34.6	24.9	3.0	70.3	24.9	4.3	0.6	100.0
Garde des enfants	Homme	22.9	9.2	13.6	77.1	12.8	24.5	43.8	18.9	66.6	20.8	7.4	5.2	15.3
	Femme	37.1	23.2	14.0	62.9	26.8	40.5	23.5	9.1	65.7	25.6	6.5	2.3	84.7
	Total	35.0	21.1	13.9	65.0	24.7	38.1	26.6	10.6	65.8	24.8	6.6	2.7	100.0
Soins aux autres	Homme	18.0	5.5	12.5	82.0	14.9	28.5	42.9	13.7	64.4	22.7	7.9	4.9	38.9
	Femme	21.6	8.0	13.6	78.4	23.1	29.1	32.0	15.8	73.3	18.3	5.6	2.8	61.1
	Total	20.2	7.0	13.2	79.8	19.9	28.9	36.2	15.0	69.8	20.0	6.5	3.6	100.0
Réparation logement	Homme	20.8	5.1	15.7	79.2	22.9	24.1	37.4	15.7	61.9	27.3	8.2	2.6	85.3
	Femme	33.6	14.3	19.3	66.4	41.2	29.5	14.7	14.5	72.8	20.1	5.8	1.2	14.7
	Total	22.7	6.4	16.2	77.3	25.6	24.9	34.1	15.5	63.5	26.2	7.8	2.4	100.0

Au taux du SMIG, entre 59.5 et 95% de la valeur du travail domestique et de soins non rémunéré iraient au milieu rural contre 5 à 40.5% au milieu urbain. De même, les jeunes 15-24 ans toucheraient les plus grandes parts devant leurs aînés, 13 à 59% selon l'activité. Les exceptions à cela sont, pour les femmes, la préparation de repas, 38% aux 25-35 ans contre 29% aux 15-24 ans, le ramassage de bois, 36% contre 29%, la garde des enfants, 40.5% contre 27% et l'entretien de la maison, 35% contre 34%. Le minimum irait aux 55 ans et plus sauf pour la garde des enfants où les hommes gagneraient plus que leurs "enfants" de 15-24 ans, 19% contre 13%. Au regard de l'éducation, 44 à 78.5% de la valeur des activités ménagères au taux du SMIG iraient aux analphabètes contre un maximum de 5% au niveau supérieur et de 15% au secondaire.

Tableau 19. Répartition de la valeur des activités domestiques au taux du SMIG (en %)

		Milieu de résidence				Classe d'âge				Education				Total
		Urbain	Bamako	Autre urbain	Rural	15-24 ans	25-35 ans	36-54 ans	55+ ans	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Entretien	Homme	40.5	22.3	18.1	59.5	52.8	19.4	22.1	5.7	44.1	37.8	14.6	3.5	4.4
	Femme	31.0	14.5	16.6	69.0	33.9	35.4	26.6	4.1	65.7	25.4	7.2	1.8	95.6
	Total	31.4	14.8	16.6	68.6	34.7	34.7	26.4	4.1	64.7	25.9	7.5	1.8	100.0
Repas	Homme	39.3	16.8	22.5	60.7	43.3	29.3	22.7	4.7	53.3	30.7	11.0	5.1	0.9
	Femme	33.9	19.1	14.9	66.1	28.7	37.9	29.2	4.3	66.5	24.6	7.1	1.9	99.1
	Total	34.0	19.1	14.9	66.0	28.8	37.8	29.1	4.3	66.4	24.6	7.1	1.9	100.0
Ramassage de bois	Homme	5.5	0.0	5.5	94.5	45.0	25.6	24.0	5.4	61.7	34.0	3.9	0.4	33.0
	Femme	4.6	0.2	4.4	95.4	29.2	35.7	31.0	4.0	78.5	19.7	1.6	0.2	67.0
	Total	4.9	0.2	4.8	95.1	34.4	32.4	28.7	4.5	73.0	24.4	2.4	0.2	100.0
Corvée d'eau	Homme	18.1	5.4	12.7	81.9	59.0	22.4	15.2	3.4	54.0	37.1	8.0	0.8	14.3
	Femme	14.9	4.5	10.5	85.1	34.0	36.6	26.5	3.0	73.0	22.8	3.6	0.6	85.7
	Total	15.4	4.6	10.8	84.6	37.6	34.6	24.9	3.0	70.3	24.9	4.3	0.6	100.0
Garde des enfants	Homme	22.9	9.2	13.6	77.1	12.8	24.5	43.8	18.9	66.6	20.8	7.4	5.2	15.3
	Femme	37.1	23.2	14.0	62.9	26.8	40.5	23.5	9.1	65.7	25.6	6.5	2.3	84.7
	Total	35.0	21.1	13.9	65.0	24.7	38.1	26.6	10.6	65.8	24.8	6.6	2.7	100.0
Soins aux autres	Homme	18.0	5.5	12.5	82.0	14.9	28.5	42.9	13.7	64.4	22.7	7.9	4.9	38.9
	Femme	21.6	8.0	13.6	78.4	23.1	29.1	32.0	15.8	73.3	18.3	5.6	2.8	61.1
	Total	20.2	7.0	13.2	79.8	19.9	28.9	36.2	15.0	69.8	20.0	6.5	3.6	100.0
Réparation logement	Homme	20.8	5.1	15.7	79.2	22.9	24.1	37.4	15.7	61.9	27.3	8.2	2.6	85.3
	Femme	33.6	14.3	19.3	66.4	41.2	29.5	14.7	14.6	72.8	20.1	5.9	1.2	14.7
	Total	22.7	6.4	16.2	77.3	25.6	24.9	34.0	15.5	63.5	26.2	7.9	2.4	100.0

3. Répartition de la population en âge de travailler

La population en âge de travailler comprend la main-d'œuvre et la population hors main-d'œuvre, dans les limites d'âge de cette population, soit les 15 ans et plus dans le cas d'espèce. La main-d'œuvre, quant à elle, comprend les personnes en emploi et celles au chômage. Dans la population hors main-d'œuvre, une partie substantielle est de la main-d'œuvre potentielle, soit des personnes pas en emploi mais non demandeurs d'emploi quoique disponibles ou demandeurs mais non disponibles dans les délais impartis. La main-d'œuvre élargie ajoute à la main-d'œuvre cette main-d'œuvre potentielle.

3.1. Limites d'âge et structure générale de la population en âge de travailler

La population en âge de travailler (PAT) est composée des personnes âgées de 15 ans et plus dans la population totale. S'il y a une limite d'âge inférieure, il n'y a toutefois pas de limite supérieure. Evidemment, il est loisible aux Etats de fixer par voie législative des limites inférieures et supérieures d'âge de travailler. La limite inférieure est établie de sorte à tenir compte de l'âge minimum pour l'emploi, en incluant les exceptions prévues par les lois et réglementations nationales ou de l'âge de fin de scolarité obligatoire. Elle peut varier en fonction de l'existence d'un programme séparé de statistiques sur le travail des enfants. En règle générale, il n'est pas établi de limite supérieure d'âge de façon à disposer d'une couverture complète des activités productives de la population adulte et d'étudier les transitions entre l'emploi et la retraite.

La répartition de la population en âge de travailler est que 53% de cette population est de la population féminine contre 47% d'hommes. Comme la population générale, elle est à dominance rurale, 67.5% contre 32.5% au milieu urbain. La majorité des urbains vivent à Bamako, hommes comme femmes. Jusqu'à 60% des 15 ans et plus sont analphabètes, 66% des femmes contre 53% des hommes, une importante inégalité entre sexes devant l'éducation. L'écrasante majorité de la population en âge de travailler est jeune, 57% au total avec 53% des hommes et 61% des femmes. La jeunesse (15-35 ans) est à son tour dominée par les 15-24 ans, 31% de la PAT tout âge confondu.

Tableau 20. Répartition de la population en âge de travailler

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	1 831 065	33,2	1 994 216	31,8	3 825 282	32,5
	Bamako	984 628	17,8	1 063 801	17,0	2 048 429	17,4
	Autre urbain	846 437	15,3	930 415	14,9	1 776 852	15,1
	Rural	3 688 797	66,8	4 267 823	68,2	7 956 620	67,5
Classe d'âge	15-24 ans	1 711 786	31,0	1 953 104	31,2	3 664 890	31,1
	25-35 ans	1 227 013	22,2	1 844 876	29,5	3 071 889	26,1
	36-54 ans	1 609 270	29,2	1 651 036	26,4	3 260 306	27,7
	55+ ans	971 794	17,6	813 023	13,0	1 784 816	15,1
Education	Aucun	2 938 347	53,2	4 141 651	66,1	7 079 998	60,1
	Primaire	1 723 441	31,2	1 530 263	24,4	3 253 704	27,6
	Secondaire	598 800	10,8	470 885	7,5	1 069 685	9,1
	Supérieur	259 275	4,7	119 240	1,9	378 515	3,2
Total		5 519 862	46,9	6 262 039	53,1	11 781 901	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

La population en âge de travailler est composée, pour 62% de main-d'œuvre et pour 38% de population hors main-d'œuvre. La part de la main-d'œuvre en milieu rural est plus importante qu'en milieu urbain, 64% contre 57% avec 56% en autre urbain que Bamako. Cette part est aussi plus importante dans la tranche d'âge 36-54 ans (77%), à 27 points de pourcentage des 15-24 ans ou des plus de 54 ans. Par niveau d'éducation, les personnes de niveau secondaire ont le plus faible taux de main-d'œuvre en leur sein, 51% contre 68% au supérieur et 63% au primaire. Par sexe, la population masculine en âge de travailler est majoritairement de la main-d'œuvre, 81% au total contre seulement 19% d'hommes hors main-d'œuvre, avec un minimum de 62% les 15-24 ans ou pour le niveau secondaire d'éducation, et un maximum de 96-97% les 25-54 ans.

Si dans l'ensemble la part de la population hors main-d'œuvre dans la population en âge de travailler n'est que de 38%, cette part monte à 50.5% dans les tranches extrêmes d'âge, les 15-24 ans et les 55 ans et plus. Elle monte également à 49% pour ce qui est des personnes de niveau secondaire d'instruction et 43% en milieu urbain. A l'opposé, la part des femmes hors main-d'œuvre est généralement plus importante que de main-d'œuvre féminine dans les femmes âgées de 15 ans et plus, 55% au total contre 45%. Seules les femmes 36-54 ans relèvent majoritairement de la main-d'œuvre que de la population hors main-d'œuvre, 57% contre 43%. L'écrasante majorité des femmes de plus de 54 ans sont hors main-d'œuvre, 71%. La prédominance des femmes dans la population hors-d'œuvre tient au fait qu'elles sont davantage occupées au travail domestique et de soins non rémunéré qui n'est ni une position d'emploi (au sens de travail rémunéré ou générant gain) ni de chômage au sens strict puisqu'elles ne sont pas à la recherche active d'emploi.

Tableau 21. Structure de la population en âge de travailler (en %)

		Main d'œuvre			Hors main d'œuvre		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	74,9	40,4	56,9	25,1	59,6	43,1
	Bamako	74,5	42,9	58,1	25,5	57,1	41,9
	Autre urbain	75,4	37,5	55,6	24,6	62,5	44,4
	Rural	83,6	47,8	64,4	16,4	52,2	35,6
Classe d'âge	15-24 ans	62,2	38,3	49,5	37,8	61,7	50,5
	25-35 ans	96,2	49,8	68,3	3,8	50,2	31,7
	36-54 ans	97,2	57,0	76,9	2,8	43,0	23,1
	55+ ans	66,4	29,3	49,5	33,6	70,7	50,5
Education	Aucun	85,4	46,7	62,8	14,6	53,3	37,2
	Primaire	79,7	44,6	63,2	20,3	55,4	36,8
	Secondaire	61,7	36,8	50,8	38,3	63,2	49,2
	Supérieur	77,3	48,1	68,1	22,7	51,9	31,9
Total		80,7	45,4	62,0	19,3	54,6	38,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.2. *Main-d'œuvre*

La main-d'œuvre est définie comme étant la somme de la population en emploi et des chômeurs. La population en emploi peut être ou ne pas être au travail au moment de l'enquête emploi auprès des ménages, pour plusieurs raisons. Elle peut exercer une ou plusieurs activités et avoir des durées de travail très variables. Le chômage quant à lui peut être de première insertion sur le marché du travail ou consécutif à une perte d'emploi. Sa durée peut être plus ou moins longue. Les chômeurs peuvent également avoir différentes aspirations quant au type d'emploi ou de métier, en même temps qu'ils utiliseront des moyens différents de recherche d'emploi, etc.

3.2.1. Population en emploi

Sur les 7.3 millions de personnes constituant la main-d'œuvre, près de 7 millions (6.97 millions) ont un emploi et plus de 300 milles sont au chômage. Au moment de l'enquête EMOP 2024, il a été dénombré 6.9 millions de personnes en emploi au travail contre 26.6 mille pas au travail. Les personnes en emploi au travail sont à 62% des hommes contre seulement 38% de femmes. Ils sont majoritairement du milieu rural, 72% contre 28% au milieu urbain et tout aussi majoritairement sans instruction formelle, 63% contre 37% avec un niveau primaire au moins d'éducation. Ces taux sont de 74% contre 26% par milieu de résidence pour les femmes et de 70% contre 30% pour les hommes, ainsi que 72% de femmes analphabètes contre 28% d'instruites et 58% contre 42% pour les hommes. Il y a proportionnellement plus d'hommes en emploi instruits que de femmes et plus en milieu urbain. La répartition par tranche d'âge est moins inégalitaire entre sexe sauf que les femmes de plus de 54 ans ont un poids beaucoup plus faible que les hommes, 9% contre 15%.

Tableau 22. Répartition de la population en emploi au travail

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	1 280 521	29,7	686 203	26,0	1 966 724	28,3
	Bamako	687 173	16,0	384 053	14,5	1 071 226	15,4
	Autre urbain	593 348	13,8	302 149	11,4	895 497	12,9
	Rural	3 024 770	70,3	1 956 879	74,0	4 981 649	71,7
Classe d'âge	15-24 ans	983 486	22,8	637 574	24,1	1 621 060	23,3
	25-35 ans	1 137 051	26,4	853 655	32,3	1 990 707	28,6
	36-54 ans	1 545 874	35,9	915 587	34,6	2 461 460	35,4
	55+ ans	638 880	14,8	236 266	8,9	875 146	12,6
Education	Aucun	2 480 925	57,6	1 891 170	71,6	4 372 095	62,9
	Primaire	1 304 474	30,3	579 393	21,9	1 883 867	27,1
	Secondaire	341 567	7,9	134 618	5,1	476 185	6,9
	Supérieur	178 325	4,1	37 901	1,4	216 226	3,1
Total		4 305 291	62,0	2 643 081	38,0	6 948 372	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Le poids des femmes dans la population en emploi mais pas au travail dépasse légèrement leur poids dans la population en emploi au travail, 39.5% contre 38%. Tout aussi contrairement à la situation précédente, cette situation est plus courante en milieu urbain qu'en milieu rural, 57% contre 43% avec 67% contre 33% pour les femmes et un écart beaucoup moindre pour les hommes, 51% contre 49%. La classe d'âge la plus exposée à cet état de fait concerne les 36-54 ans, 42% d'entre eux avec 47% des hommes. Le phénomène est par contre moins fréquent chez les jeunes 15-24 ans, 7.5% d'entre eux jusqu'à seulement 2% des garçons mais 15% des filles. S'il est plus courant chez les personnes en emploi sans niveau d'éducation, 35% avec 40% les hommes, c'est plutôt chez les femmes de niveau secondaire qu'on est plus en emploi mais pas au travail, 36% contre 27% les analphabètes et 23% le primaire.

Tableau 23. Répartition de la population en emploi mais pas au travail

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	8 159	50,8	7 073	67,4	15 232	57,3
	Bamako	4 449	27,7	4 526	43,1	8 975	33,8
	Autre urbain	3 710	23,1	2 547	24,3	6 257	23,5
	Rural	7 914	49,2	3 422	32,6	11 336	42,7
Classe d'âge	15-24 ans	384	2,4	1 612	15,4	1 997	7,5
	25-35 ans	4 279	26,6	3 768	35,9	8 048	30,3
	36-54 ans	7 489	46,6	3 780	36,0	11 268	42,4
	55+ ans	3 921	24,4	1 335	12,7	5 255	19,8
Education	Aucun	6 416	39,9	2 822	26,9	9 238	34,8
	Primaire	1 582	9,8	2 371	22,6	3 952	14,9
	Secondaire	2 673	16,6	3 738	35,6	6 411	24,1
	Supérieur	5 403	33,6	1 564	14,9	6 967	26,2
Total		16 073	60,5	10 495	39,5	26 568	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Par ordre décroissant d'importance, les principales raisons de "pas au travail" de la population en emploi sont les vacances ou jours fériés, 56%, la maladie, 34%, l'arrêt provisoire du travail, 6% et les autres motifs pour 4%. Le premier motif est plus évoqué par les femmes que par les hommes, 60% contre 54%, sans doute que les femmes prolongent ou anticipent plus les jours fériés voire les vacances que les hommes et ce d'autant plus que ce motif représente 80% de leurs motifs en milieu urbain contre seulement 17% en milieu rural. Ce premier motif est marginal chez les personnes de plus de 54 ans, 3% pour 1% chez les femmes ainsi que chez les femmes analphabètes, 0%. Les raisons de maladie sont davantage évoquées en milieu rural, par les personnes âgées de 55 ans et plus et par les analphabètes, aussi bien les hommes que les femmes. L'arrêt provisoire du travail est davantage évoqué par les jeunes de 15-24 ans, 17% avec 18% pour les filles, par les files de niveau secondaire et surtout de Bamako, 16% et 13%.

Tableau 24. Motifs de "pas au travail" de la population en emploi (en %)

		Vacances/jours fériés			Maladie		Arrêt provisoire du travail			Autre			
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	69,1	80,4	74,4	18,8	9,4	14,5	8,4	9,0	8,7	3,7	1,2	2,5
	Bamako	80,4	86,8	83,6	12,4	0,0	6,2	7,2	13,2	10,2	0,0	0,0	0,0
	Autre urbain	55,6	69,1	61,1	26,5	26,2	26,4	9,8	1,4	6,4	8,1	3,3	6,2
	Rural	39,0	17,1	32,4	59,0	62,2	60,0	0,0	10,8	3,3	2,0	9,9	4,4
Classe d'âge	15-24 ans	31,2	55,2	50,5	55,2	16,4	23,9	13,6	17,9	17,1	0,0	10,5	8,5
	25-35 ans	94,0	84,4	89,5	3,5	12,5	7,8	1,2	3,1	2,1	1,3	0,0	0,7
	36-54 ans	59,4	57,9	58,9	36,1	19,6	30,6	2,4	15,8	6,9	2,1	6,7	3,6
	55+ ans	3,6	1,2	3,0	79,9	98,8	84,7	10,2	0,0	7,6	6,3	0,0	4,7
Education	Aucun	30,3	0,0	21,1	65,4	77,7	69,2	1,2	10,2	4,0	3,1	12,0	5,8
	Primaire	46,5	70,2	60,8	32,3	24,8	27,8	8,2	4,9	6,3	12,9	0,0	5,2
	Secondaire	36,1	81,4	62,6	56,0	0,3	23,6	5,8	16,0	11,8	2,0	2,2	2,1
	Supérieur	94,1	100,0	95,4	0,0	0,0	0,0	5,9	0,0	4,6	0,0	0,0	0,0
Total		54,3	59,8	56,5	38,6	26,6	33,9	4,3	9,6	6,4	2,8	4,0	3,3

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Le taux d'emploi, qui rapporte la population en emploi à la population en âge de travailler, est de 59%, à raison de 78% pour les hommes et de 42% les femmes. Quel que soit le sexe, le taux des ruraux est supérieur à celui des urbains. Le taux diminue par niveau d'éducation jusqu'au secondaire pour remonter au supérieur. Quel que soit le milieu et le niveau d'éducation, les femmes en âge de travailler ne sont pas majoritairement en emploi. La majorité ne se dégage que parmi les femmes de 36-54 ans, 56% de taux d'emploi des femmes.

Les hommes sont par contre majoritairement en emploi pour toutes les caractéristiques sociodémographiques, 57.5% les garçons de 15-24 ans jusqu'à 69.5% les 36-54 ans.

Tableau 25. Taux d'emploi de la population en âge de travailler (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	70,4	34,8	51,8
	Bamako	70,2	36,5	52,7
	Autre urbain	70,5	32,7	50,8
	Rural	82,2	45,9	62,8
Classe d'âge	15-24 ans	57,5	32,7	44,3
	25-35 ans	93,0	46,5	65,1
	36-54 ans	96,5	55,7	75,8
	55+ ans	66,1	29,2	49,3
Education	Aucun	84,7	45,7	61,9
	Primaire	75,8	38,0	58,0
	Secondaire	57,5	29,4	45,1
	Supérieur	70,9	33,1	59,0
Total		78,3	42,4	59,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Près de 15% des personnes en emploi font de la pluriactivité en ce sens qu'elles ont une ou plusieurs activités secondaires en plus de leur activité principale. Ce taux de pluriactivité est de 17% chez les hommes et de 10% chez les femmes. Il est naturellement plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, l'emploi rural étant moins salarié et plus saisonnier. Il augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans pour commencer à baisser au fur et à mesure. A contrario, il diminue avec le niveau d'éducation, en raison aussi de son caractère rural et davantage masculin, et de façon très prononcée chez les femmes où le taux au supérieur est de moins de 1% contre près de 6% chez les hommes de ce niveau d'éducation.

Tableau 26. Taux de pluriactivité de la population en emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	3,8	1,5	3,0
	Bamako	0,7	0,3	0,6
	Autre urbain	7,3	3,1	5,8
	Rural	23,2	13,3	19,3
Classe d'âge	15-24 ans	8,9	5,7	7,6
	25-35 ans	17,5	11,6	15,0
	36-54 ans	21,5	12,2	18,1
	55+ ans	20,2	9,6	17,3
Education	Aucun	20,7	11,7	16,8
	Primaire	13,9	7,2	11,8
	Secondaire	13,4	4,7	10,9
	Supérieur	5,6	0,6	4,7
Total		17,4	10,2	14,7

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

La durée hebdomadaire moyenne de travail de la population en emploi est de 42 heures, à raison de 45 heures les hommes et de 38 heures les femmes. Cela fait 15 milliards d'heures de travail par an dont 10 milliards de la part des hommes et 5 milliards de la part des femmes, moitié moins que les hommes. La durée hebdomadaire moyenne des hommes est plus élevée en milieu urbain, 47 heures avec 50 heures à Bamako tandis que celles des femmes l'est en milieu rural, 38 heures. Les variations dans la durée hebdomadaire sont minimes par âge et par niveau d'éducation, chez les hommes comme chez les femmes.

Tableau 27. Durée hebdomadaire et annuelle de travail de la population en emploi

		Durée hebdomadaire (heures)			Durée annuelle (millions heures)		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	47	37	44	3 158	1 355	4 513
	Bamako	50	37	45	1 786	744	2 530
	Autre urbain	44	39	42	1 372	612	1 984
	Rural	45	38	42	7 089	3 844	10 933
Classe d'âge	15-24 ans	44	39	42	2 270	1 300	3 570
	25-35 ans	46	37	42	2 762	1 645	4 406
	36-54 ans	46	37	43	3 758	1 789	5 546
	55+ ans	43	38	42	1 458	466	1 924
Education	Aucun	46	38	42	5 914	3 760	9 675
	Primaire	46	36	43	3 140	1 102	4 242
	Secondaire	44	36	42	784	262	1 046
	Supérieur	43	37	42	409	75	484
Total		45	38	42	10 247	5 200	15 447

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

La répartition de la population en emploi par tranche d'heures de durée hebdomadaire de travail place la majorité de cette population dans l'intervalle 35-48 heures, 57% contre 18% de moins de 35 heures et 25% de plus de 48 heures. Il y a davantage de femmes dans les moins de 35 heures, 28% contre 12% des hommes, et davantage d'hommes dans les plus de 48 heures, 32% contre 13%. Les répartitions selon l'âge ou le niveau d'éducation sont relativement homogènes et par sexe ou au total, avec des écarts de 4 à 12 points de pourcentage selon les classes de durée hebdomadaire.

Tableau 28. Population en emploi par durée hebdomadaire de travail (en %)

		Moins de 35 heures	35-48 heures	plus de 48 heures	Total
Milieu de résidence	Urbain	17,9	54,0	28,1	100
	Bamako	16,9	52,9	30,2	100
	Autre urbain	19,1	55,4	25,5	100
	Rural	17,7	58,8	23,4	100
Sexe	Homme	11,7	56,6	31,7	100
	Femme	27,7	58,9	13,4	100
Classe d'âge	15-24 ans	17,6	57,8	24,7	100
	25-35 ans	18,5	57,9	23,5	100
	36-54 ans	16,8	57,0	26,2	100
	55+ ans	19,1	57,3	23,6	100
Education	Aucun	17,5	58,3	24,1	100
	Primaire	17,8	54,2	28,0	100
	Secondaire	20,3	58,2	21,5	100
	Supérieur	16,7	66,3	17,0	100
Total		17,8	57,5	24,8	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.2.2. Population au chômage

La population au chômage est estimée à 325 149 personnes âgées de 15 ans ou plus. Elle est composée à 59% de femmes et 41% d'hommes. Les parts les plus importantes dans cette population reviennent au milieu urbain, 60% au total pour 63% chez les hommes et 58% les femmes, aux jeunes de 15-24 ans, 58% respectivement 56.5% et 61%, et enfin au niveau primaire d'éducation, 52% respectivement 51% et 52%. Corrélativement, les chômeurs sont moins nombreux en milieu rural, dans la population des plus de 35 ans et chez les analphabètes malgré leur poids dans la population en âge de travailler.

Tableau 29. Répartition de la population au chômage

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	83 561	62,8	112 049	58,3	195 610	60,2
	Bamako	42 038	31,6	67 699	35,3	109 736	33,7
	Autre urbain	41 524	31,2	44 350	23,1	85 874	26,4
	Rural	49 556	37,2	79 983	41,7	129 539	39,8
Classe d'âge	15-24 ans	80 763	60,7	108 518	56,5	189 280	58,2
	25-35 ans	38 912	29,2	61 268	31,9	100 180	30,8
	36-54 ans	11 355	8,5	21 856	11,4	33 210	10,2
	55+ ans	2 089	1,6	390	0,2	2 479	0,8
Education	Aucun	23 299	17,5	39 133	20,4	62 432	19,2
	Primaire	67 531	50,7	100 136	52,1	167 667	51,6
	Secondaire	25 473	19,1	34 840	18,1	60 313	18,5
	Supérieur	16 815	12,6	17 923	9,3	34 738	10,7
Total		133 117	40,9	192 032	59,1	325 149	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Du fait que les jeunes 15-24 ans renferment proportionnellement plus de chômeurs que leurs aînés, le chômage est majoritairement de nouvelle insertion plutôt que de perte d'emploi, 62% des chômeurs contre 38%, idem chez les femmes mais avec un point de pourcentage de plus chez les hommes pour la nouvelle insertion et donc un point de moins pour la perte d'emploi. La situation est similaire par milieu de résidence et même quelque peu par niveau d'éducation. Par âge cependant, la nouvelle insertion cède la place à la perte d'emploi chez les plus de 35 ans sauf chez les femmes de plus de 54 ans où la nouvelle insertion supplante la perte d'emploi, 89% contre 11%.

Tableau 30. Répartition des chômeurs par type de chômage (en %)

		Perte d'emploi			Nouvelle insertion		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	36,6	37,0	36,8	63,4	63,0	63,2
	Bamako	37,8	40,4	39,4	62,2	59,6	60,6
	Autre urbain	35,3	31,9	33,5	64,7	68,1	66,5
	Rural	38,5	39,6	39,2	61,5	60,4	60,8
Classe d'âge	15-24 ans	32,9	38,9	36,3	67,1	61,1	63,7
	25-35 ans	34,5	31,2	32,4	65,5	68,8	67,6
	36-54 ans	67,5	54,2	58,8	32,5	45,8	41,2
	55+ ans	95,6	11,1	82,3	4,4	88,9	17,7
Education	Aucun	46,7	35,4	39,6	53,3	64,6	60,4
	Primaire	43,3	46,0	44,9	56,7	54,0	55,1
	Secondaire	21,1	24,2	22,9	78,9	75,8	77,1
	Supérieur	24,6	26,6	25,6	75,4	73,4	74,4
Total		37,3	38,1	37,8	62,7	61,9	62,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

La durée moyenne du chômage est estimée à 2.3 ans quel que soit le sexe. La moyenne est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, 2.4 ans contre 2.1 avec 2.5 contre 2 chez les hommes. En milieu urbain, la durée est tout aussi légèrement plus élevée hors de Bamako qu'à Bamako. Naturellement, la durée augmente avec l'âge du chômeur, systématiquement au total et chez les hommes mais chez les femmes seulement jusqu'à 54 ans pour baisser au-delà. Les hommes de 55 ans et plus ont une durée de chômage de 7 ans. La durée du chômage est peu liée au niveau d'éducation

Tableau 31. Durée annuelle moyenne de chômage des chômeurs (en années)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	2,5	2,4	2,4
	Bamako	2,4	2,3	2,4
	Autre urbain	2,6	2,5	2,5
	Rural	2,0	2,2	2,1
Classe d'âge	15-24 ans	2,2	2,0	2,1
	25-35 ans	2,1	2,6	2,4
	36-54 ans	2,7	2,8	2,7
	55+ ans	7,0	1,7	6,2
Education	Aucun	2,2	2,2	2,2
	Fondamental	2,4	2,1	2,2
	Secondaire	2,4	2,6	2,5
	Supérieur	2,1	3,0	2,6
Total		2,3	2,3	2,3

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Les aspirations des chômeurs en termes d'emploi recherché sont plus ou moins équitablement réparties entre le salariat et l'emploi indépendant, 32% et 38% respectivement. Autres 30% sont indifférents au type d'emploi qu'ils occuperaient. Le déséquilibre est plus apparent chez les ruraux où 40% des chômeurs voudraient un emploi indépendant contre seulement 28% pour le salariat. C'est aussi le cas chez les jeunes 15-24 ans, 40% contre 29%. Les chômeurs d'au plus le niveau primaire d'éducation sont aussi plus en faveur d'un emploi indépendant que salarié, 43 à 45.5% contre 22 à 25.5%. A l'opposé, le salariat est préféré par les niveaux secondaire et supérieur d'éducation, 46% respectivement 60%. C'est le cas corrélativement des personnes de plus de 35 ans, 42% respectivement 51%.

Tableau 32. Répartition des chômeurs par type d'emploi recherché (en %)

		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total
Milieu de résidence	Urbain	35,1	36,2	28,8	100
	Bamako	34,0	37,9	28,1	100
	Autre urbain	36,5	33,9	29,6	100
	Rural	28,2	40,1	31,7	100
Sexe	Homme	31,6	35,0	33,4	100
	Femme	32,9	39,6	27,5	100
Classe d'âge	15-24 ans	28,6	40,4	31,1	100
	25-35 ans	35,7	35,9	28,4	100
	36-54 ans	42,4	29,5	28,1	100
	55+ ans	50,9	17,6	31,5	100
Education	Aucun	22,4	42,7	35,0	100
	Primaire	25,5	45,5	29,0	100
	Secondaire	46,0	23,9	30,1	100
	Supérieur	59,8	15,2	25,0	100
Total		32,4	37,7	29,9	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Comme par type d'emploi, les chômeurs sont tout autant équitablement dispersés par nature d'emploi recherché, de 22.5% l'emploi temporaire à 26.5% l'emploi à plein temps en passant par 25% le temps partiel. Il faut ajouter que 26% autres sont indifférents à la nature de l'emploi. Le milieu urbain est plus preneur du plein temps que le milieu rural et ce dernier plus preneur aussi bien du temps partiel que de l'emploi temporaire. L'indifférence est plus rurale, plus masculine aussi et plus jeune mais aussi moins instruite. La recherche du plein temps augmente avec l'éducation, de 20% le primaire à 49% le supérieur en passant par

34.5% le secondaire. Les femmes sont à 6 points de pourcentage plus demanderesses de travail temporaire que les hommes, 25% contre 19%.

Tableau 33. Répartition des chômeurs par nature d'emploi recherché (en %)

		Plein temps	Temps partiel	Temporaire	Indifférent	Total
Milieu de résidence	Urbain	29,9	22,1	20,0	28,0	100
	Bamako	24,3	23,9	20,9	30,9	100
	Autre urbain	37,0	19,9	18,7	24,4	100
	Rural	21,3	29,4	26,3	23,0	100
Sexe	Homme	27,8	26,3	18,7	27,2	100
	Femme	25,6	24,1	25,1	25,2	100
Classe d'âge	15-24 ans	23,8	22,8	23,7	29,7	100
	25-35 ans	30,8	27,2	20,8	21,1	100
	36-54 ans	27,5	30,7	21,4	20,4	100
	55+ ans	41,6	26,9	9,4	22,2	100
Education	Aucun	23,0	23,3	21,0	32,7	100
	Primaire	20,3	27,2	28,6	23,9	100
	Secondaire	34,5	23,2	13,1	29,2	100
	Supérieur	48,8	20,6	11,6	18,9	100
Total		26,5	25,0	22,5	26,0	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

S'agissant du choix de métier recherché, les chômeurs sont pour deux tiers (66%) indifférents entre leur métier ou qualification et un autre métier. Ils sont majoritairement indifférents quel que soit le milieu de résidence et le sexe. Ils le seraient aussi quel que soit l'âge, n'eût été l'exception des plus de 54 ans, quel que soit le niveau d'éducation aussi mais exception est encore faite du niveau supérieur. Dans tous ces cas d'exception, le choix majoritaire va plutôt à son métier ou à sa qualification, le métier pour les chômeurs ayant perdu leur emploi et la qualification pour ceux en première insertion. Les jeunes de 15-24 ans qui sont les plus touchés par le chômage sont aussi les plus indifférents au choix de métier, 71% contre une moyenne d'indifférence de 66% comme le sont aussi avec la même intensité les chômeurs de niveau primaire d'éducation. Les personnes de plus de 54 ans sont ceux qui rechercheraient plus un autre métier, 13% d'entre eux contre seulement 3% de moyenne nationale avec 2% aux jeunes de 15-24 ans.

Tableau 34. Répartition des chômeurs par type de métier recherché (en %)

		Mon métier/qualification	Un autre métier	Indifférent	Total
Milieu de résidence	Urbain	32,4	4,7	62,9	100
	Bamako	31,7	1,8	66,4	100
	Autre urbain	33,3	8,3	58,4	100
	Rural	29,2	0,9	69,9	100
Sexe	Homme	29,8	5,2	65,0	100
	Femme	32,1	1,8	66,2	100
Classe d'âge	15-24 ans	27,2	2,3	70,6	100
	25-35 ans	36,6	4,8	58,6	100
	36-54 ans	35,9	2,7	61,4	100
	55+ ans	52,3	12,7	35,0	100
Education	Aucun	29,3	1,9	68,8	100
	Primaire	26,2	2,9	70,9	100
	Secondaire	36,0	4,3	59,8	100
	Supérieur	50,0	4,6	45,4	100
Total		31,2	3,2	65,7	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Aussi indifférents sont-ils quant au métier recherché, aussi indifférents seraient les chômeurs au type d'employeur recherché, 24% d'entre eux, le plus grand score de tous les types d'employeurs. La somme de l'administration publique et de l'entreprise publique comme choix d'employeur dépasserait le seuil d'indifférence, 26%, à raison de 15% l'entreprise d'Etat et de 11% l'administration d'Etat. La société privée est préférée à l'entreprise publique d'un point de pourcentage d'écart, 16% contre 15%. L'administration publique est le premier choix des chômeurs de niveau supérieur, 30.5%. Les femmes sont moins indifférentes au type d'employeur recherché que les hommes, 20% contre 30%. Aussi préfèrent-elles que les hommes tous les types d'employeurs, avec entre 1 et 4 points de pourcentage d'écart. En dehors de l'indifférence, l'entreprise privée serait le premier choix des seniors, 55 ans et plus, 26% à 10 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale. Les ONG recueillent environ 10% des suffrages indépendamment du milieu de résidence, du sexe, de l'âge ou du niveau d'éducation, étendue de 9-12%. Les PME/PMI siègent plus aux jeunes 15-24 ans, surtout filles et de niveau primaire d'éducation.

Tableau 35. Répartition des chômeurs par type d'employeur recherché (en %)

		Administration publique	Entreprise publique	Société privée	PME/PMI	ONG	Micro- entreprise	Indifférent	Total
Milieu de résidence	Urbain	12,0	12,5	16,2	10,2	10,0	13,2	25,9	100
	Bamako	13,4	9,2	17,7	11,6	10,4	12,5	25,1	100
	Autre urbain	10,2	16,7	14,4	8,3	9,5	14,1	26,9	100
	Rural	8,3	19,2	16,3	11,7	10,6	12,9	20,9	100
Sexe	Homme	9,1	14,4	16,0	8,6	9,3	12,5	30,1	100
	Femme	11,5	15,7	16,5	12,3	10,9	13,5	19,7	100
Classe d'âge	15-24 ans	8,6	15,4	14,6	12,6	9,9	13,0	25,9	100
	25-35 ans	12,8	17,4	21,0	8,0	10,2	11,9	18,7	100
	36-54 ans	15,0	8,3	10,6	9,5	12,2	16,7	27,7	100
	55+ ans	8,2	2,7	26,1	0,0	8,9	17,4	36,7	100
Education	Aucun	7,3	10,0	16,7	9,7	9,8	8,9	37,6	100
	Primaire	6,2	17,3	18,6	13,7	10,4	16,0	17,7	100
	Secondaire	14,2	16,3	12,9	4,4	10,4	10,5	31,2	100
	Supérieur	30,5	12,4	10,3	9,6	10,0	10,8	16,5	100
Total		10,5	15,2	16,3	10,8	10,2	13,1	23,9	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Les trois premiers moyens de recherche d'emploi des chômeurs, par ordre décroissant sont les relations personnelles (29%), le fait de chercher à créer une entreprise (13%) et les concours (12%), soit au total 54% des demandeurs d'emploi. Ils sont suivis, au 4^{ème} rang, des petites annonces par voie de médias, 11%. Les bureaux, public comme privé, de placement viennent ensuite, avec 19% dont 10% au privé et 9% au public. Entre ces deux, s'interpose la recherche d'emploi directement auprès des employeurs. On le voit bien, l'enregistrement des demandes d'emploi auprès des bureaux de placement sous-estimerait la demande d'emploi au Mali surtout celle des jeunes moins au fait du marché du travail. L'ANPE n'enregistrerait au mieux que 12% des demandeurs d'emploi de Bamako, aucun des chômeurs de plus de 54 ans lesquels privilégient extraordinairement les relations personnelles (à 85%). Quant aux BPP, ils sont un peu l'apanage des chômeurs de niveau supérieur d'instruction, 28% contre 12% de moyenne. Le désir de créer une entreprise est plus prononcé chez les femmes (16%), les personnes âgées de 36-54 ans (17%) et celles de niveau primaire d'éducation (17.5%), toute chose plus courante chez les femmes à la recherche d'emploi.

Tableau 36. Répartition des chômeurs par principal moyen de recherche d'emploi (en %)

		Relations personnelles	Auprès de l'employeur	Petites annonces/médias	ANPE	BPP	Concours	Cherche à créer une entreprise	Autre moyen	Total
Milieu de résidence	Urbain	31,5	8,7	10,3	9,7	8,9	13,0	11,8	6,2	100
	Bamako	26,2	7,7	9,6	11,9	10,9	13,0	13,0	7,8	100
	Autre urbain	38,3	9,9	11,2	7,0	6,3	12,9	10,2	4,1	100
	Rural	24,7	10,7	12,4	8,5	10,6	11,6	14,3	7,1	100
Sexe	Homme	33,6	11,6	12,8	8,5	6,4	13,0	8,7	5,4	100
	Femme	25,5	8,0	9,9	9,8	11,7	12,0	15,6	7,4	100
Classe d'âge	15-24 ans	28,8	10,5	9,0	9,5	10,5	10,3	14,3	7,1	100
	25-35 ans	28,6	7,7	14,4	10,7	8,3	15,6	8,7	6,0	100
	36-54 ans	25,4	9,1	13,9	4,3	8,8	15,7	17,4	5,3	100
	55+ ans	85,0	8,9	2,5	0,0	0,0	1,9	0,0	1,7	100
Education	Aucun	31,9	6,9	8,5	5,5	8,0	14,0	13,7	11,5	100
	Primaire	24,5	10,7	9,8	10,9	12,4	7,6	17,5	6,5	100
	Secondaire	37,7	10,0	15,8	7,5	4,7	15,5	4,4	4,4	100
	Supérieur	28,4	7,3	14,0	11,0	7,2	27,7	2,8	1,7	100
Total		28,8	9,5	11,1	9,3	9,6	12,4	12,8	6,6	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.3. Population hors main-d'œuvre

3.3.1. Poids de la population hors main-d'œuvre

La population hors main-d'œuvre est estimée à environ 4.5 millions d'individus en âge de travailler, à raison de 46% de femmes et de 24% d'hommes. Ce sont majoritairement des ruraux, 63% d'entre eux et sans instruction formelle, 59%. Pour ces deux caractéristiques, les femmes font 65% d'entre elles du milieu rural comme d'aucun niveau d'éducation, tandis que les hommes n'en sont qu'à 57% respectivement 40%. Si 61% des hommes sont des jeunes de 15-24 ans, il ne se dégage chez les femmes aucune majorité juste que le poids de la population hors main-d'œuvre féminine diminue avec l'âge, de 35% les 15-24 ans à 17% les 55 ans et plus en passant pas 27% les 25-35 ans et 21% les 36-54 ans. C'est dire que toutes les classes d'âge de femmes en âge de travailler sont dans cette position sur le marché du travail tandis que les hommes y sont plus par les jeunes 15-24 ans (61%) et les seniors de plus de 54 ans (31%), les deux âges extrêmes formant 92% de la population hors main-d'œuvre masculine. Quel que soit l'âge, le poids de la population hors main-d'œuvre diminue avec le niveau d'éducation, plus brutalement chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 37. Répartition de la population hors main-d'œuvre

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	458 823	43,1	1 188 892	34,8	1 647 716	36,8
	Bamako	250 968	23,6	607 523	17,8	858 491	19,2
	Autre urbain	207 855	19,5	581 369	17,0	789 225	17,6
	Rural	606 557	56,9	2 227 539	65,2	2 834 096	63,2
Classe d'âge	15-24 ans	647 153	60,7	1 205 401	35,3	1 852 553	41,3
	25-35 ans	46 771	4,4	926 184	27,1	972 955	21,7
	36-54 ans	44 552	4,2	709 814	20,8	754 367	16,8
	55+ ans	326 905	30,7	575 032	16,8	901 937	20,1
Education	Aucun	427 707	40,1	2 208 526	64,6	2 636 233	58,8
	Primaire	349 854	32,8	848 364	24,8	1 198 218	26,7
	Secondaire	229 086	21,5	297 689	8,7	526 776	11,8
	Supérieur	58 733	5,5	61 853	1,8	120 585	2,7
Total		1 065 381	23,8	3 416 431	76,2	4 481 812	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Une partie de la population hors main-d'œuvre est de la main-d'œuvre potentielle, soit 3.5% de cette population, à raison de 6% de la population hors main-d'œuvre masculine pour seulement 3% de celle féminine. C'est dire que l'écrasante majorité de la population hors main-d'œuvre est hors de la main-d'œuvre potentielle, 96.5% au total, pour 94% chez les hommes et 97% chez les femmes. Il y a proportionnellement plus de main-d'œuvre potentielle en milieu urbain qu'en milieu rural, 4% de la population hors main-d'œuvre urbaine contre 3% de celle rurale mais le rapport est du simple au double chez les femmes, 4% contre 2%, tandis que chez les hommes, c'est tout le contraire avec plutôt 7% de ruraux contre 5% d'urbains. La main-d'œuvre potentielle masculine se recrute davantage dans les tranches d'âges 36-54 ans (46% de la population hors main-d'œuvre de cette classe d'âge) et 25-35 ans (40%). Chez les femmes, c'est plutôt des petits ratios à tous les âges, ratios diminuant avec l'âge. Les personnes de niveau supérieur d'éducation ont les pourcentages de main-d'œuvre potentielle les plus élevés de tous les niveaux d'instruction, 10% au total pour 11% chez les hommes et 9% les femmes.

Tableau 38. Structure de la population hors main-d'œuvre (en %)

		Main d'œuvre potentielle			Autre hors main d'œuvre		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	4,8	4,1	4,3	95,2	95,9	95,7
	Bamako	3,9	2,8	3,2	96,1	97,2	96,8
	Autre urbain	5,8	5,5	5,6	94,2	94,5	94,4
	Rural	7,2	1,8	3,0	92,8	98,2	97,0
Classe d'âge	15-24 ans	3,9	3,5	3,6	96,1	96,5	96,4
	25-35 ans	39,9	3,2	4,9	60,1	96,8	95,1
	36-54 ans	46,3	2,3	4,9	53,7	97,7	95,1
	55+ ans	0,4	0,4	0,4	99,6	99,6	99,6
Education	Aucun	7,0	1,6	2,5	93,0	98,4	97,5
	Primaire	5,7	4,1	4,6	94,3	95,9	95,4
	Secondaire	4,0	4,6	4,3	96,0	95,4	95,7
	Supérieur	11,1	8,7	9,8	88,9	91,3	90,2
Total		6,2	2,6	3,5	93,8	97,4	96,5

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.3.2. Main-d'œuvre potentielle

Il faut rappeler que la main-d'œuvre potentielle est constituée des personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage et qui sont intéressées par un emploi, mais dont leurs conditions du moment limitent leur recherche active ou leur disponibilité. Ce sont donc des personnes en âge de travailler (15 ans et plus), qui ne sont pas actuellement en emploi ni considérées comme chômeurs (parce que n'étant pas activement à la recherche d'un emploi ni disponibles pour travailler), mais qui, malgré cela, sont intéressées par un emploi et pourraient potentiellement l'occuper si les circonstances le permettaient. Cette population particulière est estimée à 155 mille personnes sur les 4.5 millions de la population hors main-d'œuvre. Elle est à 58% féminine et 42% masculine. Le milieu rural a une part de 54% contre 46% au milieu urbain avec cependant 45% seulement chez les femmes du milieu rural contre 55% du milieu urbain. La répartition pour les hommes donne plutôt un poids deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, deux tiers contre un tiers. La répartition de la main-d'œuvre potentielle diminue le long de l'âge et du niveau d'éducation. Cette diminution par âge est plus rapide chez les femmes que chez les hommes où elle ne s'observe même pas lorsque l'on passe des 25-35 ans aux 36-54 ans où au contraire il y a accroissement du poids. Par niveau d'éducation, la diminution est observée chez les deux sexes.

Tableau 39. Répartition de la main-d'œuvre potentielle

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	21 987	33,4	49 035	54,8	71 022	45,8
	Bamako	9 858	15,0	17 268	19,3	27 126	17,5
	Autre urbain	12 129	18,4	31 767	35,5	43 896	28,3
	Rural	43 774	66,6	40 397	45,2	84 171	54,2
Classe d'âge	15-24 ans	25 207	38,3	41 776	46,7	66 983	43,2
	25-35 ans	18 658	28,4	29 442	32,9	48 099	31,0
	36-54 ans	20 619	31,4	16 010	17,9	36 629	23,6
	55+ ans	1 278	1,9	2 204	2,5	3 482	2,2
Education	Aucun	30 128	45,8	35 688	39,9	65 816	42,4
	Primaire	20 072	30,5	34 740	38,8	54 812	35,3
	Secondaire	9 072	13,8	13 650	15,3	22 721	14,6
	Supérieur	6 490	9,9	5 354	6,0	11 844	7,6
Total		65 762	42,4	89 432	57,6	155 193	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.3.3. Autre population hors main-d'œuvre

L'essentiel de la population hors main-d'œuvre est autre que de la main-d'œuvre potentielle, 4.3 millions d'individus sur les 4.5 millions de population hors main-d'œuvre. Ce sont 64% de ruraux et 59% d'analphabètes ou encore 77% de femmes contre 23% d'hommes. Les femmes sont ainsi trois fois plus nombreuses que les hommes dans cette position sur le marché du travail. Ces femmes sont concentrées dans le groupe d'aucun niveau d'éducation (65%) et au plus de niveau primaire (80% au total). Elles sont davantage éparpillées par classe d'âge à l'opposé des hommes qui sont à 62% jeunes de 15-24 ans ou âgés de plus de 54 ans (33%), soit un total de 95% contre 52% pour les femmes dont 48% sont entre 25 et 54 ans alors que les hommes n'en seraient qu'à 5%.

Tableau 40. Répartition d'autre population hors main-d'œuvre

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	436 836	43,7	1 139 858	34,3	1 576 694	36,4
	Bamako	241 110	24,1	590 255	17,7	831 365	19,2
	Autre urbain	195 726	19,6	549 602	16,5	745 329	17,2
	Rural	562 783	56,3	2 187 142	65,7	2 749 925	63,6
Classe d'âge	15-24 ans	621 946	62,2	1 163 625	35,0	1 785 571	41,3
	25-35 ans	28 113	2,8	896 742	27,0	924 855	21,4
	36-54 ans	23 933	2,4	693 804	20,9	717 738	16,6
	55+ ans	325 627	32,6	572 828	17,2	898 455	20,8
Education	Aucun	397 579	39,8	2 172 837	65,3	2 570 417	59,4
	Primaire	329 782	33,0	813 624	24,5	1 143 406	26,4
	Secondaire	220 015	22,0	284 040	8,5	504 054	11,7
	Supérieur	52 243	5,2	56 499	1,7	108 741	2,5
Total		999 619	23,1	3 326 999	76,9	4 326 618	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.3.4. Population au travail mais pas en emploi

La population au travail mais pas en emploi (le travail n'étant pas rémunéré ni ne générant de profit pour le travailleur) est estimée à plus de 4 millions d'individus dont 77% de femmes et 23% d'hommes. Cette position sur le marché du travail est donc majoritairement féminine et

ces femmes sont tout aussi majoritairement en milieu rural (65% d'entre elles) avec aucun niveau d'éducation (65% encore). Elles sont de tout âge, mais 63% de jeunes filles 15-35 ans contre 37% leurs aînées. Les rares hommes du groupe sont pour une large part des jeunes 15-24 ans avec 59% de niveau primaire d'éducation au moins et plus ou moins bien présents dans les deux milieux de résidence, 59% de ruraux et 41% d'urbains.

Tableau 41. Répartition de la population au travail mais pas en emploi

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	419 064	41,3	1 175 726	34,6	1 594 790	36,1
	Bamako	227 237	22,4	603 368	17,8	830 604	18,8
	Autre urbain	191 827	18,9	572 358	16,8	764 185	17,3
	Rural	595 757	58,7	2 222 154	65,4	2 817 911	63,9
Classe d'âge	15-24 ans	612 301	60,3	1 201 092	35,3	1 813 393	41,1
	25-35 ans	44 386	4,4	924 155	27,2	968 541	21,9
	36-54 ans	41 829	4,1	707 157	20,8	748 985	17,0
	55+ ans	316 305	31,2	565 476	16,6	881 781	20,0
Education	Aucun	414 368	40,8	2 197 058	64,7	2 611 427	59,2
	Primaire	337 379	33,2	843 225	24,8	1 180 604	26,8
	Secondaire	208 511	20,5	295 977	8,7	504 488	11,4
	Supérieur	54 564	5,4	61 619	1,8	116 183	2,6
Total		1 014 821	23,0	3 397 880	77,0	4 412 701	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

3.3.5. Population (25-54 ans) ni en emploi ni au chômage

Dans la population ni en emploi ni au chômage, les statistiques du marché du travail s'intéressent particulièrement aux personnes âgées de 25-54 ans parce qu'elles constitueraient l'essence de la population active du pays, généralement sortie du système éducatif et donc versées sur le marché du travail et qui au-delà de 54 ans trouveraient difficilement un emploi si elles n'en ont jamais trouvé. On dénombre près de 2 millions d'individus dans cette situation critique dont 95% de femmes et 5% d'hommes. Cette population particulière est donc majoritairement féminine vivant pour plus de deux tiers (68%) en milieu rural et très largement analphabète (73%). Les jeunes 25-35 ans sont majoritaires dans cette position du marché du travail, 56% au total avec 57% des femmes et 51% des hommes. Si seulement 6% des femmes ont le niveau secondaire et plus d'éducation, les hommes en sont à 26%, 4 fois plus que les femmes.

Tableau 42. Répartition de la population (25-54 ans) ni en emploi ni au chômage

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	39 145	42,9	529 144	32,3	568 289	32,9
	Bamako	22 080	24,2	263 940	16,1	286 020	16,6
	Autre urbain	17 065	18,7	265 204	16,2	282 269	16,3
	Rural	52 178	57,1	1 106 854	67,7	1 159 032	67,1
Classe d'âge	25-35 ans	46 771	51,2	926 184	56,6	972 955	56,3
	36-54 ans	44 552	48,8	709 814	43,4	754 367	43,7
Education	Aucun	47 860	52,4	1 188 515	72,6	1 236 374	71,6
	Primaire	19 500	21,4	343 608	21,0	363 108	21,0
	Secondaire	11 973	13,1	83 827	5,1	95 800	5,5
	Supérieur	11 990	13,1	20 049	1,2	32 039	1,9
Total		91 323	5,3	1 635 998	94,7	1 727 322	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

4. Sous-utilisation de la main-d'oeuvre et déficit d'emploi

Dans la répartition de la main-d'œuvre, l'on a essentiellement présenté les effectifs de personnes en emploi et au chômage. Ici, l'on analyse en détaille les taux du chômage et ceux des trois autres formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre. A ceux-ci, l'on ajoute le taux de déficit d'emploi.

4.1. Sous-utilisation de la main-d'œuvre

Les quatre indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre sont (i) le taux de chômage, en tant que rapport de la population au chômage sur la main-d'œuvre, (ii) le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail, qui a le même dénominateur que le premier mais dont le numérateur ajoute à la population au chômage celle en sous-emploi lié au temps de travail, (iii) le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle, qui ajoute la main-d'œuvre potentielle au numérateur et au dénominateur du taux de chômage, (iv) le taux composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, avec le même dénominateur que le précédent mais qui ajoute à son numérateur la population en sous-emploi lié au temps de travail.

4.1.1. Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Il faut rappeler que le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population en âge de travailler. Le taux de chômage est un indicateur essentiel pour comprendre l'état du marché du travail et la santé globale d'une économie. Il reflète les défis auxquels sont confrontés les demandeurs d'emploi et les tensions potentielles sur l'économie. Ce taux de chômage est estimé à 4.5%, il est de 3% pour les hommes et de 6.7% pour les femmes. Le milieu rural a un taux de 2.5% contre 9% au milieu urbain avec cependant 3.9% seulement chez les femmes du milieu rural contre 13.9% du milieu urbain. Le taux de chômage urbain des femmes est plus important à Bamako (14.8%) que dans le reste urbain les femmes (12.7%). La répartition du taux de chômage diminue avec l'âge et augmente avec le niveau d'éducation. Cette diminution par âge est plus remarquable chez les femmes que chez les hommes. Il y a accroissement du taux par niveau d'éducation chez les femmes comme chez les hommes.

Tableau 43. Taux de chômage (SU1 en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	6,1	13,9	9,0
	Bamako	5,7	14,8	9,2
	Autre urbain	6,5	12,7	8,7
	Rural	1,6	3,9	2,5
Classe d'âge	15-24 ans	7,6	14,5	10,4
	25-35 ans	3,3	6,7	4,8
	36-54 ans	0,7	2,3	1,3
	55+ ans	0,3	0,2	0,3
Education	Aucun	0,9	2,0	1,4
	Primaire	4,9	14,7	8,2
	Secondaire	6,9	20,1	11,1
	Supérieur	8,4	31,2	13,5
Total		3,0	6,7	4,5

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

4.1.2 Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail

Le sous-emploi est un indicateur qui mesure non seulement l'emploi mais aussi son utilisation dans l'économie afin de jauger du degré d'efficacité de l'utilisation des compétences, de l'expérience et de la disponibilité au travail de la main-d'œuvre. Combiné au chômage, le taux SU2 de sous-utilisation de la main-d'œuvre est de 15%, avec 21.8% en milieu urbain, contre 12.2% au milieu rural. Le taux pour les femmes est plus de deux fois plus élevé que pour les hommes, 23.7% contre 9.5%. Dans l'ensemble, le taux SU2 diminue avec l'âge, nettement chez les femmes mais seulement jusqu'à 54 ans chez les hommes. Quelle que soit la tranche d'âge, le taux des femmes supplante celui des hommes, dans des rapports de 1 à 2 voire 3. Il croît avec le niveau d'éducation aussi bien dans l'ensemble et pour chacun des sexes.

Tableau 44. Taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2 en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	13,7	35,6	21,8
	Bamako	12,1	41,4	23,3
	Autre urbain	15,5	28,2	20,0
	Rural	7,7	18,9	12,2
Classe d'âge	15-24 ans	12,7	28,3	19,2
	25-35 ans	9,5	25,1	16,3
	36-54 ans	7,2	20,5	12,2
	55+ ans	10,0	16,1	11,7
Education	Aucun	7,2	18,0	11,9
	Primaire	10,3	33,4	18,0
	Secondaire	16,9	40,4	24,4
	Supérieur	19,9	47,0	25,9
Total		9,5	23,7	15,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

4.1.3. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

Le chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle (SU3) est un bon indicateur de sous-utilisation de la main-d'œuvre, préféré dans beaucoup d'évaluations au chômage au sens strict (SU1) et au chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail (SU2). Il correspond au

chômage élargi, jadis utilisé, lequel ne distinguait pas les chômeurs demandeurs actifs d'emploi de ceux qui ne l'étaient pas et souvent qualifiés de chômeurs découragés. Le numérateur du nouvel indicateur ajoute aux chômeurs au sens strict la main-d'œuvre potentielle et le dénominateur ajoute cette même main-d'œuvre potentielle à la main-d'œuvre (personnes en emploi ou au chômage). Du fait de l'élargissement du dénominateur par rapport à celui du taux de chômage et du taux de chômage combiné au sous-emploi, l'accroissement de SU3 est moindre par rapport à SU2, sous réserve du différentiel de personnes en sous-emploi et de personnes en situation de main-d'œuvre potentielle.

Dans l'ensemble, ce taux est estimé à 6.4%, pour 9.6% les femmes contre 4.4% les hommes. Les différents taux SU3 des femmes sont aussi nettement supérieurs à ceux des hommes par caractéristique sociodémographique comme dans l'ensemble. Le taux urbain est deux fois plus élevé que celui du rural dans l'ensemble et plus précisément ce taux est plus de trois fois élevé chez les femmes en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon la classe d'âge, ce même taux SU3 diminue au fur et à mesure que l'âge augmente, les 15-24 ans ont le taux le plus élevé dans l'ensemble, chez les femmes et les hommes. Contrairement à la classe d'âge, plus le niveau d'éducation est avancé plus le taux est élevé. L'accroissement le long du niveau d'éducation est encore plus prononcé chez les femmes, 37.1% pour le niveau supérieur et 3.8% d'aucun niveau. Ce chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle est finalement féminin, urbain, jeune mais aussi éduqué.

Tableau 45. Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3) en %

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	7,6	18,9	11,9
	Bamako	7,0	17,9	11,2
	Autre urbain	8,2	20,0	12,6
	Rural	3,0	5,8	4,1
Classe d'âge	15-24 ans	9,7	19,0	13,6
	25-35 ans	4,8	9,6	6,9
	36-54 ans	2,0	4,0	2,7
	55+ ans	0,5	1,1	0,7
Education	Aucun	2,1	3,8	2,8
	Primaire	6,3	18,8	10,5
	Secondaire	9,1	26,0	14,7
	Supérieur	11,3	37,1	17,3
Total		4,4	9,6	6,4

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

4.1.4. Taux combiné du chômage, du sous-emploi et de la main-d'œuvre potentielle

Les statistiques du marché du travail évaluent également la sous-utilisation de la main-d'œuvre par combinaison du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main-d'œuvre potentielle. L'indicateur obtenu est le taux SU4 de sous-utilisation de la main-d'œuvre⁴. Le taux SU4 est estimé à 16.8% dans l'ensemble. Par sexe, il est de 26% chez les femmes et 10.8% chez les hommes. Par milieu, il est de 23.4% en milieu rural contre 24.3% en milieu urbain, deux fois plus chez les femmes urbaines sur les hommes du même milieu et de même pour le milieu rural (respectivement 34.2% et 17%). Ce taux est à dominance urbaine, féminine et éduquée. Il faut observer que le taux SU4 est plus élevé dans le reste

⁴ Son numérateur est la somme des chômeurs (pour 36%) plus les personnes en sous-emploi lié au temps de travail (50%) plus la main-d'œuvre potentielle (14%). Son dénominateur est le même que celui de SU3 i.e. la main-d'œuvre majorée de la main-d'œuvre potentielle.

urbain qu'à Bamako, aussi bien dans l'ensemble (25% contre 13.6%) que par sexe (43.5% contre 20.5% les femmes et 13.3% contre 9% les hommes). Pour un taux de 12% chez les analphabètes, celui des personnes de niveau supérieur d'éducation est de 27.4% pour 20.1% le secondaire et 13.2% le primaire. Chez les femmes, le taux passe de 16.8% des analphabètes à 44.7% du niveau supérieur contre 10.2% à 18.9% chez les hommes.

Tableau 46. Taux combiné chômage, sous-emploi et main-d'œuvre potentielle (SU4 en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	15,1	39,3	24,3
	Bamako	9,0	20,5	13,6
	Autre urbain	13,3	43,5	25,0
	Rural	17,0	34,2	23,4
Classe d'âge	15-24 ans	9,0	20,5	13,6
	25-35 ans	14,7	32,1	22,0
	36-54 ans	10,9	27,4	18,2
	55+ ans	8,4	21,9	13,5
Education	Aucun	10,2	16,8	12,0
	Primaire	8,3	19,5	13,2
	Secondaire	11,6	36,6	20,1
	Supérieur	18,9	44,7	27,4
Total		10,8	26,0	16,8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

4.2. Taux de déficit d'emploi

L'indicateur du déficit d'emploi de l'OIT vient compléter la série d'indicateurs qui existent déjà au sein des estimations modélisées de l'OIT en fournissant une estimation combinée de la main-d'œuvre potentielle au chômage et des non-demandeurs d'emploi disposés à travailler⁵. Tout comme l'indicateur SU3 (l'indicateur de chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle), l'indicateur du déficit d'emploi va au-delà des personnes au chômage en incluant celles qui sont des demandeurs d'emploi indisponibles et des non demandeurs d'emploi disponibles mais, contrairement à l'indicateur SU3, il inclut aussi les personnes qui ne se retrouvent dans aucune des catégories précédentes mais veulent travailler. Le numérateur de ce taux comprend toutes les personnes sans emploi mais souhaitant en avoir⁶, alors que le dénominateur comprend toutes ces personnes plus l'emploi total.

Le déficit d'emploi dans l'ensemble est de 7.5%, moins élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, 5.5% contre 12.4% et encore plus élevé en autre milieu urbain qu'à Bamako, 13.2% contre 11.7%. Il en est ainsi de même pour les hommes comme pour les femmes avec ici encore des taux féminins plus élevés que ceux masculins, 19.7% contre 7.8% du milieu urbain et 8.5% contre 3.3% du rural, avec au total 11.8% contre 4.7%. C'est un phénomène plus urbain que rural. Quel que soit le sexe, le taux de déficit d'emploi augmente avec le niveau d'éducation, de 6% aucun niveau à 38.8% au supérieur pour les femmes et de 2.2% à 11.8% pour les hommes. Dans l'ensemble, le taux passe de 3.9% à 18.1%. Les jeunes de 15-24 ans ont un taux plus élevé (15.5%) que leurs aînés (de 7.9 à 1.1% selon les tranches supérieures d'âge). Alors qu'il diminue avec l'âge, le taux de déficit d'emploi augmente plutôt avec le

⁵ Chaque indicateur est défini dans la Résolution I de la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail de l'OIT

⁶ Les personnes sans emploi souhaitant en avoir sont les personnes disposées à travailler dans 15 jours au plus auxquelles s'ajoutent celles sans emploi voulant travailler bien que non disponibles dans moins de 15 jours

niveau d'éducation, de 3.9% aucun niveau à 18.1% le supérieur, dans un rapport du simple au sextuple chez les femmes un peu moins chez les hommes.

Tableau 47. Taux de déficit d'emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	7,8	19,7	12,4
	Bamako	7,2	18,7	11,7
	Autre urbain	8,6	21,0	13,2
	Rural	3,3	8,5	5,5
Classe d'âge	15-24 ans	10,8	21,9	15,5
	25-35 ans	5,0	11,6	7,9
	36-54 ans	2,0	5,7	3,4
	55+ ans	0,6	2,3	1,1
Education	Aucun	2,2	6,0	3,9
	Primaire	6,8	20,9	11,6
	Secondaire	10,0	27,7	15,9
	Supérieur	11,7	38,8	18,1
Total		4,7	11,8	7,5

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5. Mesure du travail décent

Le concept de "travail décent" apparaît pour la première fois en 1999 (Revue internationale du travail, 2003). Il repose sur 4 piliers, à savoir (i) l'emploi, (ii) la protection sociale, (iii) les normes, principes et droits fondamentaux des travailleurs et le dialogue social. Il est détaillé dans OIT (2008) dans son document de travail issu de la réunion tripartite d'experts sur la mesure du travail décent, 8-10 septembre 2008. Onze indicateurs fondamentaux rendent compte de ces piliers :

- ✓ le contexte économique et social du travail décent
- ✓ les possibilités d'emploi
- ✓ les formes de travail qu'il y a lieu d'abolir
- ✓ gains adéquats et emploi productif
- ✓ les horaires décents
- ✓ stabilité et sécurité du travail
- ✓ la capacité de concilier travail et vie de famille
- ✓ l'égalité de chances et de traitement dans l'emploi
- ✓ la sécurité du milieu de travail
- ✓ la sécurité sociale
- ✓ le dialogue social et la représentation des travailleurs.

5.1. Contexte économique et social du travail décent

Le contexte socioéconomique du travail décent est décrit par la non scolarisation des enfants 6-12 ans, la productivité du travail rémunéré et son taux d'évolution, le taux d'inflation, les inégalités de revenus, la répartition sectorielle de l'emploi et le niveau d'instruction de la population adulte.

5.1.1. Taux de non scolarisation des enfants 6-12 ans

Au Mali, un peu plus de 4 enfants de 6-12 ans sur 10 ne fréquentent pas l'école classique, soit 42% selon les données de l'EMOP (2024). Cette moyenne nationale est inégalement répartie par milieu de résidence, par statut et par lien avec le chef de ménage. Ainsi, plus de la moitié des enfants du milieu rural ne fréquentent pas l'école, soit 51% contre près de 21% du milieu urbain et seulement 12% pour la capitale Bamako et près d'un tiers pour "autre urbain" (30%). Les données montrent également que les enfants de ménages pauvres ne bénéficient malheureusement pas d'éducation classique, du moins pour près de 50% des cas contre 36% de ménages non pauvres. Enfin, le lien avec le chef de famille semble avoir une inférence avec la fréquentation ou non de l'école classique. C'est pourquoi, l'ensemble des conjoints du chef de ménage sont non scolarisés. Aussi, est-il loisible de remarquer que près de 9 enfants sur 10 des domestiques ne sont pas scolarisés (86.5%), enfants suivis par ceux des conjoints de l'enfant du chef de ménage et des autres non apparentés, soit respectivement 65% et 45%.

Tableau 48. Taux de non scolarisation des enfants (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	20,7	20,8	20,8
	Bamako	11,9	11,7	11,8
	Autre urbain	29,4	30,2	29,8
	Rural	50,5	51,0	50,7
Statut de pauvreté	Non Pauvres	37,2	34,5	35,8
	Pauvres	48,7	51,0	49,8
Lien de parenté avec le chef de ménage	Chef de ménage	–	–	–
	Conjoint du chef de ménage	–	100,0	100,0
	Enfant du chef de ménage	41,9	41,8	41,9
	Parent du chef de ménage	44,9	42,1	43,6
	Parent du conjoint du chef de ménage	29,5	47,0	42,1
	Conjoint de l'enfant du chef ou du conjoint	100,0	46,3	64,6
	Domestique	59,4	89,6	86,5
	Autre non apparenté	44,7	45,0	44,9
Total		42,7	42,1	42,4

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.1.2. Productivité du travail rémunéré et son taux de croissance

Sur la période 2014-2024, le PIB courant du Mali est passé de 8366 milliards à 15967 milliards de fcf, soit une croissance annuelle moyenne de 6.7%. Le PIB a augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre d'emplois qui, lui, a augmenté de 2.4% par an. Il en résulte un accroissement annuel moyen de la productivité du travail de 4.2%. Cette moyenne annuelle cache la baisse de productivité en 2017, -2.8% suite à une hausse de l'emploi de 10.2% pour un accroissement de PIB de 7.1%. De légères baisses ont ensuite été observées en 2019 et 2020, la première fois pour un accroissement de l'emploi supérieur à celui du PIB et la seconde, suite à la baisse des deux indicateurs à la fois. La baisse de l'emploi en 2021 s'est tout de même accompagnée d'une forte hausse de la productivité du travail, 8%, pour un accroissement de PIB de même niveau qu'en 2017, 7.1%. Il faut noter enfin que depuis 2021, l'on assiste à une décélération continue du taux de croissance de la productivité du travail.

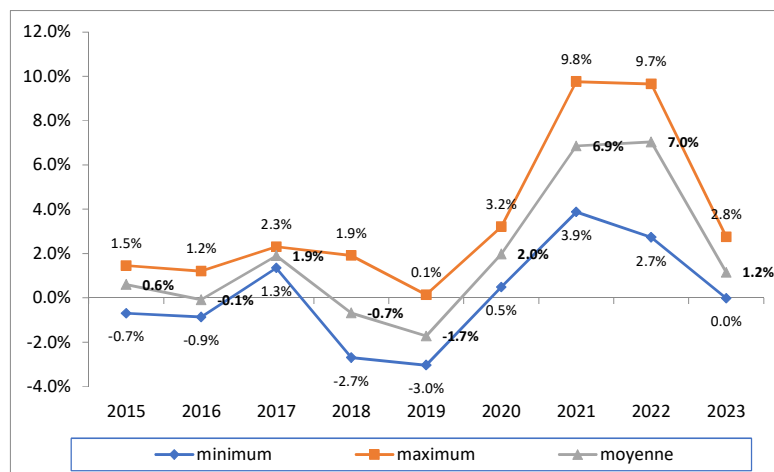
Tableau 49. Evolution du PIB, de l'emploi et de la productivité du travail

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PIB (milliards fcf)	8 366	9 213	9 922	10 631	11 313	11 998	11 914	12 754	13 956	14 935	15 967
Emploi (mille personnes)	5 494	5 810	5 458	6 012	5 949	6 334	6 328	6 270	6 504	6 683	6 975
PIB/Emploi (mille fcf)	1 523	1 586	1 818	1 768	1 902	1 894	1 883	2 034	2 146	2 235	2 289

5.1.3. Taux d'inflation

Au regard de l'évolution de l'indice mensuel moyen des prix à la consommation sur la période 2014-2024, l'inflation a commencé à remonter à partir de 2020 pour un niveau moyen de 2% compris entre un minimum mensuel de 0.5% et un maximum de 3.2%. Les années 2021 et 2022 ont été marquées par des niveaux d'inflation les plus élevés, 6.9% respectivement 7% avec des mois où ils ont été de près de 10% (9.8% et 9.7%) et surtout jamais sous les 2.7% voire 3.9%. En 2023, on assiste à un ralentissement significatif de l'inflation, sans doute après stabilisation de l'économie des suites des chocs exogènes responsables de la flambée précédente des prix, Covid-19, guerre en Ukraine, sanctions de la CEDEAO/UEMOA, etc. Le taux d'inflation est retombé, en 2023, sous son niveau de 2020, 1.2% contre 2%.

Figure 2. Evolution du taux annuel moyen d'inflation (en %)



Source: Instat (2024), Indice harmonisé des prix à la consommation

5.1.4. Inégalités de revenu

Les données EMOP permettent de sérier les près de 10 000 milliards de fcfa de revenu total en revenu du travail pour 79%, en revenu du capital pour 7% et en transferts pour 14%. Le revenu du travail comprend les salaires et le revenu d'activité des indépendants qui peuvent être agricoles ou non agricoles. Le revenu du capital est subdivisé en revenu de propriété (d'actifs physiques) et revenu financier tiré d'actifs financiers. Le revenu de transfert comprend les transferts publics (de l'Etat aux ménages) et les transferts privés (entre ménages). Dans les transferts publics, on distingue les bourses, les transferts au titre de la sécurité sociale et les pensions. Les transferts privés sont composés des transferts reçus des autres ménages de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, des revenus tirés de la mendicité et d'autres formes de transferts privés. Au total, les hommes gagnent 2 fois le revenu des femmes pour respectivement 3 fois pour le travail, autant pour le capital et presque autant pour les transferts.

Les déciles marquent une certaine inégalité dans la distribution des revenus quelle que soit la source. Le décile 10 gagne près de 10 fois le niveau de revenu du décile 1 (9.55 fois), soit 12.6 fois pour les hommes et 5.6 fois pour les femmes. Cette tendance en faveur des hommes est maintenue quel que soit le type de revenu à l'exception notable du revenu du capital où les déciles 1-2 et 5 voient les femmes gagner un peu plus que les hommes. Il faut noter que les revenus des transferts vont principalement aux femmes quel que soit le décile sauf pour les déciles 9 et 10.

Tableau 50. Répartition du revenu total par source et décile de revenu (en milliards fcfa)

	Revenu total			Revenu du travail			Revenu du capital			Revenu de transferts		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
D1	165	125	290	128	75	204	15	19	34	22	31	52
D2	237	133	370	198	91	290	15	16	31	23	27	49
D3	316	171	486	270	117	387	19	18	37	27	35	62
D4	354	181	535	304	125	429	20	19	39	30	37	67
D5	426	207	633	366	143	510	23	24	47	37	40	77
D6	507	243	749	437	168	605	29	26	55	41	48	89
D7	642	302	943	548	201	749	34	34	68	59	67	126
D8	867	367	1 234	750	235	985	46	45	90	72	87	159
D9	1 149	476	1 626	987	303	1 291	52	49	102	110	123	233
D10	2 076	695	2 771	1 768	435	2 203	116	71	187	192	189	381
Total	6 738	2 900	9 638	5 757	1 894	7 651	369	322	691	612	684	1 296

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Les revenus moyens des déciles indiquent une certaine inégalité dans la distribution du revenu total. Le revenu moyen d'ensemble est de 414 mille fcfa. Il varie de 138 mille dans le décile le plus pauvre à 1126 mille fcfa au décile le plus riche. Autrement dit, le revenu moyen d'une personne des 10% les plus riches vaut plus de 8 fois celui d'une autre personne des 10% les plus pauvres, différence allant de 6 fois au niveau du revenu des transferts à 5 fois pour le revenu du capital et autant pour le revenu du travail. Quel que soit le type de revenu, les hommes gagnent plus que les femmes à l'exception des 4 déciles les plus pauvres concernant le revenu des transferts. Le revenu moyen du dernier décile dépasse la somme des revenus moyens des 5 premiers déciles réunis.

Tableau 51. Répartition du revenu moyen par source et décile de revenu (en mille fcfa)

	Revenu total			Revenu du travail			Revenu du capital			Revenu de transferts		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
D1	165	113	138	128	68	97	15	18	16	22	28	25
D2	234	125	178	196	86	140	15	15	15	23	25	24
D3	297	150	221	254	103	176	18	16	17	25	31	28
D4	328	165	246	281	114	197	18	17	18	28	34	31
D5	392	182	285	337	126	229	21	21	21	34	35	34
D6	447	206	325	386	143	262	26	22	24	36	41	39
D7	535	243	386	457	161	307	29	27	28	49	54	52
D8	645	284	468	558	182	374	34	35	34	53	67	60
D9	884	356	616	759	227	489	40	37	38	84	92	88
D10	1 633	584	1 126	1 391	366	895	91	59	76	151	159	155
Total	587	246	414	501	161	329	32	27	30	53	58	56

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.1.5. Emploi par secteur

Au Mali, l'emploi est caractérisé par la prédominance de l'agriculture, le commerce, les services et enfin le secteur industriel. Ainsi, près de 6 personnes sur 10 (56%) en emploi travaillent dans le secteur agricole. L'emploi dans le secteur agricole est caractérisé par sa ruralité avec plus de 74% de personnes, par les jeunes et les plus âgés (15-24 ans et de 55+ ans) et l'absence d'éducation avec 60.5% et 65% pour les premières catégories et 66.5% pour la catégorie des personnes non éduquées. Sur les plus de 2 personnes sur 10 en emploi dans le commerce, plus de 43% se retrouvent dans le milieu urbain, 46% à Bamako et 13% dans le milieu rural. Ce secteur est véritablement dominé par les femmes qui dépassent de plus de 10 points de pourcentage les hommes, avec 28% contre 17%. Plus de la moitié exerçant dans ce secteur ont un niveau d'éducation primaire et/ou secondaire (27% et 26%). Enfin, l'emploi dans le secteur des services est presque l'apanage des personnes bien éduquées (67% pour le niveau supérieur et 39% pour le niveau secondaire) et se retrouve principalement dans le milieu urbain (25%) et singulièrement dans la capitale Bamako pour 34% contre une moyenne nationale de 12%.

Tableau 52. Répartition des emplois par secteur d'activités économiques (en %)

		Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Milieu de résidence	Urbain	7,9	18,8	43,4	29,9	100
	Bamako	1,1	19,0	45,9	34,0	100
	Autre urbain	16,0	18,5	40,4	25,1	100
	Rural	74,5	8,0	12,7	4,8	100
Sexe	Homme	56,3	12,7	17,4	13,5	100
	Femme	54,3	8,4	27,9	9,4	100
Classe d'âge	15-24 ans	60,5	11,8	17,9	9,8	100
	25-35 ans	52,2	11,9	23,2	12,8	100
	36-54 ans	51,8	10,8	23,7	13,7	100
	55+ ans	64,7	9,0	17,2	9,1	100
Education	Aucun	66,5	9,0	18,7	5,9	100
	Primaire	45,8	14,9	26,8	12,5	100
	Secondaire	18,4	15,9	26,4	39,3	100
	Supérieur	4,0	10,4	18,3	67,4	100
Total		55,6	11,1	21,4	11,9	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.1.6. Niveau d'instruction de la population adulte

Au Mali, le taux d'alphabétisation des adultes est de 31.1% en moyenne, soit 37.5% pour les hommes et 25.4% pour les femmes. Cette moyenne nationale du niveau d'alphabétisation est inégalement répartie par milieu de résidence, par classe d'âge ou encore par niveau d'éducation. Les personnes en emploi dans le milieu urbain sont beaucoup plus alphabétisées que les personnes vivant en milieu rural, 54% contre 20%, soit plus de 30 points de pourcentage de différence. Aussi, est-il loisible de constater que les hommes sont beaucoup plus alphabétisés que les femmes avec un pourcentage de 25% contre 15.5%. Cette tendance est maintenue par milieu, par classe d'âge et même par niveau d'éducation.

Tableau 53. Taux d'alphabétisation des adultes (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	62,1	46,6	54,0
	Bamako	67,7	51,1	59,1
	Autre urbain	55,6	41,4	48,1
	Rural	25,3	15,5	20,1
Classe d'âge	15-24 ans	51,7	43,3	47,2
	25-35 ans	45,1	26,2	33,8
	36-54 ans	27,5	12,6	20,0
	55+ ans	19,5	6,7	13,7
Education	Aucun	2,0	0,5	1,2
	Primaire	67,0	63,9	65,5
	Secondaire	100,0	100,0	100,0
	Supérieur	100,0	100,0	100,0
Total		37,5	25,4	31,1

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Les données EMOP (2024) permettent de dénombrer les diplômés du secondaire qui se chiffrent à 6.8% des personnes en emploi. Cette répartition est en faveur des hommes pour une moyenne nationale de 9% contre seulement 4.8% de femmes. Ces personnes sont présentes principalement dans le milieu urbain avec 15.1% (respectivement 17.7% à Bamako et 12.1% pour autre urbain) contre seulement 2.7% dans le milieu rural. Plus de 10% des personnes de 25-35 ans sont détentrices du diplôme d'études secondaires avec plus 15% d'hommes contre 6.7% de femmes.

Tableau 54. Taux d'obtention de diplôme d'études secondaires (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	19,3	11,3	15,1
	Bamako	22,2	13,6	17,7
	Autre urbain	15,9	8,7	12,1
	Rural	3,9	1,7	2,7
Classe d'âge	15-24 ans	4,9	4,8	4,8
	25-35 ans	15,0	6,7	10,0
	36-54 ans	10,6	4,2	7,3
	55+ ans	6,2	1,5	4,1
Education	Aucun	0,0	0,0	0,0
	Primaire	0,0	0,0	0,0
	Secondaire	39,8	38,3	39,1
	Supérieur	99,9	99,6	99,8
Total		9,0	4,8	6,8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.2. Possibilités d'emploi

Les possibilités d'emploi sont scrutées selon le taux d'activité, le pourcentage de jeunes ni en emploi ni dans le système éducatif, le taux d'emploi informel, le taux d'emploi vulnérable et la part des travailleurs indépendants et familiaux dans la population occupée.

5.2.1. Taux d'activité

Le taux d'activité est un indicateur du marché du travail qui rapporte la main-d'œuvre sur la population active totale ou population en âge de travailler. Il se chiffre en moyenne à 62%, respectivement 81% pour les hommes contre 45% les femmes. Cette structure de la population est le reflet du milieu, surtout pour les hommes, soit 84% pour le milieu rural et 75% pour autre urbain. Une analyse par classe d'âge montre que le taux d'activité est beaucoup plus élevé dans les classes d'âge 36-54 ans et 25-35 ans avec respectivement 77% et 68%. Les hommes sont plus en activité que les femmes dans ces classes d'âge avec des taux respectifs de 97% et 96% contre 57% et 50%. Quelle que soit la caractéristique sociodémographique, le taux d'activité est beaucoup plus important pour les hommes que pour les femmes. Cette différence en faveur des hommes va de 1.6 fois au niveau de la classe d'âge 15-24 ans et du niveau supérieur (respectivement 62% et 73% contre 38% et 48%) à 2.3 fois pour les personnes en emploi ayant le niveau supérieur (66% contre 29%).

Tableau 55. Taux d'activités (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	74,9	40,4	56,9
	Bamako	74,5	42,9	58,1
	Autre urbain	75,4	37,5	55,6
	Rural	83,6	47,8	64,4
Classe d'âge	15-24 ans	62,2	38,3	49,5
	25-35 ans	96,2	49,8	68,3
	36-54 ans	97,2	57,0	76,9
	55+ ans	66,4	29,3	49,5
Education	Aucun	85,4	46,7	62,8
	Primaire	79,7	44,6	63,2
	Secondaire	61,7	36,8	50,8
	Supérieur	77,3	48,1	68,1
Total		80,7	45,4	62,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.2.2. Jeunes ni en emploi ni dans le système éducatif

Les jeunes, âgés de 15 à 35 ans sont censés être soit en éducation, soit en formation, à défaut en emploi. Lorsque cela n'est pas observé, on dira qu'ils ne sont pas dans la position dans laquelle ils étaient censés y être (Ni emploi, ni éducation, ni formation – NEEF) et cela constitue un problème social de la jeunesse auquel les pouvoirs peuvent être confrontés. En 2024, plus de 3 jeunes de 15-35 ans sur 10 (32%) étaient dans cette position, à raison de 10.6% des garçons et 48.5% des filles, donc une position majoritairement féminine, tendance maintenue également dans la classe des jeunes de 15-24 ans avec une moyenne nationale de 30%, soit 44% des filles et 14% des garçons. Globalement, les taux de NEEF sont comparables entre milieu, entre 29% et 31% pour les 15-24 ans et 32.5% et 32% pour les 15-35 ans. Ils sont plus faibles à Bamako quelle que soit la tranche d'âge et plus élevés dans les autres communes urbaines que dans celles rurales. A Bamako, les taux des garçons sont substantiellement plus faibles, 12% contre 37% pour les 15-24 ans et 11% et 45% pour les 15-35 ans. Du fait que le taux de NEEF augmente avec le niveau d'éducation est un indice que le taux de chômage des jeunes diplômés doit être particulièrement élevé. Dans l'ensemble, 44% des jeunes n'ayant pas été à l'école contre 15% des jeunes de niveau supérieur d'éducation pour les 15-24 ans et 40% respectivement 23% des jeunes 15-35 ans.

Par région, Douentza, San, Bandiagara et Tombouctou présentent les plus forts taux de NEEF de toutes les régions, respectivement 87%, 80%, 77% et 58% pour les 15-24 ans. Cette tendance est maintenue dans la classe des 15-35 ans avec plus d'acuité pour les régions de Douentza et Bandiagara aux taux NEEF de 93% respectivement 91.5%.

Tableau 56. Jeunes de (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEEF en %)

		Jeunes 15-24 ans			Jeunes 15-35 ans		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région	Kayes	14,7	43,4	30,1	9,9	41,0	27,5
	Koulikoro	6,2	49,4	27,1	4,6	51,6	30,3
	Sikasso	10,5	30,6	22,5	7,8	28,9	21,2
	Ségou	15,9	52,6	35,7	12,1	55,7	36,1
	Mopti	18,1	50,4	33,6	15,1	56,0	36,9
	Tombouctou	38,4	75,0	58,4	25,9	78,3	55,1
	Gao	10,3	39,4	24,8	7,5	39,9	25,3
	Kidal	9,3	51,4	30,5	6,0	52,8	32,0
	Taoudenni	8,2	22,1	16,5	7,0	29,6	20,9
	Ménaka	8,1	44,2	26,5	6,3	48,4	29,2
	Nioro	7,8	40,2	22,5	6,4	48,8	28,0
	Kita	18,5	40,1	30,7	11,8	40,5	28,7
	Dioïla	15,4	28,3	21,4	10,5	30,0	21,6
	Nara	12,3	34,8	26,0	6,9	37,5	24,9
	Bougouni	34,3	58,3	49,1	26,9	64,9	50,9
	Koutiala	20,3	72,1	48,3	18,3	80,8	54,7
	San	52,5	88,2	79,7	18,0	84,8	58,1
	Douentza	57,5	96,2	87,3	9,8	92,8	63,2
	Bandiagara	60,9	88,7	77,4	39,3	91,5	72,1
	Bamako	12,4	37,0	25,7	11,1	45,1	30,0
Milieu de résidence	Urbain	15,0	40,2	28,7	12,6	48,2	32,5
	Bamako	12,4	37,0	25,7	11,1	45,1	30,0
	Autre urbain	18,2	44,1	32,3	14,5	51,8	35,4
	Rural	13,1	47,0	30,9	9,4	48,7	31,7
Education	Aucun	23,4	57,0	44,0	14,0	54,3	40,1
	Primaire	10,2	40,6	24,8	8,3	45,9	27,1
	Secondaire	5,1	18,6	11,5	6,7	30,2	17,7
	Supérieur	14,9	15,7	15,3	15,3	33,6	23,0
Total		13,8	44,4	30,1	10,6	48,5	31,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.2.3. Taux d'emploi informel

Une des caractéristiques importantes de l'emploi au Mali est qu'il est principalement informel, 96% de l'emploi total. Il signifie un emploi sans ou avec peu de protection sociale, sans congés maladie ni congés payés. Cela concerne 98% de l'emploi rural contre 91% de l'emploi urbain. Il ne discrimine significativement aucun sexe sur l'autre, seulement un point de pourcentage d'écart homme-femme. Toutefois, à Bamako, l'emploi féminin est davantage informel que celui masculin, 5 points de pourcentage d'écart en défaveur des femmes. Tout sexe confondu, le taux d'emploi informel est plus élevé chez les 15-24 ans que chez les 25-35 ans et naturellement reste plus élevé chez les 55 ans et plus. Le taux d'emploi informel baisse significativement avec le niveau d'éducation, de 99% pour les sans éducation à 54% pour le supérieur et 80% le secondaire.

Tableau 57. Taux d'emploi informel (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	89,2	93,5	90,7
	Bamako	88,9	93,9	90,7
	Autre urbain	89,5	93,1	90,7
	Rural	97,8	98,0	97,9
Classe d'âge	15-24 ans	99,1	98,1	98,7
	25-35 ans	94,9	96,6	95,6
	36-54 ans	93,3	96,1	94,3
	55+ ans	94,6	97,6	95,4
Education	Aucun	99,0	98,9	99,0
	Primaire	97,1	98,2	97,5
	Secondaire	82,8	73,5	80,1
	Supérieur	53,6	57,8	54,4
Total		95,2	96,9	95,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.2.4. Taux d'emploi vulnérable

Cet indicateur rapporte à la population en emploi, la population de travailleurs pour leur propre compte et celle des aide-familiaux non rémunérés. Le taux obtenu est un indice d'absence de travail décent. Au Mali, ce taux est de 57%, 63% pour les femmes et 43% chez les hommes. Il est plus élevé dans le milieu rural et chez les femmes comparativement au milieu urbain et chez les hommes avec respectivement 58% et 60% contre 54.5% et 47%. Le taux d'emploi vulnérable augmente clairement avec la classe d'âge, allant de 28% pour la classe d'âge 15-24 ans à 82% pour les plus de 55 ans en passant par 54% pour la classe 24-35 ans, 69% pour les 36-54 ans. De même, il est à noter que le taux d'emploi vulnérable baisse avec le niveau d'éducation. Il est ainsi passé de 64% pour aucune éducation à seulement 20% pour les personnes ayant le niveau supérieur.

Tableau 58. Taux d'emploi vulnérable (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	46,7	69,2	54,5
	Bamako	44,0	68,8	52,9
	Autre urbain	49,8	69,7	56,5
	Rural	56,1	60,2	57,7
Classe d'âge	15-24 ans	20,1	39,3	27,7
	25-35 ans	46,7	64,7	54,4
	36-54 ans	67,2	71,9	69,0
	55+ ans	82,0	81,5	81,9
Education	Aucun	63,3	65,1	64,0
	Primaire	43,9	62,5	49,6
	Secondaire	35,0	39,5	36,2
	Supérieur	18,9	24,8	20,0
Total		53,3	62,6	56,8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.2.5. Travailleurs indépendants et familiaux dans la population occupée

Au Mali, les travailleurs indépendants et familiaux représentent 88% de la population occupée, 85% des hommes contre 94% des femmes. L'emploi indépendant est davantage un phénomène rural qu'urbain, 95.5% contre 71% pour le milieu urbain (67% pour Bamako et

75% pour autre urbain), milieu dans lequel il est plus féminin que masculin. Quelle que soit la classe d'âge, cette catégorie de travailleurs demeure féminine et augmente avec l'âge.

Tableau 59. Travailleurs indépendants et familiaux dans la population occupée (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	64,4	82,2	70,6
	Bamako	60,6	79,3	67,3
	Autre urbain	68,7	86,1	74,6
	Rural	93,9	97,9	95,5
Classe d'âge	15-24 ans	88,8	92,9	90,4
	25-35 ans	81,5	93,6	86,7
	36-54 ans	83,4	93,8	87,3
	55+ ans	90,0	97,0	91,9
Education	Aucun	93,7	98,0	95,5
	Primaire	84,1	93,6	87,0
	Secondaire	58,0	55,1	57,2
	Supérieur	27,2	33,5	28,3
Total		85,1	93,8	88,4

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.3. Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir

Les formes de travail qu'il y a lieu d'abolir concernent les enfants occupant un emploi salarié ou un emploi indépendant ou toute autre forme dangereuse de travail des enfants. En même temps, une attention particulière doit être portée sur le poids des enfants économiquement occupés.

5.3.1. Travail des enfants

Le travail des enfants concerne les enfants de moins de 15 ans (5-17 ans) et porte sur 460 902 enfants dont 65% non scolarisés contre 37% scolarisés. Si dans l'ensemble, les filles sont minoritaires, elles ne le sont pas en milieu urbain surtout pour les non scolarisés dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Taoudenni avec des taux respectifs de 70% pour les 2 premières régions, 64%, 100% et 88% contre 66.5%, 63.5%, 55%79% et 82%. Les parts des enfants non scolarisés sont plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural et l'inverse pour les enfants scolarisés. Aussi, Bamako a-t-il les proportions les plus élevées d'enfants travailleurs non scolarisés et les plus faibles d'enfants scolarisés.

Tableau 60. Répartition des enfants en emploi scolarisés et non scolarisés (en %)

		Scolarisé			Non scolarisé		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région	Kayes	33,5	30,4	32,5	66,5	69,6	67,5
	Koulikoro	22,1	37,2	26,3	77,9	62,8	73,7
	Sikasso	36,5	30,4	33,4	63,5	69,6	66,6
	Ségou	45,2	36,2	43,1	54,8	63,8	56,9
	Mopti	20,7	0,0	16,0	79,3	100,0	84,0
	Tombouctou	28,0	79,4	38,7	72,0	20,6	61,3
	Gao	16,0	16,9	16,3	84,0	83,1	83,7
	Kidal	42,6	50,4	44,3	57,4	49,6	55,7
	Taoudenni	18,0	12,1	15,6	82,0	87,9	84,4
	Ménaka	39,4	44,9	41,7	60,6	55,1	58,3
	Nioro	41,1	64,3	47,7	58,9	35,7	52,3
	Kita	51,8	59,9	54,5	48,2	40,1	45,5
	Dioïla	19,6	44,1	30,1	80,4	55,9	69,9
	Nara	12,0	64,4	37,2	88,0	35,6	62,8
	Bougouni	23,3	28,0	24,0	76,7	72,0	76,0
	Koutiala	3,1	-	3,1	96,9	-	96,9
	San	0,0	-	0,0	100,0	-	100,0
	Douentza	100,0	-	100,0	0,0	-	0,0
	Bandiagara	-	-	-	-	-	-
	Bamako	15,9	24,0	19,0	84,1	76,0	81,0
Milieu de résidence	Urbain	28,9	32,0	30,0	71,1	68,0	70,0
	Bamako	15,9	24,0	19,0	84,1	76,0	81,0
	Autre urbain	40,3	39,9	40,2	59,7	60,1	59,8
	Rural	34,7	38,6	35,9	65,3	61,4	64,1
Total		33,6	37,1	34,7	66,4	62,9	65,3

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.3.2. Part des enfants économiquement occupés

Les enfants économiquement occupés sont des enfants qui exercent une activité économique, soit en tant que salarié, indépendant ou aide familial. Ils sont 1 080 335 enfants dont 38% de filles contre 62% de garçons. Plus de 7 enfants économiquement occupés sur 10 exercent un travail d'aide familial contre 21% d'indépendants et seulement 5% de salariés. Autant les filles que les garçons exercent cette profession d'aide familial avec des écarts en défaveur des filles quel que soit le niveau d'éducation quoique ce phénomène ait tendance à baisser avec le niveau d'études. Ainsi, les enfants n'ayant reçu aucune éducation formelle sont à plus de 75% des aides familiaux (78% pour les garçons et 77% pour les filles) à aucun pour le niveau supérieur, passant par 72% et 59% pour les filles et 68% et 29% pour les garçons des niveaux primaire et secondaire. Il concerne également plus le milieu rural et autre urbain comparativement à Bamako. Le travail indépendant est beaucoup plus le fait d'enfants ayant reçu un minimum d'éducation quel que soit le sexe. Les plus de 21% d'enfants travailleurs indépendants ont un niveau secondaire (52% pour les filles et 41% pour les garçons) et primaire (25% pour les filles et 25% pour les garçons). Moins de 20% de travailleurs indépendants n'ont pas d'éducation formelle. Le travail salarié des enfants concerne les enfants qui ont surtout un niveau secondaire, 11.5% pour 15% de garçons. Ce type de travail a un caractère urbain principalement la capitale Bamako (37.5%) et surtout les régions de Bougouni et de Tombouctou, soit des taux moyens de 14% et 11%, taux largement supérieurs à la moyenne nationale de 5%.

Tableau 61. Répartition des enfants économiquement occupés (en %)

		Salarié			indépendant			Aide familial		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région	Kayes	1,4	1,2	1,3	38,7	25,0	32,9	60,0	73,9	65,9
	Koulikoro	1,0	0,8	0,9	8,1	6,6	7,6	90,9	92,6	91,5
	Sikasso	2,5	0,6	1,7	5,4	12,5	8,6	92,1	86,8	89,7
	Ségou	0,9	0,3	0,8	16,5	20,4	17,6	82,6	79,3	81,7
	Mopti	0,0	3,8	1,0	3,5	16,0	6,7	96,5	80,2	92,3
	Tombouctou	15,8	0,0	11,1	23,7	35,1	27,1	60,5	64,9	61,8
	Gao	5,1	5,5	5,2	14,3	11,2	13,1	80,6	83,3	81,6
	Kidal	0,4	3,7	1,3	46,4	49,5	47,2	53,1	46,7	51,5
	Taoudenni	1,3	0,5	0,9	6,1	5,4	5,8	92,5	94,1	93,3
	Ménaka	2,4	1,9	2,2	12,2	14,2	13,0	85,4	83,9	84,8
	Nioro	1,8	0,4	1,4	9,2	4,8	8,1	88,9	94,8	90,5
	Kita	3,9	8,4	5,8	25,5	23,6	24,7	70,6	68,1	69,5
	Dioïla	0,3	3,8	1,6	48,8	47,9	48,5	50,9	48,2	49,9
	Nara	9,7	11,1	10,3	32,6	48,0	39,4	57,7	41,0	50,4
	Bougouni	16,2	6,1	14,2	27,4	26,4	27,2	56,4	67,5	58,6
	Koutiala	3,6	-	3,6	60,1	-	60,1	36,3	-	36,3
	San	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	54,6	0,0	100,0	45,4
	Douentza	6,4	-	6,4	93,6	-	93,6	0,0	-	0,0
	Bandiagara	38,5	0,0	25,0	61,5	100,0	75,0	0,0	0,0	0,0
	Bamako	39,4	36,2	37,5	58,9	24,8	38,7	1,7	39,0	23,8
Milieu de résidence	Urbain	24,8	27,1	26,0	48,9	25,9	37,0	26,3	47,0	37,0
	Bamako	39,4	36,2	37,5	58,9	24,8	38,7	1,7	39,0	23,8
	Autre urbain	13,7	14,3	14,0	41,3	27,5	35,2	45,0	58,2	50,8
	Rural	1,5	0,8	1,2	18,9	17,1	18,2	79,7	82,1	80,5
Education	Aucun	2,6	7,8	4,9	19,1	15,5	17,6	78,3	76,7	77,6
	Primaire	6,0	3,7	5,3	25,7	24,6	25,3	68,3	71,7	69,4
	Secondaire	15,3	0,0	11,5	55,9	41,4	52,3	28,8	58,6	36,2
	Supérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		4,3	6,3	5,1	22,5	18,9	21,1	73,2	74,8	73,8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.4. Gains adéquats et emploi productif

La comparaison des gains et de l'emploi productif s'opère d'une part à l'aide du niveau de revenu des ménages classés par décile de bien-être et surtout du revenu d'emploi, et d'autre part à l'aune d'un certain ombre de taux, à savoir le taux de travailleurs pauvres, le taux de rémunération horaire moyenne, le taux de bas salaire et le taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu.

5.4.1. Revenu du ménage et déciles de bien-être

Au Mali, les données EMOP (2024) permettent d'estimer le revenu total à 9 638 milliards de fcfa, revenu inégalement réparti par sexe et par décile. Les femmes gagnent moins du tiers du revenu total (30%) contre près de 70% pour les hommes. Les inégalités sont importantes. Ainsi, les 10% de riches gagnent près de 15 fois le revenu des 10% des plus pauvres, respectivement 17 fois chez les hommes et 11 fois chez les femmes.

Tableau 62. Revenu annuel total du ménage par décile de revenu (en milliards fcfa et %)

	Homme		Femme		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
D1	125	63,7	71	36,3	196	2,0
D2	233	65,2	125	34,8	358	3,7
D3	299	67,2	146	32,8	446	4,6
D4	378	68,1	177	31,9	555	5,8
D5	412	66,8	204	33,2	616	6,4
D6	503	66,9	249	33,1	752	7,8
D7	636	67,6	305	32,4	941	9,8
D8	871	70,5	365	29,5	1 236	12,8
D9	1 125	70,3	475	29,7	1 601	16,6
D10	2 155	73,4	782	26,6	2 937	30,5
Total	6 738	69,9	2 900	30,1	9 638	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.4.2. Revenu d'emploi

En 2024, les ménages ont gagné en moyenne 6 682 milliards de fcfa de revenu d'emploi dont 79% pour les hommes et 21% pour les femmes. Les personnes sans niveau d'instruction et celles faiblement scolarisées contribuent à près de 82% (56% aucun niveau et 26% niveau primaire) contre 18% les niveaux d'instruction secondaire et plus (10% pour le secondaire et 8% le supérieur). Quelle que soit la catégorie sociodémographique, la contribution des hommes dépasse largement celle des femmes. Enfin, le milieu rural contribue plus dans le revenu total des ménages avec 66% contre 34% pour le milieu urbain et 19.5% spécifiquement pour Bamako.

Tableau 63. Revenu annuel total d'emploi du ménage (en milliards fcfa et %)

		Homme		Femme		Total	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Milieu de résidence	Urbain	1 856	81,5	422	18,5	2 277	34,1
	Bamako	1 056	81,1	246	18,9	1 302	19,5
	Autre urbain	800	82,0	176	18,0	976	14,6
	Rural	3 453	78,4	952	21,6	4 405	65,9
Classe d'âge	15-24 ans	557	70,9	228	29,1	785	11,7
	25-35 ans	1 337	74,4	459	25,6	1 795	26,9
	36-54 ans	2 409	81,6	545	18,4	2 954	44,2
	55+ ans	1 007	87,7	142	12,3	1 148	17,2
Education	Aucun	2 836	76,2	885	23,8	3 721	55,7
	Primaire	1 445	83,7	282	16,3	1 727	25,8
	Secondaire	535	79,5	138	20,5	673	10,1
	Supérieur	493	87,7	69	12,3	562	8,4
Total		5 309	79,4	1 374	20,6	6 682	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.4.3. Taux de travailleurs pauvres

Les travailleurs dont le revenu du ménage par tête est inférieur au seuil de pauvreté représentent 42% des personnes en emploi, soit 40.5% des hommes et 44.4% des femmes. Ce taux de pauvreté chez les travailleurs est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 51% contre 20% (15% pour la capitale Bamako et 25% pour autre urbain). Par classe d'âge, il est plus important dans la catégorie des 15-24 ans avec 44%, dans celles des 25-35 ans pour les femmes (48%). Quel que soit le sexe, le taux de travailleurs pauvres diminue quand le niveau d'éducation des travailleurs augmente. L'éducation étant un

moyen efficace de développer une compétence, il a été constaté que la proportion de travailleurs pauvres passe de 49% chez les analphabètes à 37% pour ceux de niveau primaire puis à 19% pour le secondaire et à 7% pour le niveau supérieur.

Tableau 64. Taux de travailleurs pauvres (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	19,7	20,0	19,8
	Bamako	15,8	14,3	15,3
	Autre urbain	24,1	27,2	25,2
	Rural	49,4	53,0	50,8
Classe d'âge	15-24 ans	46,3	40,4	44,0
	25-35 ans	37,0	47,6	41,5
	36-54 ans	39,1	45,3	41,4
	55+ ans	41,4	39,7	40,9
Education	Aucun	47,3	50,3	48,6
	Primaire	37,6	35,1	36,9
	Secondaire	20,5	14,0	18,6
	Supérieur	7,2	4,5	6,7
Total		40,5	44,4	42,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.4.4. Taux de rémunération horaire moyenne

Cet indicateur rapporte, pour chaque catégorie socioprofessionnelle, l'effectif des personnes en emploi dont la rémunération horaire est inférieure à la rémunération moyenne, à sa population totale en emploi. Il est de 78% de l'ensemble de la population en emploi, ce qui signifie que l'écrasante majorité des personnes en emploi ont une rémunération horaire moyenne bien en deçà de la rémunération moyenne du pays, ce qui enlève du sens à la moyenne. Cela est principalement induit par les indépendants dont 51% ont une rémunération inférieure à la moyenne des indépendants, par les aide-familiaux, où 15% ont une rémunération inférieure à leur rémunération moyenne et par les employés/ouvriers où le taux est de 5%. Les taux sont plus élevés chez les femmes en emploi, au total et dans la catégorie des indépendantes. De façon générale et quelle que soit la CSP, les taux de rémunération horaire moyenne diminuent avec l'âge et le niveau d'éducation, 82.5% et 79% pour les niveaux "aucun" et "primaire" à 59% le secondaire et 25% pour le supérieur.

Tableau 65. Taux de rémunération horaire moyen (en %)

		Cadre supérieur	Cadre moyen	Employé/ouvrier	M manoeuvre	Employeur	Indépendant	Apprenti	Aide familial	Total
Milieu de résidence	Urbain	1,1	3,9	12,2	4,5	1,3	44,5	3,3	3,7	68,7
	Bamako	1,6	3,6	13,1	6,2	0,8	43,1	3,2	2,4	67,1
	Autre urbain	0,5	4,3	11,2	2,5	2,0	46,3	3,5	5,3	70,7
	Rural	0,1	0,8	2,0	0,4	0,8	54,0	0,5	19,0	82,0
Sexe	Homme	0,5	1,9	6,4	1,8	1,2	43,8	1,9	13,2	71,1
	Femme	0,1	1,2	2,4	1,2	0,5	63,6	0,4	17,0	89,8
Classe d'âge	15-24 ans	0,0	0,3	4,3	3,8	0,6	31,9	5,0	37,0	91,7
	25-35 ans	0,4	2,4	6,6	1,3	1,0	52,7	0,5	13,6	80,1
	36-54 ans	0,6	2,1	4,6	0,7	1,2	58,6	0,0	5,4	71,6
	55+ ans	0,3	1,2	2,8	0,4	0,4	63,3	0,1	1,9	67,8
Education	Aucun	0,0	0,1	2,4	1,1	0,8	58,7	0,4	15,5	82,6
	Primaire	0,0	0,8	7,1	2,4	0,9	44,3	3,5	16,5	79,3
	Secondaire	0,1	11,1	16,1	2,5	1,4	29,5	1,7	5,9	59,0
	Supérieur	11,4	18,3	9,9	0,5	1,4	11,8	0,3	0,7	25,3
Total		0,4	1,7	4,9	1,5	0,9	51,3	1,3	14,6	78,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.4.5. Taux de bas salaire

Cet indicateur donne un aperçu sur l'inégalité salariale en tant que proportion de la population en emploi gagnant moins de la moitié de la rémunération médiane. Il est de 21.9% en moyenne, 29.6% pour les femmes et 17.1% pour les hommes. La moyenne nationale est inégalement répartie par milieu de résidence, par sexe, par classe d'âge ou encore par niveau d'éducation. La forte proportion de femmes au taux de bas salaire est tirée par les femmes du milieu rural avec 33%, les filles de 15-24 ans avec un taux de 49% et les femmes n'ayant pas d'éducation avec 32%. Aussi bien pour les femmes que dans l'ensemble, le taux de bas salaire diminue avec le niveau d'éducation, pour les hommes cela commence au niveau primaire puisqu'il augmente plutôt d'aucun niveau à ce niveau primaire. Aussi, les taux sont-ils très faibles au secondaire et surtout au supérieur.

Tableau 66. Travailleurs avec moins de la moitié de la rémunération médiane (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	7,6	20,8	12,3
	Bamako	6,0	16,4	9,7
	Autre urbain	9,5	26,5	15,3
	Rural	21,1	32,8	25,7
Classe d'âge	15-24 ans	44,7	49,3	46,5
	25-35 ans	14,9	26,2	19,7
	36-54 ans	6,4	21,3	12,0
	55+ ans	4,4	21,5	9,0
Education	Aucun	17,3	31,9	23,6
	Primaire	21,3	28,0	23,4
	Secondaire	8,5	12,1	9,5
	Supérieur	0,7	4,5	1,3
Total		17,1	29,6	21,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.4.6. Taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu

Les données de l'EMOP ont permis d'estimer le taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu à 48%, 65% pour les femmes et 37% pour les hommes. Cette prédominance des femmes dans cette catégorie est sous-tendue par l'importance des femmes du milieu rural avec 69% contre 55.5% du milieu urbain. C'est aussi le cas pour les filles de 15-24 ans avec plus de 80% et 69% des filles sans éducation. Finalement, l'on note que le niveau du taux d'emploi inadéquat baisse aussi bien avec le niveau d'éducation mais aussi avec la classe d'âge. Les jeunes 15-35 ans auraient-ils ainsi le plus d'emploi en inadéquation avec leurs revenus en raison aussi mais pas seulement des politiques sociales qui allouent plus de transferts publics à l'ancienneté.

Tableau 67. Taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	23,6	55,5	34,8
	Bamako	21,3	51,7	32,2
	Autre urbain	26,3	60,4	37,8
	Rural	42,3	69,0	52,8
Classe d'âge	15-24 ans	69,8	81,1	74,2
	25-35 ans	36,7	64,6	48,7
	36-54 ans	22,8	57,5	35,7
	55+ ans	19,9	57,1	30,0
Education	Aucun	38,5	69,4	51,8
	Primaire	41,4	63,7	48,3
	Secondaire	24,0	32,3	26,4
	Supérieur	3,7	18,8	6,4
Total		36,7	65,4	47,7

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.5. Horaires décents

Les horaires décents d'emploi sont scrutés à l'aune de la durée excessive de travail et du taux de sous-emploi lié à la durée du travail.

5.5.1. Durée excessive de travail

Cet indicateur donne la répartition des travailleurs selon les tranches horaires que sont les moins de 35 heures, les 35-48 heures et les plus de 48 heures, cette dernière tranche horaire donnant la proportion de personnes en emploi à durée excessive de travail. Elle touche près d'un travailleur sur 4 (24.8%), 32% des hommes et 13% des femmes. La durée de travail excessive touche plus les urbains (28% avec 30% à Bamako et 25.5% ailleurs) que les ruraux (23%), un peu moins les plus jeunes 15-24 ans (25%) que les moins jeunes (26% les 36-64 ans). Elle baisse avec le niveau d'éducation, depuis aucun niveau pour les femmes mais à partir du primaire pour les hommes et pour l'ensemble de la population en emploi.

Tableau 68. Répartition des employés par durée hebdomadaire de travail (en %)

		Moins de 35 heures			35-48 heures			Plus de 48 heures		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	10,9	30,8	17,9	54,3	53,5	54,0	34,7	15,7	28,1
	Bamako	7,7	33,1	16,9	53,1	52,5	52,9	39,1	14,5	30,2
	Autre urbain	14,7	27,8	19,1	55,7	54,8	55,4	29,7	17,3	25,5
	Rural	12,0	26,6	17,7	57,5	60,9	58,8	30,5	12,6	23,4
Classe d'âge	15-24 ans	12,5	25,4	17,6	58,1	57,3	57,8	29,4	17,3	24,7
	25-35 ans	10,4	29,4	18,5	56,6	59,7	57,9	33,1	10,9	23,5
	36-54 ans	10,3	27,8	16,8	55,5	59,6	57,0	34,2	12,6	26,2
	55+ ans	16,2	26,8	19,1	56,9	58,5	57,3	26,9	14,7	23,6
Education	Aucun	11,0	26,1	17,5	57,2	59,9	58,3	31,8	14,0	24,1
	Primaire	11,4	32,2	17,8	53,8	55,2	54,2	34,8	12,6	28,0
	Secondaire	15,9	31,3	20,3	57,5	59,8	58,2	26,5	8,9	21,5
	Supérieur	15,3	23,2	16,7	66,2	66,9	66,3	18,6	9,9	17,0
Total		11,7	27,7	17,8	56,6	58,9	57,5	31,7	13,4	24,8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.5.2. Taux de sous-emploi lié à la durée du travail

Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est de 11.1% avec 18.1% pour les femmes et 6.7% pour les hommes. Le taux est 2 fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes quelle que soit la caractéristique sociodémographique. Il est davantage urbain que rural, 25% et particulièrement Bamako pour 31% contre seulement 16%. Aussi, il est beaucoup présent chez les femmes de 25-35 ans et celles ayant un niveau secondaire, respectivement 20% et 25%. Les taux masculins les plus élevés sont observés aux niveaux secondaire et supérieur d'éducation, 11% et 13%.

Tableau 69. Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	8,1	25,2	14,1
	Bamako	6,8	31,1	15,6
	Autre urbain	9,6	17,7	12,3
	Rural	6,2	15,6	9,9
Classe d'âge	15-24 ans	5,6	16,2	9,7
	25-35 ans	6,4	19,7	12,1
	36-54 ans	6,5	18,6	11,0
	55+ ans	9,8	15,9	11,4
Education	Aucun	6,3	16,3	10,7
	Primaire	5,7	21,9	10,7
	Secondaire	10,7	25,4	14,9
	Supérieur	12,6	22,9	14,4
Total		6,7	18,1	11,1

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.6. Stabilité et sécurité du travail

Un certain nombre d'indicateurs permettent de jauger de la stabilité et de la sécurité du travail. Ce sont l'ancienneté dans l'emploi, le poids du travail temporaire dans le travail salarié, le taux d'emploi précaire et le salaire moyen des travailleurs saisonniers.

5.6.1. Ancienneté dans l'emploi

Il s'agit de la répartition de la population en emploi selon l'ancienneté, mesurée elle par des intervalles de temps. Ainsi, en 2024, 28.6% des personnes en emploi avaient plus de 20 ans

d'ancienneté contre 25.8% pour les 5-10 ans, 22.9% les 11-20 ans et 22.7% pour moins de 5 ans. Le près du tiers des personnes avec plus de 20 ans d'ancienneté se retrouve majoritairement auprès des personnes de plus de 55 ans avec 81%, de la classe des 36-54 ans avec 46%, des hommes (32%), et des personnes sans instruction formelle (37%). Les 11-20 ans d'ancienneté sont plus présentes dans la classe d'âge 25-35ans, des hommes pour 23%. Enfin, les personnes ayant moins de 5 ans d'ancienneté sont beaucoup plus présentes non seulement auprès des femmes pour 27% mais aussi chez les personnes du milieu urbain, principalement Bamako (40%) et surtout chez les jeunes de 15-24 ans (58%).

Tableau 70. Répartition de l'ancienneté dans l'emploi (en %)

		Moins de 5 ans	5-10 ans	11-20 ans	20+ ans	Total
Sexe	Homme	20,0	25,4	23,0	31,6	100
	Femme	27,2	26,5	22,7	23,6	100
Milieu de résidence	Urbain	36,2	27,9	20,2	15,7	100
	Bamako	39,7	27,9	19,0	13,4	100
	Autre urbain	32,1	27,8	21,7	18,4	100
	Rural	17,3	25,0	24,0	33,7	100
Classe d'âge	15-24 ans	57,8	34,8	7,3	0,1	100
	25-35 ans	22,3	36,9	33,3	7,5	100
	36-54 ans	7,0	18,1	29,1	45,7	100
	55+ ans	3,1	5,4	10,5	81,0	100
Education	Aucun	16,3	22,5	23,9	37,3	100
	Primaire	33,1	30,3	21,4	15,3	100
	Secondaire	36,5	33,3	20,5	9,7	100
	Supérieur	31,4	37,3	20,2	11,0	100
Total		22,7	25,8	22,9	28,6	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.6.2. Travail temporaire dans le travail salarié

L'emploi temporaire, dans lequel les travailleurs sont engagés pour une période donnée, comprend les contrats conclus pour une durée déterminée, pour la réalisation d'une tâche ou d'un projet défini, le travail saisonnier ou le travail occasionnel, y compris journalier. Au total, 10% des salariés sont en emploi temporaire, plus chez les hommes 11% que chez les femmes 6%. Le travail temporaire est effectué par des personnes n'ayant aucun niveau d'éducation à hauteur de 16% et singulièrement au niveau des hommes (18%). En outre, le milieu n'impacte pas beaucoup le fait du travail temporaire qui se chiffre à 10.5% pour le milieu rural et 10% pour le milieu urbain. Enfin, le travail temporaire semble le fait des jeunes de 15-24 ans et surtout des garçons pour 19%. Sa proportion baisse quelque peu avec le niveau d'éducation sauf que les femmes ont un taux deux fois plus élevé au secondaire qu'au primaire contrairement aux hommes et à l'ensemble de la population en emploi où la baisse est linéaire le long de l'éducation.

Tableau 71. Proportion de salarié en emploi temporaire (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	11,3	5,3	10,0
	Bamako	10,8	5,2	9,5
	Autre urbain	12,1	5,4	10,8
	Rural	11,0	8,4	10,5
Classe d'âge	15-24 ans	19,1	6,0	15,3
	25-35 ans	10,5	4,9	9,4
	36-54 ans	9,8	7,6	9,4
	55+ ans	5,7	2,2	5,4
Education	Aucun	17,8	6,4	15,6
	Primaire	10,9	4,1	9,8
	Secondaire	9,5	8,2	9,1
	Supérieur	5,8	3,1	5,4
Total		11,2	6,0	10,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.6.3. Taux d'emploi précaire

Le taux d'emploi précaire est la proportion des travailleurs dans les emplois précaires. L'emploi précaire concerne ici les travailleurs occasionnels, les saisonniers et les travailleurs temporaires. Au Mali, le taux d'emploi précaire représente 37.5% des personnes en emploi, 44% des femmes et 34% des hommes. Le phénomène touche toutes les classes d'âge avec des taux plus élevés chez les jeunes. Il est davantage rural, 46% contre 15% au milieu urbain, aussi, quitter la campagne pour la ville est-il une fuite du travail précaire. Son ampleur diminue avec le niveau d'éducation, 43% pour "aucun" à 34% le primaire, 18% le secondaire et 8% le supérieur, avec des baisses bien plus marquées encore pour les femmes que pour les hommes pour des niveaux d'éducation identiques, surtout au secondaire.

Tableau 72. Taux d'emploi précaire (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	13,2	18,0	14,8
	Bamako	13,0	18,6	15,0
	Autre urbain	13,4	17,2	14,7
	Rural	42,2	52,9	46,4
Classe d'âge	15-24 ans	41,8	47,1	43,9
	25-35 ans	31,4	43,0	36,4
	36-54 ans	29,2	42,5	34,1
	55+ ans	35,5	42,8	37,4
Education	Aucun	38,3	48,3	42,6
	Primaire	32,0	38,5	34,0
	Secondaire	19,2	14,3	17,8
	Supérieur	7,9	9,7	8,2
Total		33,6	43,8	37,5

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.6.4. Salaire moyen des travailleurs occasionnels

Il s'agit de la rémunération moyenne des travailleurs occasionnels, l'unité de temps étant généralement l'heure. Elle est de 418.9 fcfa, mais de seulement 181 fcfa pour les travailleuses occasionnelles. La rémunération horaire moyenne des femmes est toujours inférieure à celle des hommes même au niveau supérieur d'éducation. Elle est particulièrement faible en milieu rural et pour les plus de 55 ans. De façon générale, le salaire moyen des travailleurs occasionnels augmente avec l'âge, de moins de 300 fcfa pour les 15-24 ans à près de 600 pour

les classes d'âge supérieures. Il augmente également avec le niveau d'éducation, d'à peine 500 fcfa l'heure pour le niveau primaire au plus, à près de 800 pour le secondaire et bien plus de 600 le supérieur. Curieusement le taux horaire des hommes est supérieur au secondaire sur le supérieur contrairement aux femmes.

Tableau 73. Taux de rémunération horaire moyen des travailleurs occasionnels (en fcfa)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	480,2	249,1	382,4
	Bamako	476,2	287,5	392,1
	Autre urbain	484,7	196,3	370,4
	Rural	626,9	172,4	423,5
Classe d'âge	15-24 ans	375,1	137,3	274,6
	25-35 ans	568,9	177,4	370,5
	36-54 ans	777,4	209,0	514,0
	55+ ans	764,0	212,0	593,7
Education	Aucun	565,6	172,3	372,8
	Primaire	658,6	199,5	498,5
	Secondaire	924,8	274,5	775,3
	Supérieur	666,2	602,3	652,8
Total		609,8	180,7	418,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

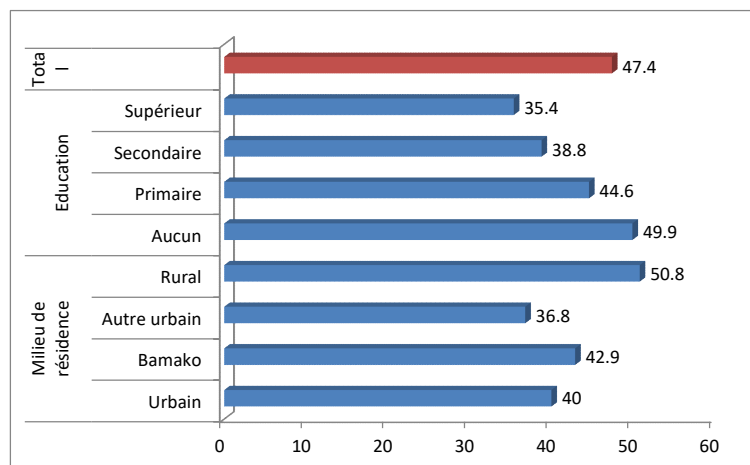
5.7. Capacité de concilier travail et vie de famille

La question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille occupe de plus en plus de place dans les programmes internationaux et nationaux. La famille occupe une place importante dans la vie personnelle de la plupart des individus tout au long de leur existence. Le fait de travailler crée un certain "conflit" entre les responsabilités au travail et celles au foyer au regard de l'importance du travail des femmes depuis quelques années. La question de conciliation du temps de travail et la vie de famille est analysée à travers le temps d'emploi des femmes de 20-49 ans, les congés de maternité et la position sur le marché du travail des travailleurs de soins non rémunérés sans emploi.

5.7.1. Taux d'emploi des femmes (20-49 ans)

Le taux d'emploi des femmes 20-49 ans (tranche d'âge de reproduction par excellence des femmes) est de 47% dans l'ensemble. Il est plus élevé en milieu rural et pour les personnes sans éducation formelle. Ainsi, le temps d'emploi des femmes de 20-49 ans baisse avec le niveau d'éducation, allant de 50% pour les femmes n'ayant aucune éducation formelle à 35% pour le niveau supérieur en passant par 45% pour le primaire et 39% pour le secondaire. L'emploi des femmes de cette tranche d'âge est également un phénomène rural avec 51% de proportion contre 40% du milieu urbain (43% à Bamako et 37% pour autre urbain).

Figure 3. Taux d'emploi des femmes (20-49 ans) (en %)



Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.7.2. Congé de maternité

Au Mali, la loi n°02-053 du 16 décembre 2002 portant statut général des fonctionnaires prévoit pour les femmes travailleuses des congés de maternité de 14 semaines dont 6 semaines avant accouchement et 8 semaines après accouchement. Cette disposition est reprise dans le Code du travail concernant le secteur privé. En outre, aussi bien le Code du travail que la loi n°02-056 du 16 décembre 2002 portant statut des fonctionnaires permettent aux hommes travailleurs de bénéficier de seulement 3 jours de congés de paternité entre le jour de naissance de l'enfant et les 14 jours suivants.

Au total, seulement 6.4% des personnes en emploi bénéficient des congés de maternité, 16.8% de femmes contre aucun homme. Cette proportion est inégalement répartie par milieu, par décile ou encore par statut matrimonial. Les femmes du milieu urbain et surtout de Bamako (20.7% et 22.6%) sont les plus à même de bénéficier de congés de maternité ainsi que les jeunes dames de la classe d'âge 25-34 ans avec 19.4%. Quel que soit le statut matrimonial, les femmes travailleuses bénéficient des congés de maternité. Les femmes des 2 déciles les plus pauvres et les plus riches (D1-D2 et D9-10) ont les plus bénéficié des congés de maternité dans plus ou moins 20% des cas. Enfin, les femmes de niveau secondaire et supérieur ont les plus usé de leurs droits de congés de maternité, pour respectivement 39.5% et 44.4%.

Tableau 74. Personnes en emploi bénéficiant de congés de maternité (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	0,0	20,7	7,2
	Bamako	0,0	22,6	8,1
	Autre urbain	0,0	18,3	6,2
	Rural	0,0	15,5	6,1
Classe d'âge	15-24 ans	0,0	14,9	5,9
	25-35 ans	0,0	19,4	8,3
	36-54 ans	0,0	17,6	6,6
	55+ ans	0,0	9,8	2,6
Statut matrimonial	Célibataire/union libre	0,0	12,7	2,9
	Monogame	0,0	17,5	5,7
	Polygame	0,0	18,7	10,8
	Divorcé	0,0	18,1	12,9
	Veuf	0,0	10,5	9,4
Décile de revenu	D1	0,0	22,9	9,3
	D2	0,0	21,2	8,5
	D3	0,0	17,1	6,4
	D4	0,0	14,5	5,5
	D5	0,0	16,3	6,4
	D6	0,0	11,9	4,7
	D7	0,0	12,8	5,0
	D8	0,0	13,9	5,2
	D9	0,0	22,1	8,2
	D10	0,0	18,6	6,6
Education	Aucun	0,0	14,4	6,2
	Primaire	0,0	17,7	5,4
	Secondaire	0,0	39,5	11,3
	Supérieur	0,0	44,4	7,8
Total		0,0	16,8	6,4

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.7.3. Travailleurs de soins non rémunérés sans emploi

Les données EMOP ont permis d'estimer à près 3.4 millions de personnes le nombre de travailleurs de soins non rémunérés sans emploi, avec 89% de femmes et seulement 11% d'hommes. Plus de 6 personnes sur 10 proviennent du rural (62%) contre 38% du milieu urbain avec 20% pour la capitale Bamako. Ces travailleurs du milieu rural sont presque exclusivement formés de femmes pour 91% pour seulement 9% d'hommes. Leur poids diminue avec l'âge en tout cas nettement pour les femmes et pour l'ensemble, les hommes ayant la particularité d'en compter plus de 55 ans et plus que de 25-54 ans. Il diminue également avec le niveau d'éducation dans les mêmes conditions de genre que pour l'âge.

Tableau 75. Répartition des travailleurs de soins non rémunérés sans emploi

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	163 806	46,0	1 114 873	37,1	1 278 679	38,1
	Bamako	84 912	23,8	589 435	19,6	674 347	20,1
	Autre urbain	78 895	22,1	525 437	17,5	604 332	18,0
	Rural	192 515	54,0	1 886 557	62,9	2 079 072	61,9
Classe d'âge	15-24 ans	276 495	77,6	1 153 549	38,4	1 430 044	42,6
	25-35 ans	17 625	4,9	927 271	30,9	944 896	28,1
	36-54 ans	7 807	2,2	655 196	21,8	663 003	19,7
	55+ ans	54 394	15,3	265 414	8,8	319 808	9,5
Education	Aucun	103 343	29,0	1 805 513	60,2	1 908 856	56,8
	Primaire	155 242	43,6	834 774	27,8	990 016	29,5
	Secondaire	82 986	23,3	292 769	9,8	375 755	11,2
	Supérieur	14 750	4,1	68 373	2,3	83 123	2,5
Total		356 321	10,6	3 001 429	89,4	3 357 751	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

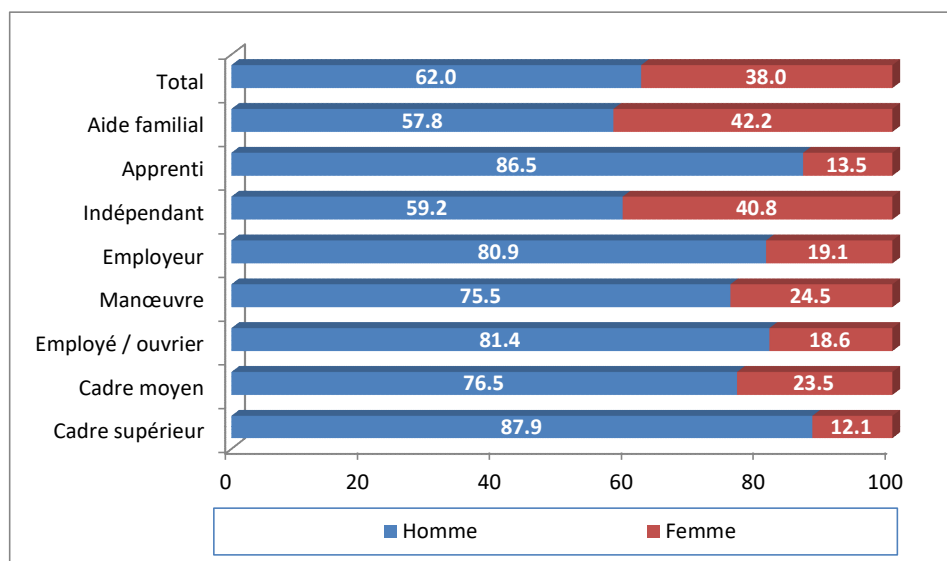
5.8. Egalité de chances et de traitement dans l'emploi

Les indicateurs de l'égalité de chances et de traitement dans l'emploi sont la ségrégation professionnelle des femmes, la proportion de femmes salariées dans l'emploi non agricole, la proportion de femmes dans les postes d'encadrement et de gestion, le rapport entre gains des femmes et gains des hommes et l'écart de salaire entre hommes et femmes.

5.8.1. Ségrégation professionnelle des femmes

Les femmes représentent, en 2024, 38% des personnes en emploi au Mali, ce qui fait bien moins que leur poids dans la population totale du pays ou même dans la population en âge de travailler. Ce ratio est encore plus faible dans certaines catégories socioprofessionnelles, comme parmi les cadres supérieurs (12%), les employeurs (19%), ainsi que parmi les apprentis (13.5%), ce qui correspond dans ce dernier cas à une forme d'exclusion des femmes de l'apprentissage. Les femmes évoluent principalement dans les secteurs des aides familiaux et des indépendants avec des taux respectifs de 42% et 41%, taux largement supérieurs à celui de la moyenne de 38% et des cadres supérieurs de 12%. En revanche, bien qu'en proportion inférieure à celle des hommes, les femmes cadres moyens représentent presque le double des femmes cadres supérieurs.

Figure 4. Répartition de l'activité principale par catégorie socioprofessionnelle (en %)



Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.8.2. Proportion de femmes salariées dans l'emploi non agricole

Dans l'emploi non agricole, près du quart des personnes en emploi sont des salariés, à raison de 33% pour les hommes et seulement 13% pour les femmes, 20 points de pourcentage d'écart. Le pourcentage de femmes salariées dans l'emploi non agricole est encore plus bas en milieu rural, 7% contre 23% pour les hommes, encore trois fois moins chez les femmes sans éducation formelle par rapport aux hommes, 5% contre 19%. Il faut bien noter qu'il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes pour les niveaux d'éducation secondaire et supérieur, 54% respectivement 75.5% contre 48% et 67%. En clair, l'éducation des hommes les prédispose davantage à l'emploi salarié, bien plus que tout autre facteur favorisant le salariat et bien plus que chez les femmes dont l'emploi salarié diminue en outre avec l'âge.

Tableau 76. Pourcentage de salariés dans l'emploi non agricole (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	38,6	18,7	31,5
	Bamako	39,8	20,8	33,0
	Autre urbain	36,9	15,7	29,4
	Rural	23,4	7,0	16,2
Classe d'âge	15-24 ans	28,9	15,6	22,9
	25-35 ans	37,1	13,6	27,3
	36-54 ans	32,7	13,1	25,7
	55+ ans	28,6	6,8	21,4
Education	Aucun	18,6	5,3	12,3
	Primaire	29,9	10,5	23,2
	Secondaire	53,8	48,1	51,9
	Supérieur	75,5	66,6	73,9
Total		32,8	13,3	25,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.8.3. Proportion de femmes dans les postes d'encadrement et de gestion

En moyenne, les postes d'encadrement et de gestion représentent 0.1% des emplois, 0.1% pour les femmes et 0.2% pour les hommes. Les femmes sont beaucoup plus représentées que les hommes au niveau des cadres supérieurs, 3.9% contre 3%. Cette tendance est respectée au niveau des cadres secondaires dans une bien moindre mesure (0.6% contre 0.4%) et chez les jeunes 15-24 ans et chez les personnes de plus de 54 ans. De telles exceptions n'arrivent pas entre milieux de résidence.

Tableau 77. Proportion de femmes dans les postes d'encadrement et de gestion (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	0,5	0,3	0,4
	Bamako	0,6	0,5	0,5
	Autre urbain	0,4	0,1	0,3
	Rural	0,0	0,0	0,0
Classe d'âge	15-24 ans	0,0	0,1	0,0
	25-35 ans	0,1	0,0	0,1
	36-54 ans	0,3	0,1	0,2
	55+ ans	0,2	0,3	0,2
Education	Aucun	0,0	0,0	0,0
	Primaire	0,0	0,0	0,0
	Secondaire	0,4	0,6	0,5
	Supérieur	3,0	3,9	3,2
Total		0,2	0,1	0,1

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.8.4. Rapport entre gains des femmes et gains des hommes

En moyenne, les femmes gagnent 42% du revenu des hommes par an, soit à peine un demi-million fcfa contre plus d'un million. Ce rapport est maintenu quel que soit le milieu de résidence, la classe d'âge ou encore le niveau d'éducation. Il faut noter que le rapport augmente avec le niveau d'éducation passant de 41% pour les personnes n'ayant pas d'éducation formelle à 65% pour le niveau supérieur, 44% pour le primaire, 64% pour le secondaire. Au contraire du niveau d'éducation, le rapport baisse avec l'âge allant de 63% pour les 15-24 ans à 38% pour les plus de 54 ans. Enfin, le rapport est quasiment le même entre milieu urbain et milieu rural, à seulement 05 points de pourcentage en faveur du dernier. Les gains des hommes comme ceux des femmes augmentent assez sensiblement entre les jeunes 15-24 ans et leurs aînés 25-35 ans, mais augmentent dans de bien moindres proportions au-delà de 35 ans, d'où un tassement du rapport entre les deux gains.

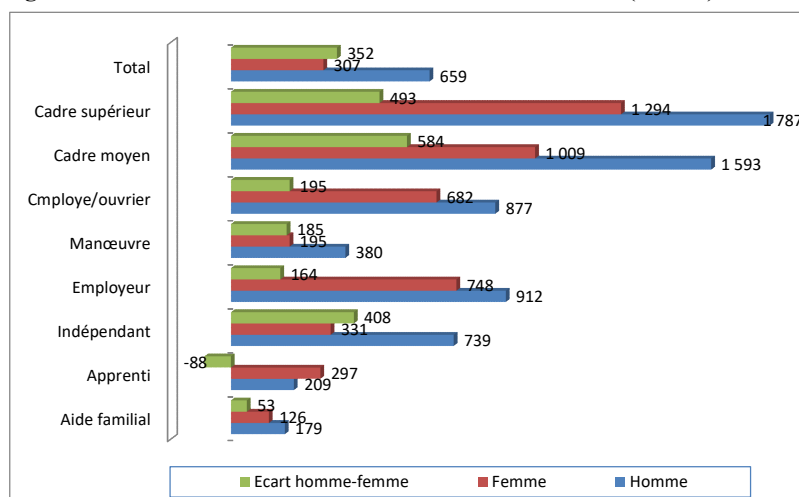
Tableau 78. Rapport entre gains des femmes et gains des hommes

		Revenu moyen annuel du travail (en milliers de fcfa)		Rapport (en %)
		Homme	Femme	
Milieu de résidence	Urbain	1 440	608	42,2
	Bamako	1 527	633	41,4
	Autre urbain	1 340	577	43,0
	Rural	1 139	486	42,7
Classe d'âge	15-24 ans	566	357	63,1
	25-35 ans	1 171	535	45,7
	36-54 ans	1 551	593	38,2
	55+ ans	1 566	596	38,0
Education	Aucun	1 140	467	41,0
	Primaire	1 106	484	43,8
	Secondaire	1 554	995	64,0
	Supérieur	2 682	1 752	65,3
Total		1 228	518	42,1

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.8.5. Ecart de salaire entre hommes et femmes

Au Mali, l'écart de rémunération horaire se chiffre en moyenne à 352 fcfa, soit 659 fcfa pour les hommes contre 307 fcfa pour les femmes. Cet écart va de 584 fcfa chez les cadres moyens où l'écart est le plus important à -88 fcfa chez les apprentis, catégorie qui voit l'écart en faveur des femmes pour la seule et unique fois. Les cadres supérieurs gagnent beaucoup plus que les autres catégories socioprofessionnelles, 1 787 fcfa pour les hommes contre 1 294 fcfa pour les femmes, mais pour un écart moindre par rapport aux cadres moyens, 493 fcfa contre 584, une différence de 91 fcfa de l'heure. Il faut noter que les écarts de salaire des employeurs sont inférieurs à ceux de la quasi-totalité des CSP excepté les apprentis et aide-familiaux et leurs taux de salaire sont tout aussi moindre avec les mêmes exceptions plus ceux des indépendants.

Figure 5. Ecart de rémunération horaire hommes-femmes (en fcfa)

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.9. Sécurité du milieu du travail

La sécurité du milieu du travail fait référence à la pénibilité du travail, aux risques de lésions professionnelles, au harcèlement sexuel et à la discrimination, tous indicateurs ici renseignés grâce aux données des enquêtes emploi auprès des ménages, EMOP 2024.

5.9.1. Pénibilité du travail

La pénibilité du travail, bien que reconnue, n'a pas de dispositif légal spécifique. Cependant, le Code du travail malien prévoit des mesures pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que des compensations pour les travaux pénibles. Ainsi, près de 6 travailleurs sur 10 (58) subissent une quelconque pénibilité sur leur lieu de travail, 55% pour les femmes contre 59% pour les hommes. La prévalence est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, 30.5% contre 51% avec 59.5% contre 43% pour les femmes et 61% contre 55% pour les hommes, autant dire que le milieu de résidence différencie moins les hommes que les femmes, 6 points de pourcentages contre le double. Quel que soit le sexe, elle diminue avec l'âge ainsi qu'avec le niveau d'éducation. La prévalence de la pénibilité au lieu du travail est plus élevée chez les hommes que chez les femmes avec des écarts plus faibles en milieu rural mais trop élevés à Bamako et au niveau supérieur d'éducation.

Tableau 79. Personnes en emploi avec une quelconque pénibilité au lieu du travail (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	54,9	43,3	50,8
	Bamako	49,9	34,2	44,2
	Autre urbain	60,6	54,9	58,7
	Rural	61,1	59,5	60,5
Classe d'âge	15-24 ans	60,1	55,3	58,2
	25-35 ans	60,0	56,4	58,5
	36-54 ans	58,8	55,5	57,6
	55+ ans	57,8	49,9	55,7
Education	Aucun	60,0	58,1	59,2
	Primaire	59,8	49,0	56,5
	Secondaire	57,2	49,3	54,9
	Supérieur	49,1	32,6	46,2
Total		59,3	55,2	57,7

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.9.2. Risques de lésions professionnelles

Les données ont permis d'identifier les fumées/poussières/produits dangereux, les risques infectieux, les blessures/accidents comme les principaux risques professionnels. Au total, la quasi-totalité des 3.3 millions de travailleurs victimes potentielles de lésions professionnelles risquent des blessures et accidents au travail, 91%. Ces risques sont évoqués non seulement par les hommes (92%), surtout de la tranche d'âge 15-24 ans (93%) mais aussi par le milieu rural pour 92%. Il est à noter que ces genres de risques baissent avec le niveau d'éducation ainsi qu'avec l'âge. Suivent les risques de respiration des fumées, des produits dangereux ou encore de la poussière à hauteur de 65%. Comme les risques d'accident, ce type de lésion baisse avec le niveau d'éducation mais pas avec l'âge. Les personnes de plus de 54 ans risquent plus de telles lésions que les jeunes 15-35 ans, 68.5% contre 64.5%, les femmes plus que les hommes, 67% contre 64%. Enfin, les risques infectieux toucheraient concerneraient davantage le milieu rural, les femmes, les analphabètes et les personnes de 55 ans et plus.

Tableau 80. Répartition des personnes en emploi par type de lésion professionnelle (en % et individus)

		Respiration de fumées, poussières ou produits dangereux	Risques infectieux	risque de blessure/accident	Autres risques	Total
Milieu de résidence	Urbain	59,9	31,3	86,8	0,8	807 600
	Bamako	59,7	22,5	88,4	0,5	434 710
	Autre urbain	60,2	41,4	85,0	1,3	372 890
	Rural	67,1	48,0	92,4	0,8	2 524 977
Sexe	Homme	64,2	42,8	92,0	1,1	2 110 672
	Femme	67,3	45,9	89,4	0,4	1 221 904
Classe d'âge	15-24 ans	64,5	43,6	92,9	0,7	794 389
	25-35 ans	64,5	44,3	91,2	0,8	948 819
	36-54 ans	65,5	42,4	90,2	0,9	1 187 710
	55+ ans	68,5	48,5	89,7	0,9	401 659
Education	Aucun	66,9	46,8	92,2	0,6	2 167 512
	Primaire	64,0	37,7	90,2	1,2	890 737
	Secondaire	58,5	42,3	85,2	1,4	204 221
	Supérieur	56,6	42,2	84,0	0,9	70 107
Total		65,4	44,0	91,1	0,8	3 332 577

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.9.3. Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est également un phénomène vécu par les travailleurs au Mali, 2.9% au total et plus spécifiquement les femmes pour 3.4% contre 2.7% pour les hommes. Paradoxalement, les femmes du niveau supérieur souffrent beaucoup plus de harcèlement sexuel que les autres niveaux, soit 5.2%, taux largement supérieur à la moyenne nationale de 3.4% et à celui des hommes du même niveau, 2.1%. Du reste, le taux de harcèlement des femmes augmente avec le niveau d'études. L'âge ne semble pas avoir un impact important sur le niveau de harcèlement qui touche les travailleurs avec juste des taux relativement moindres pour les hommes de 25-54 ans. Enfin, les travailleurs du milieu rural subissent plus ce fléau que les travailleurs du milieu urbain, 4.5% contre 3.3% et ceux de Bamako plus que le reste urbain.

Tableau 81. Personnes en emploi ayant subi un harcèlement sexuel au lieu du travail (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	1,9	3,3	2,4
	Bamako	3,0	3,5	3,2
	Autre urbain	0,9	2,4	1,5
	Rural	3,0	4,5	3,5
Classe d'âge	15-24 ans	3,0	3,5	3,2
	25-35 ans	2,1	3,8	2,8
	36-54 ans	2,5	3,6	3,0
	55+ ans	3,0	3,3	3,1
Education	Aucun	2,9	2,4	2,8
	Primaire	2,6	3,2	2,8
	Secondaire	3,1	3,7	3,3
	Supérieur	2,1	5,2	3,0
Total		2,7	3,4	2,9

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.9.4. Discrimination

Plus de 84 mille travailleurs affirment avoir subi des actes de discrimination sur leur lieu de travail. Ces actes de discrimination sont basés sur le sexe (34%), l'appartenance politique (14.5%), la provenance du milieu rural (23.5%), l'ethnie (23%), etc. La discrimination religieuse ou le handicap ferment la marche avec des taux de prévalence de 6 respectivement 4%. Il est étonnant d'observer que le niveau de discrimination religieuse soit plus élevé chez les personnes éduquées, 14% le secondaire et 10% pour le primaire comme le supérieur. La discrimination sexuelle est plus le fait des femmes que des hommes, 58% contre 17%, pour tout le reste les hommes sont plus discriminés que les femmes. La discrimination ethnique est plus ressentie aux deux extrémités de l'âge, les 15-24 ans (31%) et les 55 ans et plus (47%), elle diminue clairement avec le niveau d'éducation. Les provenances du milieu rural et de localité concernent plus les ruraux que les urbains et surtout moins ceux de Bamako qui pourraient probablement en être les auteurs.

Tableau 82. Répartition des personnes en emploi par type de discrimination subie au lieu du travail (en %)

		Sexe	Religion	Handicap	Ethnie	Appartenance politique	Provenance milieu rural	Provenance localité ou pays	Autres raisons	Total
Milieu de résidence	Urbain	33,7	8,8	7,2	13,5	10,9	13,8	12,2	17,2	18 050
	Bamako	37,2	8,3	17,2	21,9	15,4	0,0	0,0	0,0	4 194
	Autre urbain	32,7	8,9	4,2	11,0	9,6	17,9	15,9	22,5	13 856
	Rural	34,3	5,7	3,5	26,1	15,4	26,2	20,1	8,7	66 393
Sexe	Homme	16,6	7,8	6,5	31,5	17,6	29,9	23,3	10,1	48 534
	Femme	58,0	4,4	1,2	12,4	10,2	14,9	11,7	11,2	35 908
Classe d'âge	15-24 ans	36,9	5,7	1,6	30,9	6,1	23,2	14,4	10,5	10 479
	25-35 ans	39,0	6,7	2,5	18,3	16,3	27,7	23,9	10,6	27 185
	36-54 ans	33,3	5,2	5,1	17,5	14,1	18,6	16,8	11,8	35 478
	55+ ans	22,6	9,8	8,5	47,4	18,8	29,2	14,2	6,5	11 301
Education	Aucun	38,6	3,9	2,8	26,2	10,2	23,2	18,7	10,2	55 291
	Primaire	21,7	10,1	9,6	20,6	23,3	26,2	21,9	12,7	20 678
	Secondaire	30,5	14,1	0,0	17,5	25,1	17,5	6,8	6,6	5 928
	Supérieur	49,0	10,1	2,1	0,0	11,1	23,2	11,6	10,0	2 546
Total		34,2	6,4	4,3	23,4	14,5	23,5	18,4	10,5	84 442

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.10. Sécurité sociale

Trois indicateurs sont mobilisés pour mesurer la sécurité sociale. Ce sont le pourcentage des personnes de 65 ans et plus bénéficiant de pension, celui de la population participant à un régime de sécurité sociale et les dépenses de soins de santé non directement à la charge des ménages.

5.10.1. Pourcentage de la population (65+ ans) bénéficiant de pension

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus bénéficiant d'une pension est de 5.7%, avec 8.4% chez les hommes et 2.5% chez les femmes. En milieu urbain, ces pourcentages sont de 16.6% à Bamako et 13.4% dans les autres zones urbaines contre 2.5% dans les zones rurales. Les pourcentages les plus élevés se trouvent principalement parmi les personnes instruites 68.5% du niveau supérieur et 58% du niveau secondaire. Les hommes bénéficient plus souvent de pensions que les femmes, particulièrement en milieu urbain et parmi ceux ayant un niveau d'éducation plus élevé. Les régions rurales et les personnes avec des revenus et des niveaux d'éducation plus bas sont les moins susceptibles de bénéficier de pension. Le revenu est un facteur déterminant dans l'accès aux pensions. Le décile 10 a le taux le plus élevé (18% au total pour 23% des hommes et 13% des femmes contre moins de 3% les 5 premiers

déciles). Le décile 9 des hommes peut atteindre 13% de personnes âgées bénéficiant de pension contre à peine 4% des femmes. Les déciles de revenu discriminent bien les hommes mais beaucoup moins les femmes sauf que le dernier décile se détache nettement du lot.

Tableau 83. Population des plus de 64 ans bénéficiant de pension (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	22,4	6,9	15,0
	Bamako	23,6	9,5	16,6
	Autre urbain	21,2	4,2	13,4
	Rural	3,8	0,8	2,5
Décile de revenu	D1	0,5	0,0	0,2
	D2	2,3	0,0	1,2
	D3	1,2	1,4	1,3
	D4	3,1	0,0	1,7
	D5	1,6	1,4	1,5
	D6	8,2	1,4	5,6
	D7	5,7	0,1	3,2
	D8	9,2	2,4	6,1
	D9	13,3	4,1	9,5
	D10	22,8	11,6	18,4
Education	Aucun	2,5	1,5	2,0
	Primaire	18,4	4,9	14,2
	Secondaire	59,7	52,7	58,3
	Supérieur	69,1	62,8	68,5
Total		8,4	2,5	5,7

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.10.2. Pourcentage de population participant à un régime de sécurité sociale

Cet indicateur est obtenu en faisant le rapport des personnes en emploi participant à un système de protection sociale sur la population en emploi. Son taux est de 3.8%, 4.4% des hommes et 3% des femmes. En milieu urbain, cette proportion atteint 7.9%, tandis qu'elle n'est que de 2.1% en milieu rural. Le district de Bamako et les autres zones urbaines enregistrent des taux de 7.3% et 8.8%, respectivement. Les tranches d'âge des 15-24 ans et des plus de 54 ans montrent des taux de protection sociale très faibles, avec respectivement 2% et 3.7%. La proportion de la population active ayant un niveau d'éducation supérieur participant à un système de protection sociale est de 35.2%, tandis que celle du niveau secondaire est de 18.1%, avec 3.2% au niveau primaire et 0.5% les personnes avec aucun niveau d'éducation 0.5%.

Tableau 84. Main-d'œuvre participant à un système de protection sociale (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	8,9	6,3	7,9
	Bamako	7,9	6,3	7,3
	Autre urbain	10,1	6,3	8,8
	Rural	2,3	1,7	2,1
Classe d'âge	15-24 ans	1,3	2,9	2,0
	25-35 ans	4,4	3,1	3,8
	36-54 ans	6,4	3,1	5,2
	55+ ans	4,4	1,9	3,7
Education	Aucun	0,6	0,4	0,5
	Primaire	3,1	3,4	3,2
	Secondaire	16,2	22,2	18,1
	Supérieur	37,7	26,5	35,2
Total		4,4	3,0	3,8

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.10.3. Dépenses de soins de santé non directement à la charge des ménages

Les dépenses de soins de santé non prises en charge par les ménages se sont élevées à 18.7 milliards de fcfa en 2024 sur les 231 milliards de fcfa de dépenses de santé, à raison de 56% en faveur des femmes et 44% pour les hommes. Les dépenses de santé à la charge des ménages se font sous forme d'achats de soins de santé, 212 milliards de fcfa avec près de 52% en faveur des femmes contre 48% pour les hommes. Une part plus importante des dépenses de santé non directement à la charge des ménages va au milieu urbain, 10 milliards fcfa (dont 8 milliards pour Bamako) contre 8 milliards au milieu rural. Elle profite également plus aux analphabètes, 11 milliards et aux enfants de moins de 15 ans, 7.5 milliards contre 3 milliards aux personnes de 55 ans et plus.

Tableau 85. Répartition des dépenses annuelles de santé par tête (en millions fcfa)

		Totales			Achat			Cadeau		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	40 528	48 279	88 807	36 504	41 892	78 395	4 024	6 388	10 412
	Bamako	21 725	27 930	49 655	19 052	22 965	42 017	2 673	4 965	7 638
	Autre urbain	18 802	20 350	39 152	17 451	18 927	36 378	1 351	1 423	2 774
	Rural	70 418	71 665	142 083	66 302	67 511	133 813	4 116	4 154	8 270
Classe d'âge	Moins de 5 ans	20 277	19 036	39 313	19 019	17 906	36 925	1 258	1 130	2 388
	5-14 ans	34 067	32 966	67 033	31 611	30 247	61 858	2 456	2 719	5 174
	15-24 ans	16 799	21 731	38 530	15 672	19 596	35 268	1 128	2 135	3 263
	25-35 ans	12 804	17 164	29 968	11 810	16 058	27 868	994	1 106	2 100
	36-54 ans	16 436	17 665	34 101	15 017	15 931	30 948	1 419	1 734	3 153
	55+ ans	10 563	11 382	21 945	9 677	9 664	19 341	886	1 718	2 604
Education	Aucun	61 745	74 542	136 286	57 374	68 095	125 469	4 370	6 447	10 817
	Primaire	38 449	36 446	74 895	35 570	33 490	69 060	2 879	2 955	5 835
	Secondaire	7 163	6 255	13 418	6 599	5 825	12 423	564	431	995
	Supérieur	3 589	2 701	6 290	3 263	1 992	5 255	326	709	1 035
Total		110 946	119 944	230 890	102 806	109 402	212 208	8 140	10 542	18 682

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.11. Dialogue social et représentation des travailleurs

Au Mali le dialogue social joue un rôle essentiel dans la gestion des relations de travail, la négociation des salaires et des conditions de travail telles que la résolution des conflits sociaux et la formulation des politiques économiques et sociales. La vitalité du dialogue social

est mesurée par le taux global de syndicalisation des personnes en emploi et la proportion des entreprises avec syndicat ou comité d'entreprise.

5.11.1. Taux de syndicalisation

En 2024, les hommes sont plus syndiqués que les femmes avec un taux de syndicalisation de 6% contre 3.3% et un taux global de seulement 5%. Selon le milieu de résidence, le taux de syndicalisation est plus élevé dans les autres centres urbains et en zone rurale avec respectivement 9% et 4.7%, que Bamako qui a le plus faible taux, 2.8% sans doute en lien avec l'explosion de l'emploi informel. Selon l'âge, les 36-40 ont le taux de syndicalisation le plus élevé avec 6.2% (dont 7.9% pour les hommes et seulement 3.4% pour les femmes) et les moins syndiqués sont les jeunes de 15-24 ans avec 2.8%. Par rapport au niveau d'éducation, le niveau supérieur a le plus de syndiqués avec un taux de syndicalisation de 20.4% suivi de du secondaire avec 9.6%. Les personnes sans aucun niveau sont les moins syndiqués avec un taux de 4.1%.

Tableau 86. Taux global de syndicalisation (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	7,4	2,3	5,6
	Bamako	3,7	1,3	2,8
	Autre urbain	11,7	3,6	9,0
	Rural	5,4	3,6	4,7
Classe d'âge	15-24 ans	2,3	3,6	2,8
	25-35 ans	5,8	2,8	4,5
	36-54 ans	7,9	3,4	6,2
	55+ ans	7,6	3,5	6,5
Education	Aucun	5,0	2,8	4,1
	Primaire	4,9	2,5	4,1
	Secondaire	9,3	10,3	9,6
	Supérieur	22,1	12,3	20,4
Total		6,0	3,3	5,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

En 2024, le taux de syndicalisation des salariés s'élève à 15.2%, pour 13.1% des femmes contre 15.7% pour les hommes. Par milieu de résidence, les salariés d'autre urbain enregistrent le taux de syndicalisation le plus élevé (20.2%) suivi du milieu rural (21.9%), tous loin devant Bamako (7.7%). Pour les tranches d'âge, on remarque le syndicalisme salarial augmente avec l'âge. Ainsi, les salariés de 55 ans et plus sont les plus syndiqués (26.3%). Les 15-24 ans sont les moins syndiqués parmi les salariés (3.6%). Le taux de syndicalisation des salariés augmente avec le niveau d'éducation, mais seulement jusqu'au secondaire pour les femmes.

Tableau 87. Taux de syndicalisation des salariés (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	13,3	10,0	12,6
	Bamako	8,2	6,0	7,7
	Autre urbain	20,8	17,6	20,2
	Rural	21,7	22,5	21,9
Classe d'âge	15-24 ans	3,3	4,5	3,6
	25-35 ans	12,2	11,7	12,1
	36-54 ans	21,1	20,5	21,0
	55+ ans	26,9	20,7	26,3
Education	Aucun	9,2	3,2	8,0
	Primaire	10,7	6,2	10,0
	Secondaire	18,6	21,5	19,4
	Supérieur	28,3	17,9	26,6
Total		15,7	13,1	15,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

5.11.2. Proportion d'entreprises avec syndicat ou comité d'entreprise

Au Mali, la proportion d'entreprises avec syndicat ou comité d'entreprise est de seulement 8.2%, 10% selon les hommes et 5.2% selon les femmes. Elle ne diffère pas énormément d'un milieu à l'autre mais plus prononcée dans les zones urbaines autres que Bamako. Les hommes travaillent deux fois plus dans des entreprises avec syndicat que les femmes, plus quel que soit le milieu de résidence, l'âge sauf pour les 15-24 ans, 5.3% contre 4.9% et le niveau d'éducation à l'exception du secondaire, 19.2% contre 16.3%.

Tableau 88. Entreprise avec syndicat ou comité d'entreprise (en %)

		Homme	Femme	Total
Milieu de résidence	Urbain	14,2	5,1	11,0
	Bamako	10,8	3,9	8,3
	Autre urbain	18,1	6,5	14,2
	Rural	8,2	5,2	7,0
Classe d'âge	15-24 ans	4,9	5,3	5,1
	25-35 ans	10,8	5,0	8,3
	36-54 ans	12,6	5,5	9,9
	55+ ans	10,0	4,7	8,5
Education	Aucun	7,4	4,0	6,0
	Primaire	9,0	3,8	7,4
	Secondaire	16,3	19,2	17,1
	Supérieur	39,2	32,1	37,9
Total		10,0	5,2	8,2

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2024

Conclusions

Il se dégage quelques traits caractéristiques des participants aux différentes formes de travail. Ainsi, la participation au travail de production pour la consommation personnelle est davantage féminine, diminue avec l'âge jusqu'à 54 ans pour remonter au-delà, plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural, aussi bien dans l'ensemble que par sexe. L'emploi est davantage rural, masculin et peu qualifié. Les personnes de niveau secondaire d'éducation ont le plus faible taux d'emploi, aussi, un jeune qui arrive à ce niveau devrait-il poursuivre ses études pour accroître ses chances d'avoir un emploi. Le milieu urbain est surreprésenté dans le travail en formation non rémunéré, les jeunes 15-24 ans le sont également comme on pouvait s'y attendre car il s'agit d'apprentis non rémunérés par leurs patrons. La participation au travail bénévole est plus féminine que masculine, plus urbaine aussi, davantage réservée aux seniors et aux personnes de niveau secondaire d'éducation. La majorité des personnes en âge de travailler participe à une seule forme de travail, spécialisation plus prononcée chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la caractéristique sociodémographique.

Quelle que soit la catégorie sociodémographique, les femmes participent plus au travail domestique et de soins non rémunéré que les hommes, le plus de participation des hommes revenant à ceux de niveau supérieur d'éducation. Aussi, y consacrent-elles 4 fois plus de temps, surtout à la préparation de repas, la garde des enfants et l'entretien du ménage. La valuation du temps de travail domestique et de soins non rémunéré donne différents résultats allant du taux du domestique au taux du manœuvre en passant par le coût d'opportunité puis le taux du SMIG, lequel SMIG apparaît comme une mesure médiane de la valeur du travail domestique et de soins non rémunéré

La répartition de la population en âge de travailler est majoritairement jeune et féminine, à dominance rurale, analphabètes et à forte inégalité devant l'éducation. Elle est pour une faible part de la main-d'œuvre chez les personnes de niveau secondaire et globalement chez les femmes du fait qu'elles sont davantage occupées au travail domestique et de soins non rémunéré qui n'est ni une position d'emploi (au sens de travail rémunéré ou générant gain) ni de chômage au sens strict puisqu'elles ne sont pas à la recherche active d'emploi.

Le taux d'emploi, est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, plus rural qu'urbain et diminue avec le niveau d'éducation jusqu'au secondaire pour remonter au supérieur. Une inégalité veut que les femmes en âge de travailler ne soient pas majoritairement en emploi sauf les 36-54 ans contrairement aux hommes qui le sont pour toutes les caractéristiques sociodémographiques. La durée hebdomadaire moyenne de travail de la population en emploi est plus en milieu urbain chez les hommes et plus élevée en milieu rural chez les femmes, le tout avec peu de variation par âge et par niveau d'éducation. Quel que soit l'âge, le poids de la population hors main-d'œuvre diminue avec le niveau d'éducation, plus brutalement chez les femmes que chez les hommes.

Le chômage au Mali a un visage plus jeune, plus féminin, plus urbain et plus éduqué. Le déficit d'emploi est également un phénomène plus urbain que rural. Quel que soit le sexe, son taux augmente avec le niveau d'éducation mais diminue plutôt avec l'âge. Aussi, la position des jeunes 15-35 ans ni en emploi, ni en formation ni dans le système éducatif, est majoritairement féminine et augmente avec le niveau d'éducation. Le défi au Mali est de trouver de l'emploi aux jeunes qui sortent du système éducatifs pour rentabiliser socialement et individuellement l'investissement consenti à cet effet. Cela passe par la création

d'entreprises, la promotion de l'investissement productif y compris dans le secteur industriel et de la technologie. L'EMOP gagnerait à insérer un volet sur le PEJ en tant que programme privilégié d'insertion des jeunes sur le marché du travail sous forme de soutien dans la formation et la recherche active d'emploi.

Le phénomène de non scolarisation des enfants est corrélé au statut de pauvreté de leurs ménages mais aussi à leur lien de parenté avec le chef de famille. L'alphabétisation des personnes en emploi, tout comme la détention d'un diplôme secondaire sont inégalement réparties par milieu, sexe et classe d'âge. L'emploi au Mali est principalement informel, surtout celui des 15-24 ans. Son taux baisse significativement avec le niveau d'éducation. Tout comme le taux d'emploi vulnérable baisse avec le niveau d'éducation mais augmente clairement avec l'âge. De même, et quel que soit le sexe, le taux de travailleurs pauvres diminue avec le niveau d'éducation faisant ainsi de l'éducation un moyen de lutte contre la pauvreté des travailleurs parce qu'elle développe les compétences.

Les politiques sociales jusqu'ici mises en œuvre en faveur des jeunes et de l'éducation ont réussi à faire baisser le taux d'emploi inadéquat en raison de l'insuffisance du revenu. Il en a résulté la baisse linéaire de l'emploi temporaire le long de l'éducation sauf chez les femmes où la baisse est contrariée au secondaire. De même, le taux d'emploi précaire diminue avec le niveau d'éducation avec des baisses bien plus marquées encore pour les femmes que pour les hommes surtout au secondaire. Il est regrettable cependant que le taux d'emploi des femmes 20-49 ans baisse avec le niveau d'éducation et l'urbanisation, deux piliers de toute politique d'émancipation et d'autonomisation économique des femmes. L'éducation des hommes les prédispose davantage à l'emploi salarié, bien plus que tout autre facteur favorisant le salariat et bien plus que chez les femmes dont l'emploi salarié diminue en outre avec l'âge. Les femmes évoluent principalement dans les secteurs des aides familiaux et des indépendants

Au niveau des jeunes, les taux de participation au travail de soins non rémunéré les plus élevés reviennent au milieu rural, décroissent avec le niveau d'éducation, mais à un rythme plus accéléré chez les garçons que chez les filles, comme quoi l'éducation dispense plus les garçons que les filles du travail de soins non rémunéré. Leur taux d'emploi est inférieur au taux global, tout âge de travailler confondu, diminue significativement avec l'éducation jusqu'au niveau secondaire pour ensuite rebondir au niveau supérieur. L'inégalité devant l'école fait que même au niveau primaire, plus de garçons que de filles sont en emploi.

Quelle que soit la caractéristique sociodémographique (milieu de résidence, âge, niveau d'éducation, etc.), le taux d'auto-emploi des filles est supérieur à celui des garçons, sans doute la conséquence d'un accès difficile au marché de l'emploi pour les filles que pour les garçons mais aussi la recherche de plus de flexibilité dans l'emploi de la part des filles plus occupées aux tâches domestiques et de soins sans rémunération.

Le chômage des jeunes a un visage urbain et éduqué, frappe 3 fois moins les analphabètes que l'ensemble de la jeunesse et l'enseignement supérieur y expose plus. Le chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle (SU3) est un bon indicateur de sous-utilisation de la main-d'œuvre, lui aussi féminin, urbain et éduqué. Il devrait être privilégié dans les publications officielles sur le chômage au Mali. En même, les statisticiens du marché malien du travail devraient travailler à alléger le module sur le chômage en vue de prendre en compte la question du délai de disponibilité et d'intégrer les personnes sans emploi mais non demandeurs actifs ni forcément disponibles à brève échéance.

Références bibliographiques

BIT (2012), Les indicateurs du travail décent en Afrique – Une première évaluation à partir des sources nationales

OIT (2024), Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2023, Rapport phare de l'OIT

OIT (2023), Observatoire de l'OIT sur le monde du travail, 11^{ème} édition: La fracture de l'emploi dans le monde: sans action sur l'emploi et la protection sociale, les pays à faible revenu seront encore davantage laissés pour compte, 31 mai, Principaux enseignements

OIT (2023), Résolution II afin d'amender la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 21^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 11-20 octobre 2023)

OIT (2023), Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2023, Résumé analytique

OIT (2013), Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 2-11 octobre 2013)

OIT (2008), La mesure du travail décent – Réunion tripartite d'experts sur la mesure du travail décent: document d'information, Genève, 8-10 septembre

Le Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT) est une organisation scientifique sans appartenance partisane, regroupant des hommes et des femmes qui œuvrent pour le développement et la promotion des sciences économique et sociale au service de l'humanité. En publiant sa revue trimestrielle “***Les GREAT Cahiers***”, il entend :

- ☞ développer la recherche et la capacité de recherche des chercheurs
- ☞ promouvoir la compétitivité et l'excellence
- ☞ susciter des débats féconds dans le milieu intellectuel pour promouvoir la créativité
- ☞ permettre aux jeunes talents d'émerger et de faire école
- ☞ aider à l'application de la science et de la technique au développement économique et social.

Les articles à publier doivent être en rapport avec la problématique du développement. Ce sont :

- ☞ les travaux originaux
- ☞ les résultats d'études ou d'enquêtes de terrain
- ☞ les commentaires d'articles déjà parus avec référence complète
- ☞ les comptes rendus de conférences ou séminaires
- ☞ les communications faites en conférence, séminaire et autre forum
- ☞ les propositions de recherche

Les articles soumis à “***Les GREAT Cahiers***” pour publication peuvent être soit acceptés, soit refusés, soit retournés aux auteurs pour révision. GREAT se réserve le droit d'apporter des modifications de forme sans rien changer au fond sauf après consultation et accord des auteurs.